

Le projet de loi déposé en première lecture à l'Assemblée législative

Le gouvernement gèle les baux des locataires



M. MITCHELL SHARP, ministre fédéral des Finances, a déclaré, hier, que le gouvernement fédéral a l'intention d'exercer davantage un contrôle sur les institutions para-bancaires. On voit ici M. Sharp, au cen-

tre, causant avec M. J. Waldo Monteith, député conservateur de Perth, à gauche et M. Bryce MacKossey, député libéral de Verdun.

(Téléphoto PC)

L'augmentation induite des loyers est évitée

par Jacques RIOUX

QUEBEC — Le bill 20 intitulé: "Loi prolongeant certains baux à l'occasion de l'Expo '67", déposé hier à l'Assemblée législative par le Secrétaire de la province, M. Yves Gabias, a pour objet d'empêcher l'augmentation induite des loyers ou l'éviction, pour cause d'expiration du bail, des locataires de la ville de Montréal et de certaines municipalités environnantes, pour la durée de l'Expo.

Le bill toutefois s'appliquera seulement aux logements non régis par la loi sur l'hôtellerie et la loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires. Cette dernière loi protège déjà suffisamment les intérêts des locataires qui y sont soumis.

La nouvelle loi aura d'abord pour effet d'annuler tous les avis de congé reçus par les locataires avant le 3 février 1967, si, le 19 janvier, ces derniers occupaient leurs logements depuis au moins un an ou en vertu d'un bail dont le terme est d'au moins une année.

L'avis de congé, pour être valide, devra être expédié par poste recommandée après le 2 février 1967. Si le locataire qui reçoit un tel avis désire que le bail soit renouvelé pour une année ou, lorsque le terme du bail est de moins d'un an, pour le laps de temps pour lequel il était fait, il n'aura qu'à aviser à son tour le locataire de son intention de ne pas se conformer à l'avis de congé. Le locataire doit donner cet avis, par poste recommandée, au moins 15 jours avant l'expiration du bail si le délai de congé est d'un mois, et au moins 3 jours avant l'expiration du bail, si le délai de congé est d'une semaine.

Cependant, dans le cas d'un bail dont le terme est d'au moins un mois et qui expire après le 2 février 1967 et avant le 15 février de la même année, le locataire peut donner l'avis prévu avant le 19 février 1967.

La loi empêchera l'éviction du locataire de son logement seulement dans le cas où le bail devait expirer entre le 2 février 1967 et le 1er octobre de la même année.



(Téléphoto PA)

"Je suis prêt à rencontrer les dirigeants du Nord-Vietnam si cette initiative peut mettre fin à la guerre".

Pour mettre fin à la guerre

On me demandait des serviettes, dit-elle

Une femme révèle qu'elle n'a pu entrer dans la chambre où se trouvait Sicotte

MONTREAL (PC) — Une femme de chambre à l'emploi d'un motel de Montréal, qui témoignait hier à l'enquête préliminaire sur des accusations de brutalité policière, a révélé que les hommes qui accompagnaient Louis Sicotte ont demandé à plusieurs reprises que soient renouvelés les draps

et serviettes, mais qu'ils ne lui ont pas permis de pénétrer dans la chambre.

Mlle Annette Paquette, employée du Travel Motor Lodge de Dorval, était le 10e témoin à paraître à la barre dans cette enquête relative à des accusations de brutalité déposées contre 11 policiers du Québec et quatre enquêteurs d'assurance.

Cette enquête préliminaire fait suite à une action de \$250,000 en cour civile, déposée par Sicotte, homme d'affaires montrealais âgé de 40 ans. Sicotte allègue dans sa plainte que les policiers ont employé la force brutale pour lui arracher des aveux au cours d'interrogatoires relatifs à des affaires d'incendies criminels, en 1965.

Mardi, le docteur Napoléon Martinez, neurochirurgien de Montréal, a témoigné que Sicotte avait été traité, dès son admission à l'hôpital, le 17 novembre 1965, pour 21 fractures aux côtes et un gros orteil cassé.

A l'audience d'hier, Mlle Paquette a déclaré qu'après avoir été pendant plusieurs jours empêchée d'entrer dans la chambre 116 du motel, on lui avait enfin permis, pour nettoyer la chambre, mais avec défense absolue de pénétrer dans la chambre de bain.

Sicotte, selon elle, paraissait malade et pouvait à peine marcher. Il lui donna son passeport et lui demanda de le faire parvenir à une certaine adresse qui n'a pas été révélée en cour.

Plus tôt, deux policiers de

Dorval et un membre de la Gendarmerie fédérale du Canada ont révélé s'être rendus à la chambre 116 du motel, suivant une information donnée par un homme identifié seulement comme M. Manu.

Ils vérifièrent les papiers des deux hommes qui étaient avec Sicotte et qui s'identifièrent comme étant l'agent Réjean Bouthillier, de la Sûreté de Montréal, et Pierre Ricard, enquêteur de l'Agence privée Underwriters. Les deux hommes auraient déclaré avoir reçu l'ordre de demeurer au motel.

Les deux policiers de Dorval ont déclaré n'avoir pas aperçu Sicotte durant leur courte visite à la chambre. Le policier de la Gendarmerie, toutefois, a témoigné avoir remarqué chez Sicotte une expression "bagarde".

Dix policiers provinciaux, quatre enquêteurs d'une agence privée et un policier de la ville de Québec sont accusés d'avoir torturé Sicotte avec l'intention de le blesser. L'enquête préliminaire est sous la présidence du juge Henri Masson-Loranger.

Tous les policiers provinciaux impliqués, sauf un, étaient attachés au quartier général montrealais de la Sûreté provinciale. Ils ont été suspendus en attendant la fin du procès.

Cas d'éviction

Le locataire pourra obtenir de l'administrateur montrealais de la "loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires" la permission d'évincer son locataire pour cause d'expiration de son bail s'il lui en fait la demande par requête écrite dans les cas suivants:

A) Lorsque ce locataire doit évincer le locataire afin de remplir ses obligations à l'égard d'un autre locataire en vertu d'un contrat écrit intervenu antérieurement au 19 janvier 1967 et dont la preuve incombe au locataire;

B) Lorsque le locataire est en

retard de plus de trois semaines dans le paiement de son loyer;

C) Lorsque le logement est occupé pour des fins immorales ou contraires à une loi ou à un règlement d'ordre public.

Dans tous ces cas, les parties ont droit d'appel à la Régie des loyers.

Rien dans la loi n'empêchera une cour de justice compétente d'annuler un bail non expiré ou un bail renouvelé en vertu de cette loi pour une cause d'annulation commune aux contrats ou de le résilier pour une cause prévue par le code civil.

Les désaccords

Le locataire d'un logement dont le bail est expiré depuis le 19 janvier 1967 ou expirera avant le 1er octobre 1967, qui a conclu avec son locataire, après le 18 janvier 1967 et avant le 3 février 1967, un nouveau bail ou un renouvellement de bail pour le même logement à un loyer substantiellement plus élevé que celui qu'il payait le 19 janvier 1967 ou pour un terme sensiblement plus long que celui qui était stipulé au bail en vigueur à cette date, peut, sur requête à l'administrateur expédiée au locataire par poste recommandée avant le 15 mars 1967, obtenir une réduction du loyer ou du terme.

La loi prévoit un seul cas où le locataire peut augmenter le loyer: lorsque le montant des taxes municipales et scolaires payables par un locataire à l'égard de l'immeuble où est situé le logement d'un locataire est augmenté pendant la durée du bail.

Au cas de désaccord entre les parties sur le montant de l'augmentation du loyer, l'administrateur fixera ce montant.

L'administrateur de la régie des loyers, dans la ville de Montréal, et ses assistants dont le nombre sera augmenté auront pour les fins du bill 20 juridiction dans toutes les municipalités où s'appliquera la nouvelle loi.

La loi prévoit un seul cas où

Johnson prêt à rencontrer les chefs du Nord-Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a déclaré hier que les Etats-Unis seraient prêts à faire des concessions dans le cadre d'un règlement pacifique du conflit vietnamien et à indiquer qu'il serait prêt au besoin à rencontrer personnellement les dirigeants nord-vietnamiens si cela pouvait hâter la fin des hostilités.

Le président a également affirmé qu'il serait prêt à accepter "pratiquement n'importe quelle mesure" en guise de geste de réciprocité de la part d'Hanoi pour mettre un terme aux bombardements du Nord-Vietnam.

Mais M. Johnson a déclaré à plusieurs reprises au cours de sa conférence de presse: "En toute franchise, je dois dire que je ne suis pas au courant d'aucun effort sérieux de la part de l'adversaire pour mettre un terme aux combats ou pour mettre fin à la guerre."

Position américaine

M. Johnson a réitéré la position bien connue des Etats-Unis en ce qui concerne l'ouverture de pourparlers de paix, à savoir qu'ils sont toujours prêts à aller n'importe où, n'importe quand, pour discuter de n'importe quel sujet

ou de n'importe quel point sans conditions préalables.

Répondant à une question il a toutefois ajouté: "Je crois qu'un règlement négocié exigeant de la compréhension et des concessions de la part des deux camps en cause".

On a également demandé à M. Johnson s'il serait disposé à rencontrer personnellement les dirigeants nord-vietnamiens si cela pouvait hâter la fin des hostilités et ouvrir la voie à un règlement pacifique.

"Nous avons clairement indiqué, a-t-il répondu, que si l'autre camp désire parler de paix à n'importe quel moment, nous serons très heureux de veiller à ce que des arrangements appropriés soient conclus pour faire en sorte que cela puisse se réaliser."

"L'endroit où ces discussions auraient lieu, les personnes qui y prendraient part, et les sujets qui y seraient abordés sont des questions qui pourraient être réglées par les deux gouvernements intéressés".

M. Johnson a refusé de s'engager plus avant sur le terrain des spéculations concernant les perspectives de paix, et notamment celles nées des récentes déclarations faites par le ministre des Affaires étrangères nord-vietnamien, M. Nguyen Dui Tring, au journaliste australien, Wilfred Burdett. Mais le président a ajouté:

"Je n'ai rien vu dans tout ce qu'ils ont dit, les uns et les autres, qui indique d'une manière quelconque qu'ils aient des intentions sérieuses".

M. Mongrain réclame l'amnistie pour les détenus séparatistes

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général, M. Larry Pennell, a assuré les Communes, hier, qu'il examinera une suggestion formulée par le député indépendant de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, qui a invité le gouvernement à considérer la possibilité d'accorder l'amnistie à certains prisonniers à l'occasion de la visite royale de juillet prochain.



"Une trouvaille"

la Commission des libérations conditionnelles, et qu'il ne pouvait pas y intervenir, mais qu'il examinerait la suggestion quant à l'amnistie en faveur de certains prisonniers.

M. Mongrain a déclaré, dans une question posée au solliciteur général, que sa suggestion visait en particulier "des étudiants qui sont en prison pour certaines activités séparatistes qui n'inspirent plus d'une ardeur de jeunesse que d'instincts criminels".

M. Mongrain a également suggéré au ministre d'examiner la possibilité d'accorder des libérations conditionnelles à l'occasion de la visite royale.

M. Pennell a répondu que la question des libérations conditionnelles relevait de conditionnelles, et qu'il ne pouvait pas y intervenir, mais qu'il examinerait la suggestion quant à l'amnistie en faveur de certains prisonniers.

Le huitième criminel le plus recherché au Canada

Gilles Tardif capturé

Par André Bellemare

ST-TITE — Le huitième criminel le plus recherché au Canada, Gilles Tardif, âgé de 22 ans a été capturé par la police de Shawinigan, hier soir vers 7 heures à l'entrée de la ville de St-Tite.

Tardif, alias Roland Lebreux, était activement recherché par tous les corps policiers de la province et même du Canada depuis son évasion de la prison de Québec en janvier 1966. Il est actuellement écroué dans une cellule du bureau de la PP de Shawinigan. Deux agents le surveillent continuellement.

Cette histoire qui tire du roman policier a débuté dans la matinée de mercredi quand le sergent Pierre Roy, l'agent André Carignan et le caporal André St-Louis, de la PP de

Shawinigan se rendirent à Montréal afin d'en connaître plus long sur un individu soupçonné de vols de ski-doo à Trois-Rivières. Les policiers apprirent que l'homme en question résidait dans une maison de chambre à St-Tite. Ils obtinrent une bonne description de lui.

Le trio se dirigeait alors à St-Tite. C'est sur la route entre cette ville et Garneau-Jonction que les policiers croisèrent l'auto du suspect. Possédant également une bonne description de la voiture de Tardif, celui-ci fut immédiatement arrêté pour être interrogé sur les vols de ski-doo. A ce moment-là, le criminel dit s'appeler Roland Lebreux.

En perquisitionnant son logement de St-Tite, l'agent Carignan découvrit des coupures de journaux qui faisaient men-

tion de André Daoust et Gilles Tardif. Des photos étaient aussi imprimées sur les découpures en question. Craignant d'être reconnu, Tardif, qui accompagnait les policiers, prit de nouveau la poudre d'escampette.

Une autre chasse à l'homme s'organisa. Les routes sortant de St-Tite furent bloquées. Puis, à 7 heures hier soir, les agents Pierre Trottier et Normand Dion aperçurent Tardif dans un taxi sur le chemin de Garneau-Jonction. Ils lui mirent la main au collet pour l'amener aux quartiers généraux de la PP à Shawinigan.

Avant de remettre ce dangereux criminel aux mains de la Police Provinciale de la Vieille Capitale, la PP de Shawinigan le gardera et portera contre lui des accusations de vols.

Le débat sur la crise dans l'enseignement prend fin

Rejet de la motion de censure

QUEBEC (J.R.) — La motion de blâme de l'opposition a été renversée hier après-midi, en Chambre, par un vote de 55 contre 46.

Dans sa motion de non-confiance l'opposition accusait le gouvernement d'avoir perdu la confiance de la Chambre et de la population du Québec à cause de son immobilisme en

matière de relations de travail chez les instituteurs, de son incapacité et de son irresponsabilité dans un conflit qui a pris une dimension provinciale et qui compromet gravement l'éducation de plusieurs centaines de milliers d'élèves.

Lechasseur

Mais avant que le vote soit pris sur la motion, le député de Verchères, Me Guy Lechasseur, a soulevé le fait que "les enfants qui, en plus d'être privés d'un droit élémentaire à l'instruction sont témoins d'un manque de respect de la loi par ceux qui sont supposés leur inculquer les principes du civisme et de la responsabilité sociale". Me Lechasseur a maintenu que le gouvernement a manqué de détermination et de saine agressivité, et enfin, que le parlement de Québec, dans l'enceinte de l'Assemblée législative, on n'a pas hésité à s'élancer de part et d'autre le stigma de l'éclectisme à l'occasion d'un débat aussi sérieux sur un sujet aussi grave.

Bousquet

C'est le député unioniste de



(Téléphoto PC)

M. HUGH HORNER, député du comté de Jasper-Edson, a annoncé officiellement, hier, qu'il sera candidat à la convention pour le choix d'un chef national du parti conservateur. Il a ajouté qu'il ne croit pas que M. Diefenbaker sollicite un renouvellement de mandat.

St-Hyacinthe qui apportait la réplique au député libéral de Verchères.

Des premiers mots de son discours, le député Denis Bousquet a expliqué que s'il prenait part au débat sur l'amendement qui est actuellement devant la Chambre, ce n'était pas pour prolonger ce débat qui lui apparaissait aussi long que futile.

C'est alors que le député de Saint-Hyacinthe a lancé: "Je désire faire part à cette Chambre du sentiment d'humiliation profonde que j'éprouve devant la nécessité de discuter des affaires de la nation canadienne-française dans une enceinte remplie de si nombreux symboles de l'impérialisme britannique".

Sur ce, le député Bousquet a expliqué qu'il voterait avec le gouvernement contre la motion de blâme portée par l'opposition, déclarant qu'il avait fait tous les efforts qui semblaient humainement possible pour régler le conflit des enseignants de la région Yamaska.

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées .. 17
Bourses 14
Classées 15-16-17
Convocations 15
De l'image au son .. 8
Courrier de Mamie .. 5
Horoscope 17
Mots croisés 17
Plume et plumeau .. 5
Polichinelle 2
Radio-T.V. Cinéma .. 8
Sports en pantoufles 13

DÉCÈS

Bertrand, Mme Vve B. Germain, Mme Stanley Jacques, Vve J.-D. Plourde, M. Ls-Georges (Voir nécrologie p. 17)

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Un expert est quel-qu'un qui en sait de plus en plus sur de moins en moins de choses.

CREMERIE TROIS-RIVIERES
114-116
La service qui ne fait pas attendre

C'est un secret polichinelle

Le conseil des médecins de l'hôpital Saint-Joseph vient de se donner un nouveau bureau de direction pour 1967. Il a élu le Dr René Matteau à la présidence, le Dr Jacques Gingras à la vice-présidence, le Dr Philippe Gendron au poste de secrétaire, le Dr Hugues Lavallée à la charge de secrétaire adjoint, le Dr Gaëtan Baribeau au poste de trésorier. Le Dr André Panneton sera le délégué du conseil des médecins auprès du conseil d'administration de l'hôpital.



Les oursours capturés par M. Philippe Pinal, dans une ouache, à Champlain, n'ont vécu que deux jours dans l'étable du chasseur, avant qu'un biologiste et des gardes-chasse du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ne viennent les chercher. Plusieurs dizaines de curieux se sont rendus pour voir les triplets, âgés de 10 à 12 jours seulement. Les vaches laitières ont toutefois été dérangées par ce trafic peu coutumier et M. Pinal a même rapporté que leur production de lait avait baissé sensiblement.

La populaire chanteuse canadienne-française Pauline Julien donnera un récital le 14 février prochain au théâtre Capitol. Ce concert, organisé par le club Kiwanis du Cap-de-la-Madeleine, sera au profit des œuvres kiwanistes.

Malgré sa défaite lors des dernières élections municipales, l'ex-maire de Trois-Rivières, M. Gérard Dufresne, n'a pas perdu son sens de l'humour. Hier midi, lors du premier dîner d'affaires du club Richelieu, alors que le président signalait que certaines œuvres méritaient priorité, M. Dufresne a répliqué: "Entre autres l'Œuvre de Chair".

Le président du club Richelieu, dressant l'inventaire des activités du club en 1966, a révélé aux membres, à l'occasion du dîner d'hier, que près de 20,000 effets vestimentaires ont été donnés à l'enfance malheureuse, en 1966. Il va sans dire que ce club social, c'est le même cas pour les autres, est devenu indispensable à la société dans toutes les agglomérations de plus ou moins d'importance.

Le "Plateau d'argent" ne serait remis qu'à la fin de février

TROIS-RIVIÈRES (G.N.) — Le gérant du bureau local du Conseil des Ports Nationaux, M. Théophile Lauzon, a fait savoir hier, aux membres de la presse, que le Plateau d'Argent ne serait pas présenté avant la fin de février, puisqu'un navire étranger n'a encore mouillé l'ancre dans le port de Trois-Rivières, tout en répondant aux conditions requises.

Même, selon le gérant du port, il se peut que le symbole, remis annuellement au capitaine du premier navire en provenance de l'étranger à mouiller l'ancre dans le port de Trois-Rivières, pour prendre ou laisser une cargaison, ne puisse être attribué dans le cours du mois de mars. Aucun navire n'est attendu de façon certaine d'ici mars.

M. Lauzon a ajouté que c'est la première fois, depuis que la navigation d'hiver est devenue chose courante sur la voie maritime que le Plateau d'Argent aura été attribué aussi tardivement, dans le port de Trois-Rivières. Et même si les intempéries de la saison hivernale n'auraient pas causé d'obstacle à la navigation d'hiver.

Il y a plusieurs années, le symbolique trophée avait été remis en mai. Mais c'était à une époque où la navigation d'hiver n'existait pas, les navires construits pour naviguer à travers les glaces étant rares, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.



(Photo Roland Lemire)

L'ASSOCIATION des Directeurs de l'Enseignement Technique et Professionnel du Québec a tenu une réunion, hier au Cap-de-la-Madeleine. Sur la photographie prise à cette occasion, nous reconnaissons dans l'ordre habituel: MM. Gérard Defond, secrétaire pro-

vincial, Roger Boucher, président provincial, Jean-Guy Thiffault nouveau président de la section de la Mauricie, Omer Gratton, directeur de l'école des Métiers du Cap-de-la-Madeleine où se tenait la réunion, et Denis Lemire, secrétaire de la section régionale.

Réunion de la section mauricienne à l'école des Métiers du Cap

L'Association des directeurs de l'Enseignement Technique et Professionnel envisage la refonte de ses statuts

CAP DE LA MADELEINE (P.C.) — L'Association des Directeurs de l'Enseignement Technique et Professionnel du Québec envisage la refonte de ses statuts et le conseil d'administration de cet organisme entend étendre son mandat pour étudier la possibilité de transformer l'Association en syndicat de cadre, tel par exemple les syndicats professionnels et interprofessionnels de la fonction publique du Québec.

Voilà en substance ce qui ressort d'une réunion de la section de la Mauricie des Di-

recteurs de l'Enseignement Technique et Professionnel, tenue conjointement avec les membres du bureau de direction provincial, hier, à l'école des Métiers du Cap-de-la-Madeleine.

Le président provincial, M. Roger Boucher, de St-Hyacinthe, a souligné à cet effet, que les membres du comité de Révision des Statuts, pour l'intégration du personnel, ont reçu un mandat du conseil d'administration, à l'effet de procéder à une étude préliminaire des statuts de l'ADETP.

Pour mener à bien cette re-

fonte des statuts, les objectifs suivants ont été élaborés: a) la restructuration des cadres; b) l'établissement de niveaux à l'intérieur de ces cadres; c) le regroupement des effectifs (intégration); d) l'établissement d'un statut professionnel pour chacun des membres; et, e) la reconnaissance à l'Association du droit de discuter de ses conditions de travail en vertu de la loi actuelle.

Les directeurs d'écoles de l'enseignement spécialisé réunis, hier ont d'ailleurs endossé entièrement ce programme. Le bureau de direction re-

cevra au cours de la prochaine année les autres sections régionales de la province afin de mettre une dernière main à ce projet qui semble rallier la majorité des membres de l'Association.

Lorsque le travail sera complet, l'Association entend soumettre son projet à l'hon. Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation.

ANNONCE

Où en est la sécurité aérienne?

L'avion est six fois plus sûr que l'auto. Pourtant on ne peut nier que la sécurité aérienne devrait être améliorée, car le ciel devient plus dangereux à mesure qu'il est plus encombré. Que fait-on pour éviter les accidents d'avion? Un article de Sélection du Reader's Digest de février vous renseignera à ce sujet. A ne pas manquer!

La grève des enseignants

Les deux parties expliquent le litige au Richelieu du Cap

TROIS-RIVIÈRES (Y.B.) — MM. Marcel Mongrain, président du syndicat des instituteurs de la région des Vieilles Forges, et Gérard Beaudoin, représentant la partie patronale dans les négociations, se sont affrontés mardi soir à un souper des Richelieu du Cap où ils étaient les conférenciers invités.

Prenant le premier la parole à l'issue de ce souper, M. Mongrain a commencé par critiquer le gouvernement de vouloir planifier l'éducation de façon irréversible et sans s'occuper des problèmes régionaux.

"Cette attitude du gouvernement, a-t-il laissé entendre, attitude qui s'est manifestée la première fois le 14 octobre, alors que certaines directives ont été communiquées aux Commissions scolaires de la province, est en grande partie responsable des difficultés qu'on éprouve dans les négociations."

"Le gouvernement impose de loin ses normes, et il envoie des médiateurs qui ont les mains liées. Dans ces conditions, les négociations ne peuvent se poursuivre librement. La grève devient alors le seul recours."

Le conférencier a réaffirmé la ferme intention des enseignants d'obtenir un statut professionnel satisfaisant. Si la question des congés pour fins professionnelles et l'amélioration du régime syndical sont inclus dans les négociations, ce sont les conditions de travail et le traitement qui font l'objet des discussions les plus ardues, puisque des questions financières y sont plus directement impliquées.

On se rappelle que les enseignants demandent que le nombre d'élèves par classe soit réduit à 30 et que le nombre de périodes d'enseignement hebdomadaire, qui est actuellement de 27, soit porté à 24.

On veut en outre soulager l'instituteur à l'élémentaire de l'enseignement de certaines matières comme l'anglais, le soifège et l'éducation physique, et confier ces disciplines à des spécialistes.

Pour ce qui est du traitement on demande, par exemple, que le salaire d'une institutrice débutante possédant 13 années de scolarité soit porté à \$3,400.

Le chef syndical a assuré que plusieurs clauses avaient déjà été acceptées par la régionale des Vieilles Forges et par la commission scolaire du Cap de la Madeleine.

Le négociateur représentant la partie patronale avait le beau rôle, puisqu'il parlait en dernier lieu et qu'aucune période de questions ne devait suivre. Il a repris un à un les points actuellement en litige.

Selon ses dires, si les offres des commissions scolaires tendent à restreindre les congés, c'est parce que les enfants, autrement, souffriraient d'absences trop répétées de leurs professeurs.

La partie patronale refuse, d'autre part, de se rendre aux demandes des enseignants concernant les conditions de travail parce que cela se révélerait, dans la pratique, trop onéreux.

La réduction des heures de travail et du nombre d'élèves par classes exigerait en effet l'engagement de professeurs supplémentaires et la construction de nouvelles écoles.

Pour la question des traitements, on a coupé la poire en deux: on demandait \$1,000 d'augmentation, la commission scolaire de la cité madelineoise en offre \$500.

La classification fait aussi l'objet d'un débat. La commission scolaire a accepté de faire le compromis suivant: Aucun des enseignants actuellement engagé ne serait placé dans une catégorie inférieure à celle qu'il occupe aujourd'hui. Cependant les nouveaux venus seraient classés selon les nouvelles normes.

"Peut-on se payer le système d'éducation le plus onéreux en Amérique du Nord, quand le revenu du Québécois moyen est l'un des plus bas?" a demandé le conférencier pour conclure.

Interrogé au sujet d'une déclaration faite par M. Beaudoin, et selon laquelle, à qualification égale, nos enseignants seraient mieux payés qu'en Ontario et qu'aux États-Unis, M. Mongrain n'a pas nié le fait, mais a signalé que la tâche de l'enseignant était plus lourde au Québec qu'ailleurs. "Il n'est pas vrai, a dit M. Mongrain que nos instituteurs soient privilégiés".

M. André Leclerc élu président de l'Association des Étudiants du CEU

TROIS-RIVIÈRES (J.N.) — L'élection du nouvel exécutif de l'Association Générale des Étudiants du centre des Études Universitaires est maintenant chose du passé. L'exécutif élu dirigera les destinées de l'Association au cours de l'année 1967-1968. M. André Leclerc a été élu à la présidence pour ce prochain terme. Le scrutin s'est déroulé, hier, et les candidats à chaque poste n'ont rencontré aucune opposition.

Il s'agit donc là d'un vote de confiance à l'endroit des nouveaux élus. A la présidence donc, M. André Leclerc a été élu avec 73 pour cent des votes. A la vice-présidence, MM. Jean-Pierre Bourque et Robert Sauvageau ont récolté respectivement 83 et 69 pour cent des voix. Le poste de trésorier est allé à Michel Dupont, avec 76 pour cent.

L'adjoint de Michel Dupont sera Jean-Pierre Desautels qui a recueilli 79 pour cent du scrutin. Le secrétariat sera entre les mains de Michel Hamel; il a été élu avec un pourcentage de 81 pour cent. Il sera assisté de Mlle Marcelle Giffard qui a récolté 80 pour cent des votes.

Les élections ont été faites à bonne heure, cette année, puisque l'année scolaire se terminera à la fin d'avril. Antérieurement, les élections se faisaient à l'automne. Le nouvel exécutif élu hier entrera en fonction en septembre prochain. Il pourra assister aux assemblées de la direction actuelle et se familiarisera ainsi avec la nouvelle tâche qui l'attend.

Faites du ROUSSILLON une occasion de tous les jours grâce au DINER-EXPRESS \$1.95 SEULEMENT Le Roussillon Salle à manger (voisin du Blue Bird) Phil Lutz, Chef exécutif.

TIRAGE CO-OP TIRAGE RADIO TAXIS 378-5444 BILLET ROSE SERIE "D" CETTE SEMAINE: \$10. Mme Ida Grenier, 2838, Ste-Jeanne-D'Arc Trois-Rivières, gagnante du \$30. 91,403

MARCHANDS DE MEUBLES J.A. Houle Inc. est dépositaire des meubles neufs hors séries ainsi que des meubles légèrement imparfaits provenant de la manufacture "Les Meubles Maskinongé". Lot de chaises telles que: chaise berçante, coloniale, capitaine, matelot, italienne, droite, empilable. Pour tout achat de ces meubles offerts à prix spéciaux par quantités, adressez-vous à: J. A. HOULE INC. Maskinongé, Qué. TEL.: 227-2344 (voisin de la manufacture)

LUN. au SAM. Jours: 10.00 - 4.00 Soirs: 7.00 - 8.30 exc. sam. Tél.: 378-3745 Clinique Vétérinaire Trois-Rivières Dr JULES BLANCHETTE, M.V. 211, Matton Trois-Rivières-Ouest

Si vous aimez le bon brandy... vous aimerez le PAUL MASSON PAUL MASSON & CO. LIMITED, MONTREAL, CANADA

L'UNIQUE STUDIO FIGURAMA PEUT FAIRE BEAUCOUP POUR VOUS en plus de vous procurer un cours de culture physique adapté à vos besoins. LES EXERCICES SONT INDIVIDUELS ET A L'HEURE QUI VOUS CONVIENT. Lundi - Mercredi - Vendredi Mardi - Jeudi - Samedi POUR LES DAMES UN PERSONNEL EXCLUSIVEMENT FÉMININ 10 CULTURISTES-MONITRICES OUVERT DE 9 HRES A.M. A 10 HRES P.M. POUR LES HOMMES UN PERSONNEL COMPÉTENT 4 CULTURISTES-MONITEURS Lucien Janvier, T.C. Entraîneur Athlétique. M. CANADA 1966 M. Province de Québec 1965 M. Canada-est 1966 Venez consulter en toute confiance M. Janvier T. C. qui a obtenu sur lui-même ces magnifiques résultats et qui vient de se mériter le poste de gérant. PRENEZ UN RENDEZ-VOUS 375-0661 CE COUPON VOUS DONNE DROIT A UN ESSAI GRATUIT d'une séance de culture physique et d'un bain Sauna Venez essayer avec vos amis (ies) STUDIO de SANTÉ FIGURAMA 1625, RUE ROYALE TROIS-RIVIÈRES

L'échevin Giguère demande que les dispositions incluses dans le bill à ce sujet soient retirées

La formation du comité exécutif menacée

L'incendie de la rue St-Roch

Aucun couple n'a descendu l'escalier

par Gilles NORMAND

TROIS-RIVIERES (G.N.) — L'hypothèse d'un incendie criminel n'a pas été écartée dans le cas de l'incendie qui a causé la mort de huit personnes d'une famille de neuf membres, le 16 janvier dernier, dans une vétuste maison de la rue St-Roch, à Trois-Rivières.

Toutefois, contrairement à ce qu'ont fait savoir certains journaux de la Métropole, ces jours derniers, la police ne recherche aucun pyromane qui serait à l'origine de "l'Affaire de la rue St-Roch", qui, on le sait, a connu tant de rebondissement dans tous les journaux du Québec.

"L'affaire de la rue St-Roch" s'était soldée par la mort tragique d'une mère de famille, Françoise Lord, qui vivait avec M. Robert Alarie, seul survivant du drame, et de leurs sept enfants, dont l'âge variait de 1 à 11 ans.

Des choses bouleversantes

L'enquête menée conjointement par l'inspecteur Victor Dubé, de Québec, qui a été dépêché par le Commissariat des Incendies de la province, et le sergent-déTECTIVE Lawrence Buckley, de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, devrait connaître son dénouement d'ici les prochains jours. L'enquête, selon certains, pourrait révéler des choses bouleversantes, mais jusqu'à maintenant, il nous a été pratiquement impossible d'obtenir suffisamment de précisions pour en révéler la teneur. Les enquêteurs s'entourent du plus grand mystère.

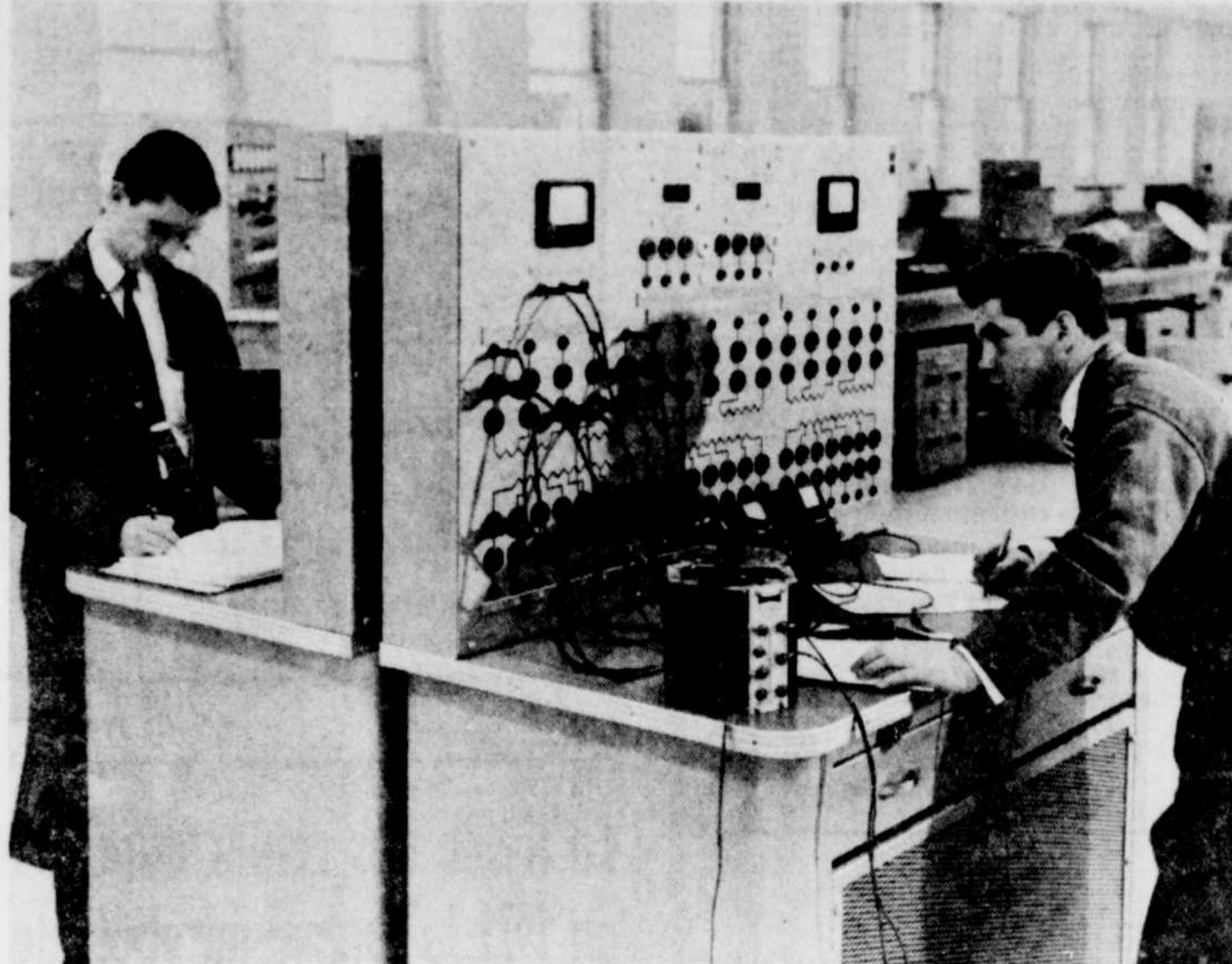
Les journaux, en fin de semaine dernière, soulignaient que l'enquête aurait permis aux limiers de découvrir certains indices qui laisseraient croire que la tragédie serait l'oeuvre d'un pyromane.

La Sûreté municipale, au début de la semaine, recherchait un couple d'âge moyen qui aurait été vu vers 7 h 45 du matin, soit une dizaine de minutes avant le sinistre, descendant l'escalier de la demeure de la famille Alarie. On sait que le père de famille avait alors dit ne pas se souvenir de la visite de qui que ce soit, à une heure aussi matinale.

Témoignage d'un conducteur de taxi

Hier, le directeur de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, le capitaine Georges Gagnon, a déclaré aux journalistes qu'aucun couple n'avait été vu descendant l'escalier conduisant au logis des Alarie. Cette version provenait du témoignage d'un conducteur d'auto-taxi qui, interrogé par la police, avait dit avoir vu un couple descendre l'escalier. Selon la police, la reprise de l'interrogatoire a permis d'établir ce qu'avait vu le témoin, c'était M. Robert Alarie, le père de famille qui sautait du deuxième étage au tout début de l'incendie.

Selon le capitaine Gagnon, il est assez peu vraisemblable, du moins pour le moment de songer à une main criminelle. Il est à noter cependant que le directeur de la Sûreté nous a maintes fois souligné qu'il n'était pas au courant des résultats de l'enquête à date et qu'il n'avait vu aucun rapport à ce sujet. D'autre part, l'inspecteur du Commissariat des Incendies de la province, qui poursuit toujours son enquête et ses nombreux interrogatoires, continue de s'entourer du plus grand silence.



(Photo Roland Lemire)

UNE partie de l'équipement ultra moderne de la section électronique de l'Institut de Technologie de Trois-Rivières.

Inauguration du département électronique à l'Institut de Technologie

L'honorable Bertrand sera à Trois-Rivières le 10 février

par Jean NAUD

TROIS-RIVIERES — La population trifluvienne recevra dans ses murs l'honorable Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la semaine nationale de l'électricité. L'honorable Bertrand sera à Trois-Rivières le 10 février prochain et présidera à l'inauguration du département électronique de l'Institut de Technologie de Trois-Rivières.

C'est ce que nous déclarait le président de la Ligue Électrique du Québec, M. Lucien L'Heureux, après qu'il eut reçu confirmation par écrit de la présence du ministre de l'Éducation. Dans sa visite, M. Bertrand sera accompagné de Me Yves Gabias, secrétaire de la Province et député du comté de Trois-Rivières, à l'Assemblée législative.

Plusieurs hauts dignitaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Spécialisé prendront également part à cette manifestation qui clôturera la semaine nationale de l'électricité, qui, cette année, se tient du 5 au 11 février.

D'autres activités seront également au programme: la proclamation officielle sera faite par son honneur le maire René Matteau, de Trois-Rivières, lors d'un dîner dont le conférencier sera M. P.-E. Larose, directeur-adjoint de l'Enseignement pré-universitaire et professionnel, au ministère de l'Éducation. Ce dîner sera servi à la Marina, le 7 février.

Mercredi soir, à l'Institut de Technologie de Shawinigan, M. Paul-Emile Guay, de l'Hydro-Québec, sera le conférencier. Cette conférence portera sur le chauffage à l'électricité et sera suivie de la visite du nouvel institut.



L'hon. Jean-Jacques Bertrand

Section électrotechnique

Cette année, il y a 396 élèves finissant à l'Institut de Technologie de Trois-Rivières,

dont 151 termineront leurs études en électronique et en électricité. Ils seront d'ores et déjà diplômés dans la section électrotechnique, à options diverses. L'an passé, 70 étudiants étaient diplômés en électricité, et 49 en électronique. Ils ont tous trouvé un emploi sur le marché du travail.

Si la popularité de la section électrotechnique est sans cesse grandissante, il en est de même de l'Institut de Technologie de Trois-Rivières, construit en 1959 pour environ 750 élèves. Cette année, le nombre total d'étudiants qui fréquentent l'Institut a atteint 1058. Cette école fut la première institution, dans la province, à dispenser des cours jour et nuit, dans certaines sections.

L'inauguration de la section électrotechnique nouvelle formule, a été rendue possible grâce à la collaboration de la Ligue Électrique du Québec, section Maurice, dont le président est M. Lucien L'Heureux, professeur et chef de la section de l'électricité à l'Institut. Plus de 300 invités sont attendus à cette manifestation, dont les maires de la région et quelques personnalités du domaine de l'éducation et de l'industrie.

Une visite de la section électrotechnique sera nécessairement au programme, et les invités pourront voir au travail tous les élèves de la section puisque les cours seront dispensés comme aux heures régulières. Les invités pourront également voir le fonctionnement de l'équipement éducatif de dernière conception dans l'enseignement de l'électrotechnique.

Deux personnes sont légèrement blessées dans une collision

TROIS-RIVIERES (Y.B.) — Une collision est survenue vers 9 h 30, jeudi soir, entre un camion-citerne et une automobile, à l'intersection des rues Sainte-Marie et Bonaventure.

Les deux conducteurs impliqués dans cet accident sont M. Denis Landry, domicilié à 1420, 10e avenue, à Shawinigan, chauffeur d'un camion de la compagnie Provost, et M. Jean Carbonneau, du 2847 de Francheville, à Trois-Rivières. Ce dernier circulait du nord au sud, sur la rue Bonaventure, quand son véhicule, une Buick 1957, fut heurté par le camion, qui se déplaçait d'est en ouest sur la rue Sainte-Marie.

Dans l'impact, le côté gauche de l'automobile a été complètement défoncé et le pare-brise ainsi que la lunette arrière ont été pulvérisés. L'épouse du conducteur, qui accompagnait ce dernier, a subi un choc nerveux et a été immédiatement transportée à l'hôpital. Quant à M. Carbonneau, il souffre de coupures aux mains.

La résolution a toutefois été retirée temporairement

par Jean GUILBERT

TROIS-RIVIERES — Comme la rumeur le laissait entendre depuis un certain temps, la formation d'un comité exécutif au sein du conseil de ville a été remise en cause lors d'une séance de nos édiles, hier soir.

L'échevin Benoît Giguère, recevant l'appui de son collègue Aimé Lefrançois, a en effet présenté une résolution demandant que soient retirées du bill que la Cité entend faire approuver par la Législature provinciale toutes les dispositions se rapportant à la formation d'un comité exécutif.

Cette résolution a toutefois été retirée temporairement qui eut lieu le 19 décembre dernier. "Tous ont alors accepté le projet", de déclarer M. Vallières.

Plusieurs raisons militent en faveur d'un tel projet: — la Cité pourrait réaliser certaines économies par une administration plus rapide; — on soulagerait le gérant municipal d'une bonne partie de ses responsabilités; — des comités exécutifs réalisés dans d'autres municipalités du Québec se sont avérés un succès.

Texte de la résolution

ATTENDU que le projet de bill de la Cité comporte la formation d'un comité exécutif au sein du Conseil municipal;

ATTENDU que la population de la Cité de Trois-Rivières ne comprend qu'environ 63.000 âmes;

ATTENDU que la formation d'un comité exécutif pour la Cité est prématurée;

ATTENDU que les contribuables de la Cité de Trois-Rivières ont confié à un maire et huit échevins l'administration de leurs deniers;

ATTENDU que la teneur du projet de bill semble présenter des difficultés d'interprétation et d'application;

ATTENDU que la population de Trois-Rivières ne connaît pas le contenu du projet de bill qui doit être soumis à la Législature Provinciale;

ATTENDU que pour assurer l'harmonie au sein du Conseil et travailler dans l'intérêt de la collectivité trifluvienne on doit éviter de provoquer la méfiance sous quelque forme que ce soit;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. l'échevin Benoît Giguère

SECONDE PAR: M. l'échevin Aimé Le François

Que la Cité retire immédiatement du projet de bill qui doit être soumis à la Législature Provinciale toutes les dispositions se rapportant à la formation d'un comité exécutif.

formation d'un comité exécutif et ceux qui s'y opposent, se sont finalement entendus pour présenter la résolution lorsque tous les membres du conseil de ville seront présents.

La résolution

Dans sa résolution, l'échevin Benoît Giguère appuie son attitude sur différentes raisons. A son avis, la Cité de Trois-Rivières n'est pas encore assez peuplée pour légitimer un tel mode d'administration, cette mesure est donc prématurée; la population n'est pas suffisamment informée des amendements que le bill de la Cité propose; il y aurait, lui semble-t-il, des difficultés d'interprétation et d'application au sujet du comité exécutif; finalement le conseil a été élu pour diriger la ville, il lui appartient d'administrer la ville.

L'échevin Vallières

Comme il fallait s'y attendre, la présentation de la résolution Giguère-Lefrançois a provoqué la discussion. L'échevin Gaston Vallières qui avec son collègue Fernand Gouneau, absent en raison de son hospitalisation défend à présent la formation d'un comité exécutif, s'est immédiatement levé pour rappeler que cette mesure ne date pas d'aujourd'hui. L'ancien conseil, sur lequel siégeaient plusieurs des échevins actuels, s'était prononcé unanimement en faveur du comité exécutif.

M. Vallières a également rappelé que des corps intermédiaires comme la Chambre de Commerce, se sont également prononcés en faveur de cette nouvelle mesure administrative. Selon lui, le conseil devrait solliciter encore aujourd'hui l'opinion des divers corps intermédiaires de la Cité ainsi que des groupements et associations, afin d'obtenir ainsi l'opinion du public.

A son avis, les membres du conseil de ville ont pris connaissance du projet dans toutes ses modalités lors de deux

Réformes

L'échevin Vallières souligna par ailleurs que le conseil actuel depuis son élection avait adopté certaines réformes pour la plupart en fonction de la formation d'un comité exécutif: la nomination d'un gérant du personnel, la disparition des membres du conseil sur les commissions municipales; le respect de l'autonomie des chefs de service. "Peu importe le choix des membres", de déclarer finalement.

(Voir: La Formation page 17)

CARNAVAL

"LE DYNAMIQUE"

STE-MARGUERITE

PROGRAMME

Aujourd'hui, 8 hres : Soirée yé-yé avec orchestre, avec "Les Mustang". Samedi, 8 h, 30 : Soirée des "Adieux de la Reine" Nicole Beaudet, au Parc Ste-Marguerite, avec orchestre. Dimanche, 1 h, 30 : Saut en parachute, sur les terrains du Parc Ste-Marguerite, (d'autres attractions). 8 hres : Promenade en traîneau (Sleigh Ride) dans les rues de la paroisse. Soirée avec orchestre au retour des participants du Sleigh Ride et les amis.

BILLET EN VENTE:

Marché Edouard

1650, Du Moulin 374-5767

Restaurant Henri

2122, de Ramezay 375-3166

VIVE LE CARNAVAL

Circulation de faux chèques

Jeune femme de notre ville recherchée par la Sûreté

TROIS-RIVIERES (G.N.) — La Sûreté municipale de Trois-Rivières recherchait hier une femme d'une trentaine d'années, résidant sur la rue Laviolette, à Trois-Rivières, en rapport avec la circulation de faux chèques qui ont été émis dans la Vieille Capitale ces jours derniers.

C'est la police municipale de Québec qui s'est mise en

contact avec la police trifluvienne, dans la journée d'hier, afin de retrouver la trace de cette femme qui sera vraisemblablement traduite devant les tribunaux.

Un mandat d'arrestation a été émis contre elle et la police locale devra la remettre entre les mains des limiers québécois. Elle comparaitra en cour des Sessions de la Paix pour répondre à 11 accusations lui reprochant d'avoir mis des faux chèques en circulation.

Selon la police, la jeune femme aurait fait plusieurs chèques en y apposant sa véritable signature, mais sans toutefois posséder de compte en banque.

Hier, on a retrouvé l'adresse exacte où habite cette femme, mais à leur arrivée sur les lieux, les policiers ont appris qu'elle avait quitté la ville pour quelques jours. Enfin de journée, elle faisait toujours l'objet d'intensives recherches. On ignore la valeur exacte des montants d'argent détournés.

Michel Bédard passera deux mois à l'ombre

TROIS-RIVIERES (Y.B.) — A la séance de jeudi des Sessions de la Paix, Michel Bédard, accusé d'avoir émis deux chèques sans provision, a plaidé coupable et a été condamné à deux mois d'emprisonnement par le juge Léon Girard. L'accusé, d'adresse inconnue, était accusé sous deux chefs. Le 15 octobre, en effet, il émettait un chèque sans provision pour une somme de \$65, au nom de M. Claude Doyon, en échange d'effets d'épicerie. Il recevait le 23 octobre à la même épicerie, pour une somme cette fois de \$130.

Le prévenu qui avait déjà comparu, a choisi jeudi de plaider coupable et d'être jugé par un magistrat seul. Il a imploré la clémence de la Cour. Cependant, le juge Girard, étant donné les précédents du coupable, a condamné celui-ci à un mois d'emprisonnement pour le premier chef et à deux mois pour le second. Les deux sentences devront être purgées concurremment.

Me Trudel occupait pour la Couronne. A la même séance, Marcel Langevin, domicilié au 526 A de la rue Notre-Dame, à Champlain, a plaidé coupable à l'accusation d'exercice illégal de la profession de plombier et a été condamné à \$100 d'amende et aux frais, ou à trois mois d'emprisonnement. C'est Me Methot qui occupait pour la Couronne.

Mais la mauvaise température a fait des siennes

La grève des autobus n'a pas nui au commerce

par Jean GUILBERT

TROIS-RIVIERES — La grève du transport en commun a moins nui jusqu'ici au commerce local que la dernière tempête de neige. C'est ce qui ressort en effet d'une petite enquête que nous avons menée auprès d'une vingtaine de commerçants du centre-ville.

Notre enquête nous a permis d'établir que la grève des employés de la Compagnie de Transport Saint-Maurice qui prive les trois villes-sœurs d'un transport en commun depuis déjà une semaine, n'a pas encore affecté les ventes dans les gros magasins de la rue Des Forges ou de la rue Notre-Dame.

Chez les "gros" "Notre chiffre d'affaires a continué d'augmenter comme

s'il n'y avait pas de grève dans le transport en commun", nous a déclaré l'un des représentants d'un gros magasin. "Au contraire", de déclarer un autre, "si nous constatons qu'il y a moins d'achalandage dans notre établissement au cours de la matinée, nous constatons toutefois que la clientèle est plus nombreuse au cours de l'après-midi et surtout à l'heure du dîner. A cause de l'absence de transport en commun, nombre de personnes prennent leur repas du midi en ville et en profitent pour faire leur magasinage".

Les "15 cents"

Les magasins les plus affectés par l'absence des autobus, sont ceux que les gens nomment communément "les 15 cents". Ces magasins à chaînes

qui profitent pour une grande part de l'achalandage des clients qui circulent à journée longue d'un établissement à l'autre sans trop savoir quoi acheter ou à la recherche des "aubaines" subissent, pour leur part, une baisse dans leurs ventes. "Il nous faudra même remercier une partie de nos employés surnuméraires", nous a déclaré un gérant. Un autre a songé plutôt à réduire les heures de travail de son personnel. Ces commerçants constatent surtout que les acheteurs du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières-Ouest sont moins nombreux.

Le temps "mort"

La plupart des commerçants ne cachent pas que le mois de février est "le temps mort" au point de vue commercial.

Après la période des fêtes où le commerce est le plus florissant et la période des "soldes" d'après les fêtes, tous les commerçants au détail font face à une période durant laquelle le commerce est au ralenti.

Plusieurs répondent alors que les chiffres d'affaires enregistrés en ce temps-ci de l'année sont comparables à ceux enregistrés durant la même période l'an dernier.

Chez les magasins spécialisés, la grève du transport en commun n'a encore eu aucun effet. "Le client qui vient chez nous, n'est pas celui qui se promène sur la rue", nous a déclaré le représentant d'un magasin de vêtements pour hommes. "Celui qui vient chez nous est un client habituel ou

un nouveau mais avec un but bien déterminé". Ainsi dans la chaussure, dans le vêtement, l'absence des autobus n'a pas encore affecté le chiffre d'affaires.

Conclusion

Il est sans doute encore trop tôt pour la plupart des commerçants de Trois-Rivières d'évaluer les répercussions de l'arrêt du transport en commun sur la marche des affaires. Ils seront plus en mesure de le faire après trois ou quatre semaines si, vraiment, comme on le laisse entendre, ce conflit persistait aussi longtemps. Cependant, et tous sont d'accord là-dessus, la dernière tempête de neige a nui beaucoup plus à leur commerce que la grève des employés d'autobus.

Regardons les problèmes bien en face

La grève des enseignants de la Régionale des Vieilles Forges entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine.

Les deux parties en cause dans ce conflit n'avaient tenté aucun rapprochement jusqu'à hier alors qu'elles se sont rencontrées pour étudier la possibilité de faire appel à un médiateur. Au moment d'écrire ces lignes, tout semblait indiquer qu'il y avait un certain espoir de ce côté.

La dernière semaine a été celle des parents qui se sont débattus comme diable dans l'eau bénite pour chercher des solutions. L'Association des Parents a même tenu un scrutin afin de demander aux gens s'ils étaient favorables ou non à l'arbitrage dans le présent conflit. Le résultat de ce scrutin a montré que plus de 95 pour cent de ceux qui y ont participé favorisaient l'arbitrage.

Le bureau des délégués de la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges n'a guère été impressionné par ce résultat. Il ne fallait pas s'en surprendre puisque les négociateurs de la régionale avaient déjà carrément repoussé l'arbitrage demandé par les enseignants eux-mêmes. Les négociateurs de la régionale avaient alors expliqué, en termes plus ou moins précis, qu'ils n'avaient pas confiance aux arbitres ou tout au moins que leur compétence en matière d'éducation pouvait prêter à caution. En somme, ils craignaient que l'arbitrage ne force la régionale des Vieilles Forges à dépasser les normes fixées par le ministère de l'Éducation avec tout ce que cela pouvait impliquer de pertes de subventions gouvernementales.

Le conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières vient de donner

raison aux commissaires en se prononçant contre l'arbitrage. Les membres de ce conseil d'administration estiment que l'arbitrage pourrait se solder par une hausse de taxe.

Cette crainte, tous les contribuables la ressentent. Mais, il va falloir, à un moment donné que nous cessions de jouer le jeu de l'autruche et que nous regardions les problèmes bien en face. Cette révolution tapageuse de l'éducation devra se payer un jour. Que ce soit le gouvernement qui paye ou les régionales ce sera en définitive Jos Public qui acquittera la note. Que celui qui croit sincèrement que nous n'aurons pas d'augmentations de taxes, se lève. Nous lui élèverons un monument pour commémorer sa naïveté.

Le problème ne se situe pas au niveau régional, il se situe au niveau provincial. Le cancer est généralisé et ce n'est sûrement pas en se targuant de grands discours et en cherchant à trouver les responsables de cette maladie contagieuse qui a nom "conflits scolaires" que l'on parviendra à enrayer le mal. Comme l'a expliqué brutalement l'ancien ministre libéral Emile Lafrance, la situation présente n'est pas imputable uniquement à l'actuel gouvernement, mais également à l'ancienne administration Lesage.

Cessons de faire de la politique et des affaires sur le dos des écoliers. Ce qui importe avant tout c'est que les élèves retournent en classe. Comme le répétait M. Emile Lafrance, tout le monde parle de ses droits, mais personne ne semble songer à ses devoirs. Cet axiome qu'affectionnait particulièrement l'honorable Maurice L. Duplessis, devrait encore avoir un sens en 1967.

Sylvio ST-AMANT

Peut-on avoir la parité des salaires?

En Ontario, quand on parle de parité des salaires, les chefs syndicaux songent surtout à ceux payés dans une industrie américaine du même type. C'est dans l'industrie de l'acier et celle de l'automobile que ce problème se pose le plus fréquemment. Si les chefs syndicaux ne professent pas la plus grande unanimité en ce domaine, parce qu'assez bien informés des obstacles à supprimer pour atteindre un tel objectif, l'ensemble des syndiqués a une opinion bien arrêtée et ne voit pas pourquoi le même métier ne commanderait pas même salaire dans les usines de l'un et l'autre pays. Les complexités de ce problème leur échappent.

La parité des salaires n'est pas question inconnue au Québec. Mais dans le cas de notre province, il s'agit de parité surtout avec l'Ontario. On ne doit pas s'étonner si nos chefs syndicaux réclament à grands cris, pour les travailleurs du Québec, la parité des salaires d'ici avec ceux versés aux travailleurs de l'Ontario. Ce désir est légitime puisque le salaire moyen du travailleur ontarien était, en 1963, de \$700 plus élevé que celui du travailleur québécois.

Si l'on examine et scrute ce problème de parité des salaires, d'une parité, en soi, souhaitable, ne peut-on pas se demander si sa réalisation est possible dans le contexte économique canadien actuel?

Aucune réponse sérieuse n'est possible sans un examen de certains aspects et facteurs économiques. Il y a tout d'abord celui de la productivité supérieure de l'Ontario. On ne saurait refuser de concéder qu'il existe un joint entre salaire et productivité, le premier dépendant dans une certaine mesure au moins du second. Toutes les statistiques comparées de la productivité entre les deux provinces accordent une nette supériorité à la province voisine. Nous ne citons pas le tableau dressé de la productivité au Québec et en Ontario, nous bornant à n'en rapporter

que la conclusion. D'ailleurs ces chiffres n'ont pas, à notre connaissance, été contestés et mis en doute par les principaux tenants, au Québec, de la parité des salaires.

On doit tenir compte de la nature des industries. Celle des industries secondaires au Québec a peu de chance de changer. L'Ontario a beaucoup plus d'industries lourdes comparativement au Québec. C'est précisément dans ce secteur économique que les salaires sont les plus élevés.

Cette différence dans la rémunération annuelle moyenne de l'ouvrier de la production n'est pas particulière au Québec et à l'Ontario. Elle existe même aux États-Unis. Ainsi, en 1963, la moyenne des salaires payés dans l'État du Michigan, s'élevait à \$6,350 pour une valeur ajoutée moyenne de \$18,900, tandis que dans l'État de New York, la moyenne de salaires payés était de \$4,920 pour une valeur ajoutée de \$15,400 par ouvrier.

Comment expliquer ces différences?

L'auteur de l'étude à laquelle nous référerons l'attribue à la nature différente des industries, dans ces deux États américains. Ce facteur explique aussi la disparité des salaires entre l'Ontario et le Québec.

Y a-t-il solution? Est-il possible de corriger la disparité de la moyenne des salaires entre le Québec et l'Ontario?

C'est, nous dit l'auteur de cette étude, de "créer au Québec une atmosphère propice à l'implantation des industries les plus rémunératrices, soit de la nature de celles qui produisent des salaires élevés en Ontario.

Tout dépend de nous. Il ne s'agit pas seulement de l'admettre, mais de le vouloir. Ne comptons pas sur les autres. C'est à nous de forger notre destin économique.

Hector HEROUX

Un musée du papier à Trois-Rivières!

Nous voudrions aujourd'hui signaler une très heureuse initiative de la Canadian Industries Limited. En effet, cette compagnie vient d'acquiescer une vieille maison dans le Vieux-Montréal. Cette acquisition est au nombre des projets de la Compagnie C-I-L à l'occasion du Centenaire du Canada.

Cette vieille maison de pierre, qui date du début du dix-neuvième siècle, sera restaurée conformément au plan d'ensemble de la Commission Jacques-Viger pour la préservation et la rénovation du secteur historique de Montréal.

La C-I-L se propose d'y tenir périodiquement des expositions de la collection du Musée d'armes et de munitions qui s'ouvrira l'an prochain à Brownburg, Québec, de même que des présentations de la collection C-I-L d'oeuvres d'art.

Nous nous demandons pourquoi une réalisation semblable ne serait pas possible à Trois-Rivières!

Nous possédons un quartier historique d'une richesse incalculable mais qui hélas n'est pratiquement pas exploité au point de vue touristique. Nous ne semblons pas posséder le sens des affaires et de la publicité.

Trois-Rivières est reconnu comme le centre mondial du papier. Fort heureusement que l'on nous apprend cette réalité dans nos manuels

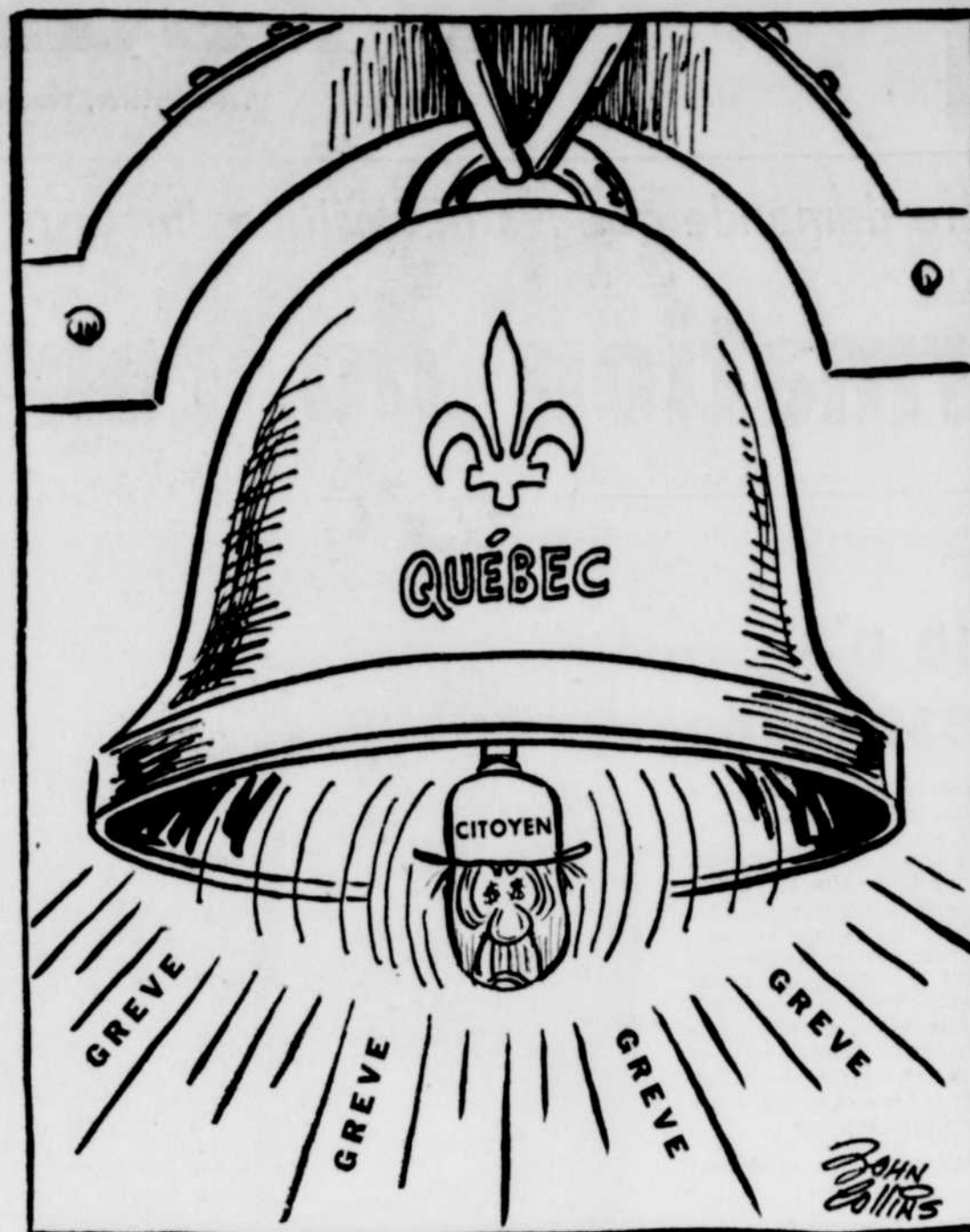
d'histoire et au moyen de quelques dépliants touristiques, car autrement, on ne s'en douterait guère. Chose certaine, ce n'est pas tellement évident.

A-t-on déjà pensé à concrétiser ce titre de gloire de "Capital mondiale du papier" par autre chose que d'immenses cheminées? Pourquoi n'aurions-nous pas à Trois-Rivières un musée du papier? Ne serait-il pas possible que nos compagnies de pâtes et papiers se porte acquiescent d'une maison historique de notre vieux quartier? Nous pensons au Manoir de Tonnancourt, propriété des Filles de Jésus et qui abrite présentement le Jardin de l'Enfance, le site serait idéal. Un tel musée deviendrait un attrait touristique de première force.

Bien sûr, un tel projet ne se réalisera pas lui-même. Il faudrait entreprendre une campagne en ce sens. De telles initiatives reviendraient à nos comités et commissions touristiques. Nos compagnies de pâtes et papiers accepteraient probablement d'étudier la question. Mais encore faudrait-il que cela réponde à un désir.

Ce qui est possible et souhaitable ailleurs devrait être possible et souhaitable chez nous. A moins évidemment que nous préférions conserver notre petite vocation de ville "pause-café".

Sylvio ST-AMANT



La Belle Province

Pickersgill communique avec Vincent

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, a fait savoir hier aux Communes qu'il avait communiqué dans la matinée avec le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Clément Vincent, au sujet d'éleveurs à grain dans le port de Québec.

"J'ai dit au ministre de l'Agriculture du Québec," a déclaré M. Pickersgill, en réponse à une question de M. Théogène Ricard, PC—St-Hyacinthe Bagot, "qu'aucune décision, relativement à la vente de ces éleveurs à grain, n'a été prise en l'assurant que dans cette décision le gouvernement fédéral tiendra compte au plus haut point des intérêts des consommateurs de grains de la région".

Le ministre a noté qu'il a été informé qu'une certaine publicité avait été faite portant sur des demandes de soumissions pour la vente des éleveurs. Il a insisté cependant sur le fait "qu'aucune décision n'a été prise".

La Régie des rentes aura perçu de la population québécoise en 1971 la somme mirobolante de \$1 milliard, 300 millions

QUÉBEC (J.R.) — La rente de retraite mise de l'avant par le Québec projette des chiffres pour l'avenir qui peuvent faire jongler les grands de la finance. Un seul exemple: en 1971, la Régie des rentes du Québec aura perçu de

la population québécoise \$1,300,000,000 et paiera cette même année en prestations \$53,000,000.

Si l'on calcule que pour la seule année 1971, la Régie des rentes du Québec retirera \$78,000,000 d'intérêt sur les petits dépôts de citoyens et qu'elle ne paiera que \$53,000,000 en prestations, elle réalisera donc un profit net de \$25,000,000. De plus, nous calculons ici que l'intérêt pour cette année 1971 sans compter les intérêts accumulés au cours des années 1967-68-69-70, qui peuvent représenter un montant de quelque \$100,000,000.

Bien entendu, les prestations payées aux citoyens vont en augmentant. Mais l'écart entre les intérêts et les nouveaux dépôts versés par les Québécois mis ensemble avec les dépôts révéleront indubitablement que la Régie des rentes du Québec accroîtra constamment son capital malgré l'accroissement des prestations.

Prenons l'année 1976. La Régie des rentes aura perçu des dépôts de l'ordre de \$2,600,000,000 et jouira pour cette seule année d'intérêts qui dépasseront les \$130 millions. Cette Régie des rentes ne versera alors que \$188,000,000. Mais à ce \$130 millions d'intérêt recueilli au cours de l'année 1967, il faut ajouter les intérêts à cours des neuf années précédentes qui dépasseront les \$100,000,000 pour laisser encaisser de quelque \$50,000,000.

Ces chiffres démontrent que si cette Régie des rentes du Québec n'est pas une formule nouvelle de taxation, c'est pour le moins une réserve considérable et cumulative pour le Québec.



(Téléphoto PC)

LE GOUVERNEMENT provincial désire se porter acquiescent de cette superbe résidence située sur le Chemin St-Louis à Québec pour loger le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe et les membres de sa famille. Cette maison est actuellement la propriété de M. T.-H. Dunn. On se souvient que l'ancienne résidence de Bois de Coulombes a été détruite par un incendie en février 1966. M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur à l'époque, devait perdre la vie dans les flammes.

Pour se conformer au français international

Le service de l'enfance exceptionnelle devient le service de l'enfance inadaptée

QUÉBEC (J.R.) — Afin de se conformer au français international, le ministère de l'Éducation annonce que le service désigné jusqu'ici sous le nom d'enfance exceptionnelle portera dorénavant le nom de service de l'enfance inadaptée. Ce terme "enfance inadaptée" s'applique aux enfants ou adolescents dont la santé, la moralité ou l'éducation sont mises en danger, soit par leurs déficiences physiques, sensorielles ou psychiques ou leurs troubles du caractère ou du comportement, soit par leur milieu familial ou leurs conditions de vie.

Le service de l'enfance inadaptée s'occupe de dépister les problèmes auxquels ce secteur de la population scolaire doit faire face. Il leur indique aussi comment trouver dans leur propre milieu, les éléments de solution. M. Clément Thibert, directeur du service de l'enfance inadaptée, travaille présentement à la préparation d'un li-



MONSIEUR GUY FAVREAU, président du Conseil privé, a repris son siège aux Communes, cette semaine, après une longue maladie qui l'a cloué au lit durant plusieurs mois. Ces deux photos illustrent à quel point M. Favreau a été malade.

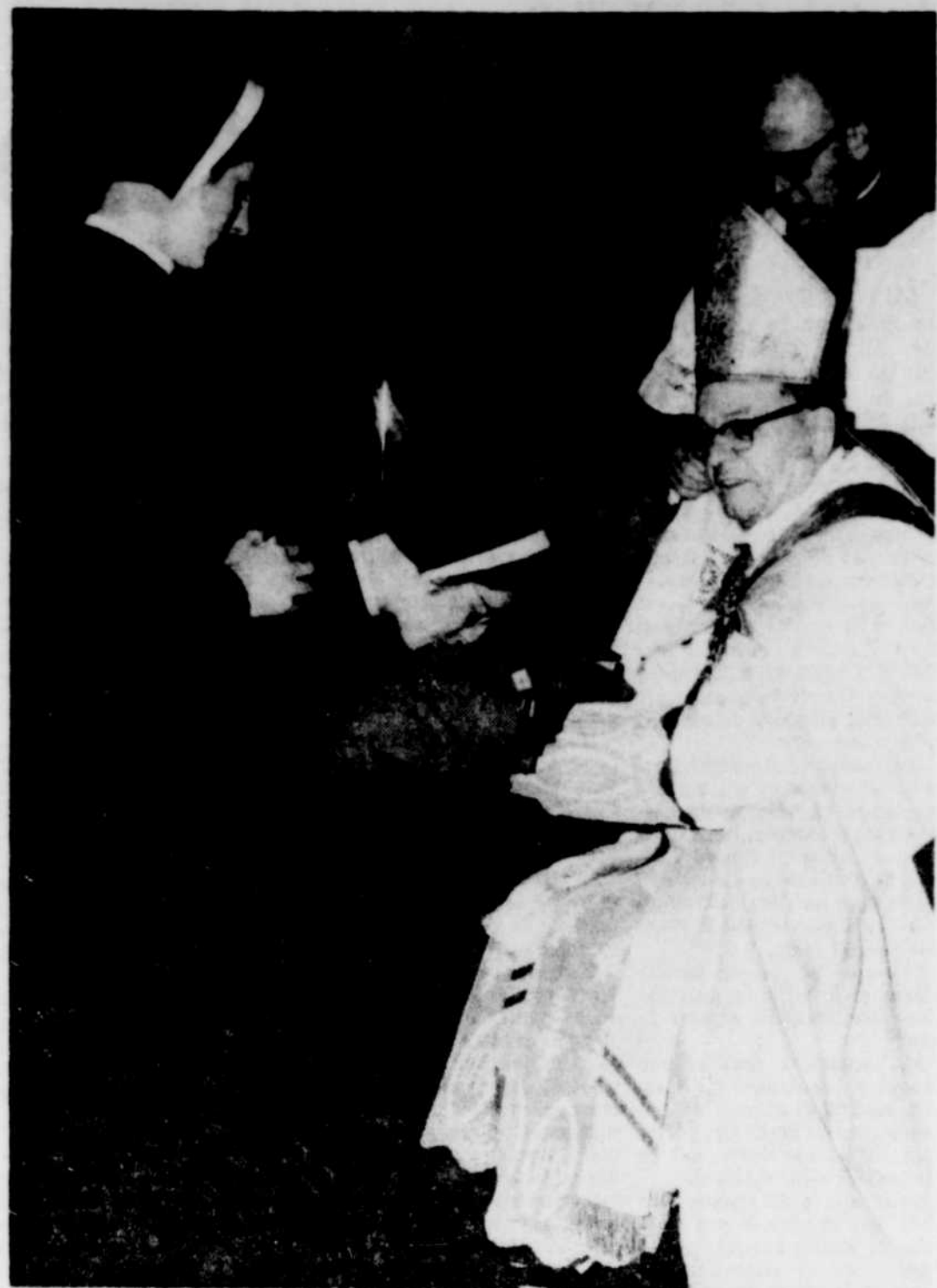
Conférence d'information

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand et un certain nombre de hauts fonctionnaires de son ministère se tiendront à la disposition des membres de la Tribune parlementaire et des chroniqueurs de l'éducation le lundi, 13 février 1967, à 10h30, en la salle du comité des bills privés, dans le but de tenir une conférence d'information sur l'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel.

le nouvelliste				
Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC. FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE 374-2591				
AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France Presse, Service de Photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.				
Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproductions des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.				
Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.				
ABONNEMENT PAR POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au cœur du Québec OU IL N'Y A PAS de livraison par camions	12.00	7.00	4.00	1.50
Au cœur du Québec OU IL Y A livraison par camions	23.00	13.00	7.00	3.00
Autres au Canada et États-Unis	25.00	14.00	8.00	3.50
Autres Pays	30.00	16.00	9.00	4.50

Ce qu'on dit:	Frapper une auto, un piéton
Ce qu'on doit dire:	Heurter une auto, renverser un piéton

Ce qu'on dit:	Offense
Ce qu'on doit dire:	Délit



DEUX des nouvelles novices des Soeurs Grises de la Croix, photographées lors de la cérémonie de vêtue, en l'église Ste-Madeleine, le 2 février, jour de la

Purification de la Ste-Vierge, Mgr Georges-Léon Pelletier officiait à cette cérémonie.

"La prise d'habit est la consécration totale"

TROIS-RIVIERES (H.V.) — En l'église Ste-Madeleine, avait lieu, hier après-midi, une cérémonie de vêtue chez les Soeurs Grises de la Croix. Seize postulantes de cette congrégation ont revêtu l'habit des novices. Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier a présidé cette cérémonie, fort touchante, en présence de nombreux prêtres, religieux et religieux, parents et amis des jeunes religieuses.

Après la cérémonie de vêtue, Son Excellence fit une brève allocution, s'adressant aux nouvelles novices: "La prise d'habit est la consécration totale. C'est une cérémonie brève mais lourde de signification. Des jeunes filles sortent de l'état de chrysalide pour devenir des adultes au sein d'une communauté. Vous demeurerez en Dieu, vous ne pouvez faire autrement que de posséder une certaine allégresse, mé-

me dans les contrariétés qui parfois vous assailliront". Monseigneur Pelletier était assisté des révérends Pères J.-Louis Arel, o.m.i., supérieur du monastère Notre-Dame-du-Cap, et Roland Valin, o.m.i.

Les nouvelles novices sont: Sr Jeannine Bordenave de Shawinigan, Sr Gisèle Provost, Ville Lasalle, Sr Yolande Lacharité, Drummondville, Sr Raymond Matteau, Shawinigan, Sr Paule Allard, Drummondville, Sr Nicole Bourassa, Shawinigan, Sr Mireille Blais, Cap de la Madeleine, Sr Cécile Beuprê, Shawinigan, Sr Lise Rivard, Trois-Rivières, Sr Nicole Gauthier, Shawinigan, Sr Yvette Dubois, St-Georges-de-Champlain, Sr Suzanne Yergeau, Drummondville, Sr Nicole Guay, Pointe-du-Lac, Sr Claire Lamarre, Shawinigan, Sr Claire Gagnon, Shawinigan, Sr Louise Côté, Yamachiche.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne: si les livres et les poudres réduites de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

à compter de maintenant jusqu'au 19 juin 1967
dans tous les produits **Biopage**

***JOUEZ Biopage** C.P. 4444
QUÉBEC 2

EN COLLABORATION AVEC Westinghouse

postez ce coupon dûment rempli (ou un fac-similé) et vous pourrez gagner l'un des 20 magnifiques produits Westinghouse d'une valeur de \$100 à \$400. Si vous êtes un des chanceux dont les noms seront tirés à tous les lundis jusqu'au 19 juin 1967, vous n'aurez qu'à répondre à une simple question d'actualité pour recevoir votre prix.

Une cuisinière Westinghouse, de luxe, d'une valeur de \$400. Si vous avez croché le produit-vedette à la semaine.

Une TV ou un stéréo portable Westinghouse d'une valeur d'au moins \$100. Si vous n'avez pas croché le produit-vedette.

Nom _____ Tél. _____

Adresse _____

Nom de votre épicerie ou boucher _____

Permettez les excellents produits Biopage, mon produit-vedette pour la semaine est: Boudin ☐ — Corne ☐ — Graines de sésame ☐ — Tête framboise ☐ — Pâté à la viande ☐ — Salade aux œufs ☐ — Soufflé ☐ — Egg Rolls ☐.

ce concours exclut tous les employés de Biopage Inc.

CHARCUTERIE BILOPAGE INC.

la seule à Québec, sous inspection sanitaire fédérale

la plume et le pluméau

Le scandale

A notre époque de l'ère spatiale, il semble que toutes les barrières soient tombées: on fait et on dit ce qu'on veut. Il n'y a plus de sujets tabous, dans les conversations et dans les lectures, et on se permet toutes les audaces, dans le vêtement et dans les actions. Les jeunes surtout, ne veulent plus d'aucune restriction, quelle qu'elle soit.

Sur bien des points—sur presque tous même—je suis d'accord avec le progrès. Je déteste l'hypocrisie et je souhaite que chaque personne vive dans la vérité d'elle-même. Je suis persuadée que la vérité ne peut faire de tort.

Où, je crois tout cela. Et cependant, j'avoue que toutes les personnes ne sont pas prêtes à être mises en face de la vérité absolue. Je crois que toutes les actions, même les plus naturelles et les plus normales, ne doivent pas être faites devant tout le monde. Je crois que toutes les personnes ne sont pas dans la disposition d'esprit ou n'ont pas la maturité nécessaire pour entendre n'importe quel discours.

Parce qu'il y a une chose qu'on ne doit pas oublier: c'est ce qu'on appelle le scandale. Il y a le scandale des faibles, c'est-à-dire des personnes qui se scandalisent pour les actions les plus innocentes, les paroles les plus ordinaires. Et il y a le vrai scandale, celui que réprouve l'évangile.

La caviar est une nourriture délicate et même très bonne pour la santé puisqu'il contient tous les éléments des fruits de mer. Mais on n'en donnerait pas à un bébé de huit mois. Il en est de même des livres, des actions, des costumes et des toilettes.

Tous nous devons tenir compte de la faiblesse ou de la naïveté de notre entourage. Dans nos paroles et nos actions, nous devons observer une certaine modération, de peur de faire scandale. "Malheur à celui par qui le scandale arrive", dit l'Écriture.

Tout en respectant la vérité, nous devons mettre la pédale douce à certaines de nos expressions. Et, même si c'était vrai, je ne vois aucune raison pour traîner dans la boue tout ce que nous devons respecter. La boue, le salissage n'ont aucune raison d'être dans les conversations privées et encore moins à la télévision.

Il y a beaucoup de choses laides dans le monde, je vous l'accorde. Il y a aussi beaucoup de choses bonnes et belles. Pourquoi toujours souligner les laideurs? Cela peut scandaliser toutes les âmes, pas seulement celles qui sont faibles.

Mamie

Décoration

courrier Mamie

DEMANDE: Je voudrais des renseignements pour la décoration intérieure. Quel cours suivre pour faire cette profession? A partir de quelle année peut-on se perfectionner? A quels endroits peut-on suivre ce cours? Combien d'heures pour la durée du cours? Est-ce que c'est payant? Est-ce que le cours est coûteux? Est-ce que c'est bien demandé? Quel âge faut-il avoir pour suivre ce cours?

PHILAMINY

Reponse: — Le cours en décoration intérieure se donne dans les écoles des Beaux-Arts, à Montréal et à Québec, et aussi à l'École des Arts Appliqués, à Montréal. Le cours des Beaux-Arts dure trois ou quatre années et la même chose aux Arts Appliqués dont voici l'adresse: École des Arts Appliqués, 1430 rue Saint-Denis, Montréal. Vous pourriez écrire à cette dernière adresse pour obtenir tous les renseignements que vous désirez. C'est un cours complet. Il n'est pas très coûteux parce que c'est une école professionnelle du Ministère de l'Éducation. Mais, si vous suivez un cours à Montréal, vous devrez payer votre pension en ville.

C'est une profession intéressante que la décoration et elle peut être assez rémunératrice pour une personne qui a beaucoup de talent et de compétence. Car, pour cela, il faut du talent car cela comporte beaucoup de dessin et de calculs.

Mais la demande n'est pas très grande. Quelques grands magasins emploient une décoratrice. D'autres ont leur propre entreprise de décoration, ce qui demande une certaine mise de fonds.

L'École des Arts Appliqués vous renseignera sur les questions d'âge, de scolarité et de financement.

— O —

Reponse à Citi Cri: — Une jeune fille n'est pas obligée d'envoyer des cartes de la Saint-Valentin à son ami. Mais elle peut, en adresser à tout jeune homme qui l'intéresse. C'est même la seule circonstance où une jeune fille peut prendre cette initiative. Mais pour le cadeau ce n'est pas la même chose. Il n'appartient qu'à un jeune homme d'en offrir et la jeune fille bien élevée n'en fait pas en cette circonstance.

— O —

Reponse à Mirianne: — Les cours de secrétariat se donnent dans n'importe quelle école commerciale.

Cérémonie de vœux perpétuels au monastère des Ursulines

Jeudi matin, fête de la Chandeleur, deux religieuses ont prononcé leurs vœux perpétuels, chez les Ursulines. Ce sont Soeur Marie de la Confiance Bisillon et Soeur Marguerite d'Youville Trotter.

C'est S.E. Mgr Pelletier, évêque de Trois-Rivières, qui officiait et qui a prononcé l'hommage. Il était assisté de M. l'abbé Paul-Edouard Coutu, aumônier et de M. l'abbé Joseph Gervais, assistant-aumônier.

Mme Meagher assume ses fonctions d'ambassadrice

NAIROBI (AFP) — Mme Margaret Meagher, la première femme canadienne ayant rang d'ambassadrice, est arrivée la nuit dernière à Nairobi. A son arrivée, la représentante du gouvernement d'Ottawa a déclaré qu'elle mettrait tout en œuvre pour resserrer les liens d'amitié entre son pays et le Kenya.

Mme Meagher serait le premier ambassadeur du sexe faible dans toute l'Afrique centrale et orientale.

Pour mieux vous

SERVIR

un autre marché

SUPREME

AUX TROIS-RIVIERES

A. MASSE ENR.

665, rue Bureau

Trois-Rivières

Tél.: 374-2481

SUPREME



"Je n'aurais jamais cru pouvoir ajuster mon dentier si parfaitement. Maintenant, il tient bien en place, grâce à CUSHION GRIP". Cette découverte fait la joie de milliers de personnes, leur permettant de parler, rire et manger sans ennui. CUSHION GRIP, une substance thermoplastique unique par sa malléabilité, assure un ajustement parfait des dentiers et les fait tenir bien en place. Une application dure 6 semaines et plus. Inodore et insipide, CUSHION GRIP s'applique directement du tube. Commandez CUSHION GRIP chez votre pharmacien. Pour recevoir un format d'essai, faites parvenir 25¢ avec vos nom et adresse à: Pharmaco (Canada) Ltd., Pointe Claire, Qué. Offre limitée aux résidents du Canada.



(Photo Roland Lemire)
LES RENDEZ-VOUS féminins Inc. étaient les anciennes présidentes de cette association: Mesdames Marie-Paule Marin, Thérèse Desaulniers, Étiennette Guerin,

Lilly Montreuil, Mme Denis Tanguay, conférencière, Mesdames Aline Cheney, présidente actuelle, Pauline Brunet et Huguette Vincent.

Aux Rendez-vous féminins inc.

Avant-première de "Terre des Hommes"

par Huguette Vertty

Les Rendez-vous féminins Inc., du Cap-de-la-Madeleine, tenaient, mercredi soir, leur dîner mensuel, au restaurant Penn Miss. Ce soir, revêtait un caractère spécial, puisqu'on faisait les anciennes présidentes de cette association, depuis la date de sa fondation, en 1959. A cette occasion, la conférencière invitée était Mme Denis Tanguay, déléguée officielle des conférences pour l'Expo 1967.

Mme Tanguay, à l'appui de commentaires bien précis, a certainement suscité l'enthousiasme et la fierté de nos concitoyennes, en présentant de très belles diapositives en couleurs, qui nous ont permis de faire une visite "avant-première" sur l'immense "TERRE des HOMMES", qui bientôt sera une réalité.

L'Expo '67, qui a pour thème "Terre des hommes", dirigée d'Antoine de St-Exupéry, ouvrira officiellement ses portes le 28 avril pour une durée de 6 mois. Montréal, 2e ville française et 7e plus importante en Amérique, fut finalement le choix pour cette exposition de premier ordre qui coïncide également avec l'année du centenaire. Un travail gigantesque a été accompli pour aménager l'île St-Hélène et ses abords, pour en faire un site enchanteur et exceptionnel, presque un défi à la nature, si l'on se rend compte un peu de l'immensité du projet: 25 millions de tonnes de terre et de roc, provenant des excavations du métro ou de gracieux en construction, ont été transportées sur les lieux, jour et nuit, pendant 7 mois.

Soixante-dix pays ont donné leur adhésion, c'est donc dire que le monde entier sera représenté sur cette terre des hommes! Les Pavillons de tous ces pays rivalisent en beauté et en originalité et on a pu se rendre compte que toutes les ambitions étaient permises pour donner à cet événement toute la splendeur qu'il mérite. Le Pavillon de notre pays, comme presque tous les autres, est une merveille où s'allient le bon goût et le génie architectural tout à la fois. Il couvre une superficie de 11 acres et coûtera au pays la jolie somme de 21 millions. Le Canada, comme certains semblent le croire, n'a pas eu la folie des grandeurs, il a

voulu tout simplement être à la hauteur. Certains autres Pavillons n'ont pas fini de nous étonner. Je pense au Pavillon de la France, pavillon qui sera offert à notre pays, après l'exposition, au pavillon Chrétien, à celui de la Thaïlande etc... Comme voies d'accès à ces îles, de magnifiques ponts ont été construits, comme celui de la Concorde, le Pont des îles, le Pont du Cosmos, etc.

En résumé, notre pays peut être fier d'être l'hôte du monde entier en 1967. Il est désireux de savoir ce que ces pays ont à lui offrir, non pas dans un esprit de concurrence, mais dans l'esprit du thème de l'Expo: Qu'il n'y a qu'un seul monde, "la terre" et qu'une seule race, l'homme.



CA C'EST UNE AUBAINE, s'exclame Mme Huguette Pelletier, 1811, rue Pelletier, Trois-Rivières, lorsqu'elle acceptait un chèque de \$500.00 du représentant de Chase & Sanborn. La remise a eu lieu aux AUBAINES ALIMENTAIRES, boul. Des Recollets, endroit où Mme Pelletier avait acheté un pot de café contenant le bon instantané de cette valeur. Sur la photo, de gauche à droite: M. Fernand Demers, gérant général des magasins Aubaines Alimentaires Ltée; M. Gilles Pelletier, époux de la gagnante; Mme Huguette Pelletier, l'heureuse gagnante et les représentants de la compagnie de café Chase & Sanborn MM. G. Gagné et Pierre Desilets.

VENTE ANNUELLE

Qualité supérieure

A PRIX IMBATTABLES

MANTEAUX DE VISON

peaux coupées à l'horizontale pâles ou foncées

- LOUTRE
- CASTOR
- PHOQUE, ETC

BÉDARD

FOURRURES • FURS

1706, ROYALE, TROIS-RIVIERES

Tél. 374-4155



LES AUTORITÉS municipales et scolaires de Grand Mère ont été reçues par le club Richelieu de Grand Mère, au souper régulier de mardi soir, à l'Auberge Grand Mère. Sur la photo, de gauche à

droite: Son Honneur le maire Hormidas Prud'homme, M. Jean-Claude Bellerive, président du club Richelieu et M. Gaston Garceau, président de la commission scolaire.

La collision qui a entraîné le décès des trois frères Veillette

Verdict de mort accidentelle

par Marc ST-PIERRE

Les autorités municipales et scolaires reçues au Richelieu

GRAND-MÈRE (J.E.) — Le club Richelieu de Grand Mère a reçu les autorités municipales et scolaires, à son souper régulier de mardi à l'Auberge Grand Mère, pour bien montrer le respect qu'il porte aux dirigeants de la ville.

Invité à prendre la parole, au nom de ses collègues de l'hôtel de ville, Son Honneur le maire Hormidas Prud'homme a déclaré que "le conseil de ville est très heureux d'être vos invités. Nous sommes d'autant plus honorés de cette invitation que vous accordez beaucoup de respect aux autorités municipales".

M. Prud'homme a ajouté à l'intention des membres du club Richelieu que vous consti-

tuez en quelque sorte l'élite de Grand Mère. Nous, du conseil, appuyons les efforts que vous faites pour votre Camp Richelieu pour l'enfance exceptionnelle".

Le maire a mentionné que si le budget est adopté tel quel, la ville versera une subvention de \$300 au club Richelieu pour l'aider dans son œuvre. "Vous avez toujours fait du bien et c'est à ça qu'on vous reconnaît. Vous ne demandez pas ce que la ville peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour la ville".

M. Gaston Garceau, président de la commission scolaire, a aussi adressé quelques mots. Il a parlé du récent contrat collectif de travail que la commission scolaire vient de signer avec son personnel enseignant.

Selon M. Garceau, le contrat a été signé à la satisfaction des deux parties. Il a parlé du magnifique travail d'équipe dans les négociations, particulièrement du travail du commissaire Gilles Desrosiers, négociateur de la commission scolaire.

M. Garceau a conclu en disant que la signature de la convention collective de travail "est un geste qui sera surtout à l'avantage des enfants de Grand Mère".

SHAWINIGAN — J'ai vu arriver l'automobile par le chemin du rang Bellevue. Elle a ralenti, puis elle a tourné tout de suite sur la route 19b en direction de Shawinigan. J'ai freiné, j'ai freiné... Elle a fait à peu près 20 pieds, et je l'ai frappée.

M. Jean-Yves Turcotte, que les jurés ont d'ailleurs exonéré de tout blâme en concluant à un verdict de mort accidentelle à l'issue de l'enquête, a continué sa déposition en disant qu'il avait tenté d'éviter l'auto des Veillette en passant à gauche. Il a souligné qu'un autre camion, venant en sens inverse, l'avait empêché de réaliser cette manœuvre.

Indiquant avoir percuté l'auto de telle façon qu'elle a sauté la clôture en bordure du chemin sans y toucher, le camionneur a dit que son lourd véhicule de 90.000 livres s'est aussitôt engagé derrière la voiture sans qu'il parvienne à le maintenir sur la route.

"Je me suis poigné la tête à deux mains et je me suis dit: 'Je vais me faire écraser la tête!'"

M. Turcotte a continué son exposé en soutenant qu'il serait mort si la citerne de son camion ne s'était pas détachée. "C'est une chance que ça ait cassé", a-t-il expliqué.

Le témoin a dit ensuite être sorti par la vitre de son véhicule et s'être aussitôt rendu compte de la situation. "Je voyais une roue de machine qui sortait d'en dessous de la citerne", a-t-il précisé.

Il a ajouté s'être rendu ensuite appeler la police.

M. Turcotte a également apporté certains détails techni-

C'est en substance ce qu'a déclaré le chauffeur de camion de la firme de transport J.A. Bellemare, qui a témoigné à l'enquête du coroner instituée en marge de la mort de Roland Veillette, tué avec ses deux frères dans une tragédie routière, le trois janvier.

littéralement pané jusqu'au bas du talus où elle s'est immobilisée. "Il n'a pas touché à la neige, pas du tout!" a-t-il dit en parlant du véhicule des Veillette.

Il a conclu sur ce point en disant qu'il a vu "arriver sur l'automobile" le camion, immédiatement après.

Le frère M. Gérard Veillette, un frère des trois victimes, a expliqué brièvement de son côté le déroulement des faits avant l'accident.

Il a révélé être passé sur les lieux de la tragédie pour se rendre au chantier qu'il exploitait dans le rang Bellevue. En n'y trouvant pas ses frères, il a commencé, selon ses dires, à réaliser qu'ils étaient peut-être les victimes.

Il revint et se rendit compte que ses appréhensions étaient fondées.

La SPQ Le constable Florian Mayrand, du détachement de la Sûreté provinciale à Shawinigan, qui a été l'un des premiers témoins à arriver sur les lieux, a rapporté les détails entourant la tragédie, la profondeur du talus, l'état de la route et ses dimensions, la clôture défoncée, le point probable d'impact, et autres.

M. Léopold Tremblay, commis et photographe à la Sûreté provinciale, a produit de son côté huit photographies décrivant l'auto, le camion, bref, illustrant l'accident et les lieux où il s'est produit.

Le coroner du comté de La-volette, le Dr André Poisson, et le procureur de la Couronne, Me Raymond Grenier, ont fermé le dossier de l'affaire.

Le gérant Charles Mills à la Chambre de Commerce

Les marchands, premiers responsables de la désertion de leur clientèle

SHAWINIGAN (A.B.) — La ville de Shawinigan est frustrée d'une somme de \$200.000 par année parce que les gens vont acheter leurs marchandises à l'extérieur de la municipalité. C'est l'opinion qu'a exprimée un membre de la Chambre de Commerce de Shawinigan, M. Charles Mills. Celui-ci a précisé que la province remet en moyenne un montant de \$18 par capita à chaque municipalité, sauf la ville de Montréal, sur la taxe de vente annuelle. Or, la ville de l'électricité ne reçoit que \$11.90 sur sa taxe de vente, la municipalité de Shawinigan-Sud en perçoit \$8.96. Quant à la ville de La Tuque, son revenu par capita annuel tiré de sa taxe de vente s'élève à \$21.58.

M. Mills a énuméré ces chiffres pour illustrer le manque d'enthousiasme des résidents de Shawinigan d'encourager ses marchands. Une foule de raisons peuvent être invoquées face à cette situation. Il est compréhensible que Shawinigan-Sud ne retire que \$8.96 par capita sur sa taxe de vente si l'on tient compte que cette municipalité n'abrite pas beaucoup de commerces.

Mais pourquoi Shawinigan, qui possède tout de même un

assez grand nombre de maisons marchandes, ne parvient-elle pas à écarter sa marchandise à un taux normal, s'est demandé M. Mills. "Je blâme les marchands eux-mêmes d'être responsables de cette situation. Ils ne donnent pas un service adéquat et le choix de leurs marchandises n'est pas assez étendu", de déclarer le membre de la Chambre.



M. Charles Mills

C'est la raison pour laquelle les citoyens consommateurs de Shawinigan se rendent à Trois-Rivières où ils peuvent bénéficier d'un choix plus grand de

la marchandise et d'un service plus complet.

Il est évident que si les gens achetaient plus à Shawinigan, la ville retirerait plus de bénéfices et, en fin de compte, toute la population en retirerait des dividendes. M. Mills a cité la ville de La Tuque, qui récolte \$21.58 par capita puisés à même la taxe de vente, pour bien démontrer les avantages de l'achat chez nous. Cette ville du nord de la Mauricie est isolée des autres grands centres et les habitants achètent leurs marchandises dans les magasins de leur patelin avec le résultat que l'on connaît. Les

coffres de la municipalité reçoivent le double des redevances de Shawinigan.

Il reste, en premier lieu, aux marchands d'agir en sorte que leur clientèle éventuelle demeure à Shawinigan et n'aille pas acheter ce dont elle a besoin dans les magasins hors de notre ville, d'après M. Mills. Pour faire face à la compétition, il faut savoir améliorer ses locaux en les rendant plus attrayants, ne pas avoir peur de la publicité et offrir une variété de choix dans l'étalage de sa marchandise, de conclure le gérant de la ville de Shawinigan-Sud.

Entre Montréal et Québec

Le rétablissement du train de nuit réclamé par le conseil

GRAND-MÈRE (J.E.) — Le conseil de ville de Grand Mère a adopté une résolution réclamant le rétablissement du train de nuit entre Montréal et Québec par le Pacifique Canadien. Les échevins Lewis Laforme et Philippe Boucher ont été les parrains de cette résolution, à la séance régulière de lundi.

C'est une lettre du député J.-A. Mongrain de Trois-Rivières qui a amorcé l'adoption de la résolution. Dans sa lettre, M. Mongrain demande que le train de nuit, dans les deux sens, circulant de Montréal à Québec, soit rétabli, particulièrement pour l'année du centenaire de la Confédération. Son honneur le maire Hormidas Prud'homme a remis une copie de la lettre de M. Mongrain à tous les corps intermédiaires de la cité de Grand Mère.

— O — Sur proposition des échevins Philippe Boucher et Lewis Laforme, M. Jacques Carpentier recevra un remboursement de \$17.60 de taxes locales payées en trop.

— O — La ville a reçu plusieurs réclamations à la suite de dynamitage. M. Jean-Paul Noël tient la ville responsable des dommages causés à sa propriété le 25 janvier, vers 9h.30. A la même heure et le même jour, M. Rosaire Landry a eu son auto endommagée par des pierres projetées lors d'un dynamitage.

L'échevin Eddy Calille a demandé de multiplier les précautions lors de dynamitage.

M. L.-P. Garceau, de l'hôtel St-Maurice, a fait parvenir un compte de \$297.12 à la ville à la suite du bris de sa vitrine. Selon M. Garceau, les vibrations causées par le passage d'un tracteur à chenilles employé au déneigement du trottoir sont la cause de ce bris.

De son côté, M. Paul-Armand Bisson, a envoyé un avis de réclamation parce qu'un camion de la ville a accroché l'arrière de son automobile.

Toutes ces réclamations ont été référées aux assurances.

— O — Les comptes payés pour une somme de \$65.273.42, ont été adoptés sur proposition des échevins Lewis Laforme et Philippe Boucher. Les échevins Jacques Marchand et Philippe Boucher ont proposé l'adoption des comptes à payer, pour un montant de \$73.709.73.

— O —

— O —

— O —

— O —

— O —

— O —

— O —

— O —

Mandat émis par Québec

Burns arrêté au Palais de justice

SHAWINIGAN (M.S.P.) — L'individu soupçonné d'être l'auteur d'un hold-up perpétré la veille de Noël à la gare du Canadien National de Shawinigan a été appréhendé une nouvelle fois par la Sûreté locale et remis entre les mains des autorités policières de Québec en rapport avec un autre vol à main armée.

Normand Burns, 27 ans, domicilié au 861 de la rue Sainte-Cécile, Trois-Rivières, a été effectivement arrêté au palais de justice de Shawinigan à l'issue d'une audience de sa cause par les limiers de la Sûreté municipale.

Les détectives locaux ont agi sur un mandat émis par la Cour des Sessions de la Paix de la Vieille Capitale à l'intention des policiers de l'endroit.

La Sûreté de Québec soupçonne Burns d'être l'homme qui s'est emparé de \$2.100 à la pointe du revolver, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale de la basse-ville, en décembre 1966.

Le même corps policier tenterait également de relier le Trifluvien à un autre hold-up perpétré à un autre moment dans une caisse populaire de la haute-ville.

Burns, qui s'est vu refuser tout cautionnement par un magistrat de la Capitale provinciale, devra répondre d'un premier chef d'accusation au palais de justice de la localité. Il attendra derrière les barreaux.

Les policiers lui feront faire la navette entre Québec et Shawinigan, où on l'attend pour la continuation de son examen volontaire en marge du hold-up au CNR.

SCOOP

La Société St-Jean-Baptiste (section de Louiseville) s'est choisie un nouveau président dans la personne de M. Oscar Paquet. Il remplace M. Guy Lupien qui devient ipso facto, président ex-officio.

— O — Le notaire Henri Désaulniers a été nommé conseiller technique du club PIC de Shawinigan lors d'une réunion du bureau de direction tenue récemment.

— O — Il est rare que l'on remercie un club de service qui a fourni

de l'aide. Pourtant, une famille dans le besoin de la ville de Grand Mère a fait parvenir une lettre de remerciements au club Rotary de l'endroit pour avoir reçu un panier de provisions à l'occasion de la fête de Noël. Ce geste a été fort apprécié des membres du club.

— O — M. Conrad LaJoie représentera le club PIC de Shawinigan au sein du comité consultatif formé par la Chambre de Commerce de la ville de l'électricité.

PALACE
GRAND MÈRE
1, 2, 3, 4 février
OPERATION LOTUS BLEU
En couleurs
Avec Ken Clark
2e FILM
LA POUPEE DIABOLIQUE
avec Bryant Haldiday

Réaménagement de l'intersection Station et la côte de la Baie

SHAWINIGAN (M.S.P.) — Les autorités municipales de la ville de Shawinigan feront en sorte de réaménager l'intersection de la rue Station et de la Côte de la Baie en vue d'y régulariser la circulation.

Le conseil de ville local en est venu à cette décision au cours d'une séance de comité après avoir pris connaissance des statistiques indiquant une augmentation de 100 pour cent des accidents en deux ans à cette intersection où débouchent les rues Station, Saint-André, des Erables, Joffre et la route 19B.

Les échevins ont donc adopté un projet préparé par l'urbaniste de la ville, M. Gilles Dufresne, susceptible de régler la situation actuelle.

La solution choisie par les autorités, préparée avec trois

autres projets par M. Dufresne, comprendra d'autre part, la création d'un îlot au centre de l'intersection, d'un séparateur sur Station au sud, d'une augmentation du rayon entre Station et la 19B et un élargissement de la rue Station à ce point, et, d'autre part, ensuite l'installation d'un système de signalisation, le cas échéant.

M. Dufresne a indiqué au sujet du réaménagement que le nouveau système régulariserait la circulation et diminuerait d'autant l'encombrement.

M. Jos. Buisson, gérant de la ville, a par ailleurs souligné que le projet a la priorité sur la liste des travaux d'urgence de la cité en 1967.

Il a en outre indiqué que le projet choisi est "le plus pratique et le moins dispendieux".

Quilles

SHAWINIGAN	
CENTRE ST-MARC	
LIGUE FEMININE GASTON ROUCHER	
207	Plus haut simple: Angèle Buisson
207	Plus haut triple: Angèle Buisson 450
207	Plus haut simple d'équipe: Centre Electronique Thibeault 731
207	Plus haut triple d'équipe: Centre Electronique Thibeault 2101
207	Classement
207	Centre Electronique Thibeault 38
207	Fleuriste Carlier 34
207	Richard Lemay Tailleux 33
207	Leclercq Fourrures 30
207	Centre St-Marc 29
207	Batu Brille Némovour 28
207	SHAWINIGAN BOWLING ACADEMY
207	Ligue féminine Gerry Désaulniers
207	Plus haut simple d'équipe: Chez Morin 865
207	Plus haut triple d'équipe: Chez Morin 1901
207	Plus haut simple: Simone Thibeault 187
207	Plus haut triple: Simone Thibeault 460

CARRIÈRES et PROFESSIONS

TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE

LA FONCTION:

Le Département de Recherches, Consolidated Paper Corporation Ltd., à Grand Mère, demande un technicien junior en électronique pour ouvrage intéressant sur une variété d'équipement autre que la communication.

QUALIFICATIONS:

Le candidat devrait avoir une base solide en électronique et une connaissance des instruments à mesurer. Expérience utile, mais la capacité pour apprendre, l'ingéniosité et l'initiative sont plus importants. Les demandes d'emploi resteront confidentielles.

Veuillez vous adresser à:

DIRECTEUR DE RECHERCHES

CENTRE DE RECHERCHES

CONSOLIDATED PAPER CORPORATION LIMITED

GRAND-MÈRE, QUÉBEC.



M. SERGE MENARD

Gérant des Ventes

VENTE 72 HEURES

NOTRE VENTE SE CONTINUE JUSQU'A SAMEDI SOIR

Une visite chez nous vous donne droit, au tirage d'une tente-roulotte, une étoile de vision, une ciné-caméra et d'un voyage à Paris pour deux personnes.

De plus 150 passeports pour l'Expo 67 seront tirés au sort.

SPECIAL DE LA JOURNEE
PONTIAC 1966 STRATO CHIEF

Sedan, couleur or, bas millage, garantie G. M.
Moteur V-8, transmission automatique, servo-direction.

Prix régulier: \$2,600
SPECIAL:

\$2,350⁰⁰

M.C.HOULE  **AUTO INC.**
SHAWINIGAN
Buick PONTIAC
CANADIAN VAUXHALL

AU
ROND-POINT
DE
SHAWINIGAN-
SUD
Tél.:
536-2681

Tous les vendredis soir
CONCOURS DE DANSE
AVEC LES PROFESSEURS
"GUY ET LUCILLE"
Les prix sont une gracieuseté de la nouvelle direction du restaurant
"CHEZ BEN"
STEAK HOUSE
POUR LE PLAISIR DE LA DANSE,
"Le Trio de Marcel St-Arneault"
Aussi: "Hélène" Chanteuse
DIMANCHE: Ouvert.
Musique de 3 hrs à 10 hrs p.m.
avec orgue.
ENTREE LIBRE
BIENVENUE A TOUS
 **hôtel Des Chutes inc**
4e RUE SHAWINIGAN

Les Loups triomphent du Grand'Mère 5-0

LA TUQUE (R.L.) — Les Loups de La Tuque ont porté leur avance à trois points en troisième position de la ligue Mauricie alors qu'ils ont blanchi le Victoria de Grand'Mère au compte de 5 à 0 lors d'une joute régulière du circuit du président Léonce Gignac.

Le jeune gardien de but des Loups Jacques Durand qui avait été appelé à garder les buts des siens s'est avéré l'étoile de la rencontre. Tout au cours de la joute il a dû effectuer des arrêts tenant du prodige.

Les hommes de Gaétan Déry ont ainsi connu leur deuxième défaite d'affilée aux dépens des Loups. On se souviendra que mardi dernier les porte-couleurs de La Tuque triomphaient facilement au compte de 6 à 3 à Grand'Mère même.

André Lahaye et Jean-Paul Boisvert ont été les principaux artisans des Loups avec chacun une paire de buts. De plus Lahaye s'est mérité une mention sur un but de Roger Beaudet. Pour sa part Pierre Lord s'est mérité un total de quatre assistances.

Par ailleurs Maurice Plourde de La Tuque et Evariste Lavallée des Victoria ont joué une de leurs meilleures parties de la présente saison. Le cerbère du Victoria André Martineau, malgré une défaite humiliante pour les siens s'est montré à la hauteur de la situation principalement des premières minutes de la période initiale.

Roger Beaudet, capitaine des Loups, a ouvert le pointage après sept minutes de jeu de la première période. Il a profité d'un jeu amorcé par Lahaye et Pierre Lord pour jeter la rondelle derrière Martineau. Au cours de la période médiane, André Lahaye a réussi

à tromper de nouveau la vigilance d'André Martineau pour compter le deuxième but des siens. Finalement à moins de deux minutes de la période, profitant de l'avantage numérique Jean-Paul Boisvert donnait une avance de trois buts aux Loups.

Après onze minutes de jeu de la dernière période, Boisvert profitait d'un jeu amorcé par Réjean Bouchard pour déjouer une quatrième fois Martineau. Tout au cours de la rencontre, le jeune Bouchard qui est sans contredit l'une des meilleures recrues des Loups cette année a bataillé ferme pour maintenir son équipe sur le sentier de la victoire. Finalement, André Lahaye enfilait le dernier but des siens alors que André Martineau venait d'effectuer un arrêt sensationnel aux dépens de Pierre Lord. Lahaye n'a eu qu'à pousser la rondelle légèrement derrière le cerbère des Victoria.

La joute d'hier soir a débuté avec 45 minutes de retard. Les joueurs du Grand'Mère sont arrivés au Colisée municipal de La Tuque avec énormément de retard. Depuis déjà les trois dernières joutes disputées à La Tuque, rarement les spectateurs ont assisté à une joute qui ait débuté à l'heure.

SOMMAIRE DE LA JOUTE

1. La Tuque, Beaudet (Lahaye-Lord)	7:18
Punitions: Lord 11:02, Villeneuve 18:36	
2. La Tuque, Lahaye (Beaudet-Lord)	12:11
3. La Tuque, Boisvert (Lord-Beaudet)	18:50
Punitions: Lavallée 3:52, Métas 12:30, Marcotte 17:37	
4. La Tuque, Boisvert (Bouchard)	31:42
5. La Tuque, Lahaye (Lord-Beaudet)	34:10
Punitions: Villeneuve 7:55, Marcotte 16:08	

Pour Grand'Mère, Denis Gauthier a enregistré 17 points et Serge Leclerc, six.

Dans la ligue Junior, l'Ecole Secondaire Lionel-Groulx de Grand'Mère a humilié l'Ecole Secondaire Immaculée-Conception de Shawinigan au pointage de 53 à 17. Michel Magny a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 22 points. Il a été bien secondé par Guy Poulin qui a amassé dix points. Pour l'ESIC, Yvon Cloutier a été le meilleur compteur avec six points.

Dans la ligue Féminine, les Loïsirs St-Bernard ont écrasé les Loïsirs du Christ-Roi au compte de 28 à 5. Carmen Jacob, Paulin Gilbert et Louise Ménard ont brillé à l'attaque pour le St-Bernard avec respectivement dix, sept et cinq points. Diane Trépanier a réussi trois points et Hélène Carpentier, deux pour le Christ-Roi.

L'Institut de Technologie de Shawinigan a facilement défait les Loïsirs Assomption 22 à 2. Réjeanne Bordenave a réajusté les deux points des perdants. Diane Beaulieu a compté 11 points pour les gagnantes et Lise Plourde, sept.



M. PIERRE BOUCHER, à l'extrême droite de la photo, a donné le cours de cuisine qui a eu lieu à l'hôtel des Chutes dans les cadres de l'éducation permanente. Sur la photo, nous voyons de gauche à droite:

MM. Laurent Millette, chef de la section des cours d'extension et Gerald Pellerin et Joseph Juneau, deux étudiants-cuisiniers.

Dans une partie ponctuée de 64 minutes de punitions et d'une punition de match

St-Tite prend la mesure du Shawinigan 6 à 5 pour s'approcher du championnat

GRAND'MÈRE (A.B.) — Dirigés à l'offensive par Charles Dénommé, qui a enregistré deux buts en plus de fournir des assistances sur quatre autres, Les Castors de St-Tite ont pratiquement mis fin aux espoirs des Cataractes de Shawinigan de remporter le championnat de la ligue Mauricienne en les battant de justesse au compte de 6 à 5. La joute fut disputée hier soir à l'aréna de Grand'Mère et les spectateurs assisteront à un match assez bizarre. Le jeu ne fut pas tellement rude mais pas moins de 64 minutes de punitions furent décernées par l'arbitre Jacques Croteau; les Castors logèrent un protêt des le début de la première période quand l'instructeur Jules Trudel, des Cataractes, voulut placer le nom de Jean Ayotte sur son alignement; l'officiel Croteau manqua souvent de jugement dans ses décisions; André Beaulieu et J.

Beaulieu se battirent dans un cercle formé par les joueurs des deux équipes et les officiels mais aucun coup de poing ne fut donné; enfin Florent Lafontaine, du Shawinigan, reçut une punition de match à 19:59 de la période finale quand il voulut s'en prendre à l'arbitre Croteau.

Pour revenir à la partie elle-même, Fernand Lemay continua sa poussée vers le championnat des compteurs en participant à quatre points, soit un but et trois passes. Lemay est maintenant à neuf points derrière Perron, des Cataractes. Jean-Yves Desormiers brilla aussi pour les vainqueurs en comptant une paire de buts et en préparant deux autres filets. Le robuste Gilles St-Pierre compta le dernier point de son équipe.

C'est donc encore le trio de Dénommé-Desormiers et Lemay qui fit gagner la partie aux Castors. Cette formation participa à 5 des 6 points de leur club. Par cette victoire, les Castors sont presque assurés du championnat de la ligue. Ils devancent maintenant les Cataractes par sept points en tête du circuit Gignac. Ils ont encore sept parties à disputer contre six pour leurs plus proches rivaux.

11:51, St-Pierre 15:21.					
Deuxième période:					
3. Cats: Thériault (St-Jean-Lafontaine)	6:21	7. Cats: (Dénommé-Lemay)			
4. Cats: Lajoie (Blais)	16:42	8. St-Tite: Dénommé (Desormiers, Lemay)			
Punitions: Lafontaine 4:10 et 10:28, Groleau 13:39		9. St-Tite: Desormiers (Black-Dénommé)			
5. Cats: St-Jean (Perron-Beaulieu)	1:44	10. St-Tite: Dénommé (Desormiers)			
6. St-Tite: St-Pierre	5:35	Punitions: Dénommé 0:24, St-Pierre 3:05, Desormiers 10 min, 3:05, St-Jean 4:24, W. Page 8:35, R. Damprouse 10min, Beaulieu 5 min, St-Pierre 5 min, 12:02 Lajoie 10 min, 15:21.			

La Consol s'approche à trois points de la première position

GRAND'MÈRE (J.E.) — Le club de l'Association Récréative de la Consol s'est approché à trois points de la première position du classement de la ligue Kokominan de hockey en disposant des Mustangs de St-Onge Auto Body au compte de 4 à 3, lundi soir.

Cette défaite a empêché les Mustangs de s'installer seuls au premier rang. Les Pasteurs de la Crémère Crée et les Mustangs partagent le premier rang avec 17 points, suivis de la Consol, 14 et des Capris de l'hôtel de La Salle, 10.

Deux buts de Bruno Lambert ont changé une défaite en une éclatante victoire. Rosaire Vannasse et Michel Laforme ont enregistré les autres buts des vainqueurs. René Giguère y est allé de deux buts pour les perdants. Armand Corriveau a complété le pointage.

Les Mustangs ont pris une avance de 2 à 1 à la première période et ils triomphaient 3 à 2 après la deuxième.

Lambert a nivelé le pointage à 17:59 de la dernière période et il a marqué le but de la victoire à 18:10, soit seulement 11 secondes après son premier.

GROS GIN MARCHAND

LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE

1. St-Tite: Desormiers (Lemay-Dénommé) 0:20

2. Cats: St-Jean (Perron) 2:12

St-Tite: Lemay (Dénommé-German) 19:13

Punitions: Gennain 4:04, Ayotte

Grâce à l'éducation permanente

Treize travailleurs sans emploi deviennent cuisiniers

SHAWINIGAN (J.E.) — Un résultat concret de l'éducation permanente a pu être constaté mercredi soir, à l'hôtel des Chutes. En effet, les personnes qui ont suivi un cours de cuisinier en vertu de l'entente fédérale-provinciale, ont préparé un banquet à l'intention de la direction de l'Institut de Technologie de Shawinigan, du bureau de la main-d'œuvre et des journalistes. Toutefois, le groupe était reçu par l'hôtel des Chutes.

M. Laurent Millette, chef de la section des cours d'extension, a fourni des explications sur ce cours. Avec les nouvelles ententes fédérale-provinciale, il a été possible de donner un cours de cuisinier professionnel en collaboration avec l'hôtel des Chutes. Le Centre de la main-d'œuvre du Canada et le bureau provincial de placement ont coopéré étroitement dans l'organisation de ce cours.

Au début, le cours comptait 15 élèves, mais deux ont dû abandonner en cours de route. C'est donc dire que la région compte maintenant 13 cuisiniers professionnels de plus.

Les candidats ont été dirigés vers l'Institut de Technologie permanente. Le groupe était assez nombreux, on a organisé le cours, qui a débuté le 14 novembre et qui prend fin samedi.

De multiples avantages sont attachés à ce cours, réservé uniquement aux travailleurs sans emploi. Evidemment, on a enlevé l'assurance-chômage aux étudiants. Mais on leur a donné un minimum de \$35.00 par semaine pour suivre ce cours. Ce minimum est versé à ceux qui demeurent dans la ville où se donne le cours et qui n'ont aucune responsabilité familiale.

Un surplus a été versé comme pension à ceux qui ne demeurent pas dans les limites de Shawinigan. Une allocation supplémentaire était donnée aux personnes ayant des responsabilités de famille. Le maximum qu'un étudiant-cuisinier pouvait recevoir était de \$78 par semaine.

Il était donc payé pour suivre un cours qui lui servira toute sa vie.

Les étudiants-cuisiniers ont donc bénéficié d'entente entre le ministère de l'Éducation du Québec, le ministère du Travail du Québec et le centre de main-d'œuvre du Canada pour s'instruire et apprendre un métier.

Ce cours était le premier du genre à être donné au Québec, depuis la signature du nouvel accord en novembre et qui est entrée en vigueur le 9 janvier. Les étudiants ont profité aussi de la collaboration de la Fédération des Caisses Populaires qui avançait l'argent pour qu'ils reçoivent leur rétribution toutes les semaines.

**A VENDRE
LAVAGE D'AUTOS
CONDITIONS
FACILES**

Situé dans le centre
des affaires
de Shawinigan.

TEL.: 537-9938

Dubuc compte 14 point et le SSM défait l'ESIC 31 à 28

SHAWINIGAN (J.E.) — Gilles Dubuc a compté 14 points pour conduire le Séminaire Ste-Marie à une victoire de 31 à 28 sur l'Ecole secondaire Immaculée-Conception, dans une rencontre de la ligue Senior de ballon-panier du Service de la Récréation de Shawinigan.

Jean-Guy Racicot et André Dolbec ont été les autres artisans de cette victoire avec respectivement six et cinq points. Pour les perdants, Normand Labrosse a marqué huit points et Pierre Quesnel et Jean Gignac, six chacun.

Le Collège Universitaire Scientifique de Shawinigan a subi une défaite et remporté une victoire à ses deux dernières parties. Il a perdu 42 à 36 aux mains de l'Ecole de Métiers de Grand'Mère, malgré la performance de Daniel Marchand qui a compté 21 points. Denis Gauthier a été le meilleur compteur de Grand'Mère avec 15 points.

La veille, le CUSS avait vaincu l'Ecole de Métiers de Grand'Mère 40 à 30. Daniel Marchand a encore brillé avec 17 points. Claude Chouinard y est allé de six points, tandis que Michel Pagé et Jean-Yves Richard en ont compté cinq chacun.

Pour Grand'Mère, Denis Gauthier a enregistré 17 points et Serge Leclerc, six.

Dans la ligue Junior, l'Ecole Secondaire Lionel-Groulx de Grand'Mère a humilié l'Ecole Secondaire Immaculée-Conception de Shawinigan au pointage de 53 à 17. Michel Magny a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 22 points. Il a été bien secondé par Guy Poulin qui a amassé dix points. Pour l'ESIC, Yvon Cloutier a été le meilleur compteur avec six points.

Dans la ligue Féminine, les Loïsirs St-Bernard ont écrasé les Loïsirs du Christ-Roi au compte de 28 à 5. Carmen Jacob, Paulin Gilbert et Louise Ménard ont brillé à l'attaque pour le St-Bernard avec respectivement dix, sept et cinq points. Diane Trépanier a réussi trois points et Hélène Carpentier, deux pour le Christ-Roi.

L'Institut de Technologie de Shawinigan a facilement défait les Loïsirs Assomption 22 à 2. Réjeanne Bordenave a réajusté les deux points des perdants. Diane Beaulieu a compté 11 points pour les gagnantes et Lise Plourde, sept.

Selon un optométriste

Le dépistage visuel dans les écoles généralement incomplet

SHAWINIGAN (M.S.P.) — Le Dr Roméo Gilbert, optométriste de Shawinigan, a affirmé que le dépistage visuel effectué dans les écoles est généralement incomplet du fait qu'il ne porte habituellement que sur un aspect de la vision.

Le Dr Gilbert, qui parlait devant les membres de la section primaire Saint-Paul de l'Association Parents-Maitres à l'occasion d'une assemblée présidée par le Dr André Sansfagon, a continué en disant qu'il ne faudrait pas conclure qu'un enfant n'a pas de problème visuel parce qu'il a réussi à passer ce test.

"Un dépistage visuel, a-t-il expliqué, pour qu'il soit complet, doit fournir des renseignements sur les trois grands processus du développement de la vision sans quoi les enfants qui ont le plus besoin d'être référés pour un examen visuel complet ne le seront pas et continueront d'avoir des difficultés scolaires".

"Pour amener une diminution des problèmes visuels chez les écoliers, a estimé le Dr Gilbert, et pour augmenter leur rendement visuel il est essentiel pour les parents de faire les pressions voulues auprès des autorités concernées pour qu'aucun enfant ne puisse commencer l'apprentissage de la lecture avant que son organisme ne soit réellement prêt

à le faire, que le dépistage visuel fait à l'école soit réellement adéquat, que le milieu scolaire, éclairage, ameublement, couleurs, cause de problèmes visuels, soit amélioré, que l'apprentissage de la lecture, les programmes, les méthodes des manuels, tiennent compte des exigences tant biologiques et visuelles que psychologiques de l'enfant".

Auparavant, le Dr Gilbert avait abordé le sujet de son exposé en indiquant la différence qu'il existe entre le lecteur rapide, "qui saisit le sens de plusieurs mots à la fois", et le lecteur lent, "qui s'attarde sur chaque mot pour ne pas dire sur chaque syllabe".

"Lire le tiers de la Bible en une heure, a-t-il donné, en exemple, voilà ce que peut faire un M. Jacques Bergier qui lit à la vitesse de 4 à 8 mille mots à la minute, ce qui est de nos potentialités et que la plupart des gens qui lisent à une vitesse de 400 mots à la minute".

"C'est donc dire, a conclu le Dr Gilbert, que la plupart d'entre nous, y compris nos enfants, nous lisons bien en deçà de nos potentialités et que l'emploi de méthodes appropriées, tant pour favoriser un meilleur développement de la vision que pour développer de meilleures habiletés de lecture, pourrait apporter des résultats vraiment fantastiques."

**20ème
ANNIVERSAIRE**

A L'OCCASION DE SON

20ème

ANNIVERSAIRE

LE GARAGE AIME BOURASSA INC.

VEUT FAIRE BENEFICIER SA CLIENTELE DE PRIX FABULEUX

RETENEZ BIEN CECI

A compter d'aujourd'hui, tout véhicule neuf actuellement en inventaire, vous sera livré sans échange au prix coûtant plus 5% et cela pour une période indéterminée. Suivez nos annonces dans ce même journal pour connaître la fin de cette période.

AUSSI

\$60,000.00 d'inventaire d'autos usagées vendues en bas du prix de liste. Rencontrez nos vendeurs sans tarder, soit, à 1397, 6ème Avenue Grand'Mère ou au 1560, 6ème Avenue Grand'Mère.

Tél.: 538-8671

ou 538-5121

Ne manquez pas cette chance d'acquiescer une auto à un bas prix inattendu. Plan GMAC à la portée de tous

**20ème
ANNIVERSAIRE**

**20ème
ANNIVERSAIRE**

**20ème
ANNIVERSAIRE**

TÉLÉVISION

19h-20h	Éve guest Casey Jones
20h-21h	Téléfilm: Dr. Brothers
21h-22h	Ed Allen time
22h-23h	L'homme invisible
23h-24h	Cine-matinée
24h-25h	NBC news morning report
25h-26h	La soirée verte
26h-27h	Friendship Giant
27h-28h	Dark shadows
28h-29h	A votre service madame
29h-30h	Magistrate's court
30h-31h	Les affaires de l'état
31h-32h	Chef Hélène
32h-33h	La grande aventure
33h-34h	Butterfly square
34h-35h	The Pat Boone show
35h-36h	Ton-Ton, Bon-Bon
36h-37h	Supermarket sweep
37h-38h	Fractured stories
38h-39h	Super Bingo
39h-40h	L'écrit du bonjour
40h-41h	Emergency ward 18
41h-42h	Long métrage
42h-43h	The Hollywood squares
43h-44h	Remous
44h-45h	The dailies

CKTM-TV 13

Vendredi 3 février 1967

9.15	Bonjour
10.00	L'homme invisible
10.30	La souris verte
10.45	Film du matin: "Contes d'enfants"
11.00	"La grande aventure"
11.30	La poulette grise
12.00	Les aventures de Malorin
12.30	Télé-Matinée
1.15	Les plus beaux films: "La furie des tropiques"
3.00	Femmes d'aujourd'hui
4.00	"Bobino"
4.30	Boîte à surprises
5.00	Roquet belles oreilles
5.30	Popeye
6.00	Votre spectacle: "La marine est dans le lac"
6.30	Les actualités-météo
7.00	Votre spectacle (suite)
8.00	Adam ou Eve
8.30	Cinéma International: "La chaste Suzanne"
10.15	Votre choix
10.45	Politique Provinciale: "Liberté"
11.00	Téléjournal
11.30	Les actualités-météo
11.55	Ciné soir: "L'homme aux cents visages"
1.15	Nouvelles anglaises
1.25	Fin de nos émissions

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU CŒUR DU QUÉBEC

13h-14h	La poulette grise
14.15-15h	Palmarès
15.15-16h	Le grand Montréal
16.00-17h	CBC-TV News
17.00-18h	Jeopardy
18.00-19h	Devinez juste
19.00-20h	The Donna Reed show
20.00-21h	Deuxième édition
21.00-22h	Cliff Hanger theatre
22.00-23h	Les aventures de Malorin
23.15-24h	Horaires commémoratifs
24.00-25h	Cinéma: "L'actualité"
25.00-26h	Editorial
26.00-27h	De tout, de tous
27.00-28h	Swinging country
28.00-29h	Prémière édition
29.00-30h	Father knows best
30.00-31h	Cinéma: "Les actualités"
31.00-32h	Météo - Sports
32.00-33h	Télé-matinée
33.00-34h	Guido light
34.00-35h	La météo
35.00-36h	Midnight
36.00-37h	Day report
37.00-38h	Calendar
38.00-39h	Boxing from the Olympic (special)
39.00-40h	Cinéma 7
40.00-41h	Hockey international
41.00-42h	Sports final
42.00-43h	Cinéma: "Cinéma"
43.00-44h	Les plus beaux films
44.00-45h	Long métrage
45.00-46h	Temps libre
46.00-47h	As the world turns
47.00-48h	Cinéma: "Kraft"
48.00-49h	password
49.00-50h	News on the local scene
50.00-51h	The newsworld game

POUR UNE VRAIE DÉTENTE et une bonne soirée dansante

UN ENDROIT TRÈS BIEN O'FLAMMES

1528 NOTRE-DAME Ne craignez pas d'amener vos amis ils en seront ravis.

NOUVELLE ADMINISTRATION CLUB SOCIAL

PRIMO GOURMET

1170, THIBEAU

SAMEDI SOIR

PROMENADE EN TRAMONTEAU "SLEIGH RIDE" \$3.50 LE COUPLE. SUIVIE D'UNE SOIREE DU BON VIEUX TEMPS (TYPIQUEMENT CANADIENNE)

EN VEDETTE

ROLAND DUPONT et ses musiciens • VIOLONEUX • GUITARES HAWAÏENNES • BANJOS • PIANO • ETC.

ENTRÉE: \$1.00 LE COUPLE, BIÈRE COMPRISE DIMANCHE, CONCOURS D'AMATEURS SALLE DISPONIBLE POUR NOCES, RECEPTION, ETC. 374-7154



LE CLUB des Femmes de Carrière de Trois-Rivières se réunissait pour une conférence, un concert et une dégustation de vins et de fromages. On voit ici, de gauche à droite, M. Gaston Vallières, échevin, qui représentait le maire, Mlle Micheline René, l'hon. Jean-Louis Baribeau, Mlle Laurence Deschênes, présidente du club, M. Marcel Inkel, confrencier, et Mme Inkel.

Un régal pour le cœur, l'esprit et la gourmandise

par Claire Roy

"Il est clair pour tous ceux qui connaissent les résultats obtenus aux Festivals de musique du Québec que notre province abonde en talents de toute sorte, qui demandent seulement la chance de se faire valoir. Un critique musical a écrit que les Festivals de musique du Québec poursuivent

une œuvre valable puisque des résultats assez remarquables ont été obtenus jusqu'ici. C'est une œuvre, dit-il, qui mérite l'appui du public et des pouvoirs publics".

disait M. Marcel Inkel, directeur des relations publiques chez Steinberg Limitée et vice-président des Festivals de musique du Québec. Il s'adressait au Club des Femmes de Carrière, réunies au Three Rivers Club avec leurs invités. La conférence était précédée d'un concert et suivie d'une dégustation de vins et de fromages, offerte par la maison Steinberg.

Après avoir, la présidente a rendu hommage à la jeune chanteuse, Micheline René, gagnante de la médaille d'or du festival de Toronto, et finaliste du festival de musique de Québec, et qui fut soliste à la Place des Arts.

Pour remercier de cet hommage, la jeune chanteuse offrit un court récital qui commença par "Je t'aime", de Beethoven, et fut suivi d'un extrait des "Parapluies de Cherbourg", d'une valse de Vienne et d'autres courtes pièces qui furent vivement applaudies. La belle voix, la parfaite diction et le naturel de la chanteuse plurent beaucoup aux quelque trois cents personnes réunies. On offrit ensuite une gerbe de fleurs à l'artiste qui était accompagnée par Mlle Louise Benoit.

C'est Mlle Suzanne Lemieux, deuxième vice-présidente du club, qui présenta le conférencier, énumérant les multiples titres de M. Inkel, qui fut journaliste avant d'être conseiller en relations publiques. Mais il était présent à titre de vice-président des Festivals de Musique de Québec et il expliqua comment fonctionne cet organisme.

Le but des festivals, fondés depuis huit ans, sont de découvrir des talents, d'élever le niveau d'éducation musicale, d'assurer une relève musicale pour en arriver à ce que nos orchestres du Québec soient composés de musiciens canadiens et que, pour ceux-ci, les débouchés dans le domaine musical soient de plus en plus nombreux; et d'aider le monde musical canadien. Les bourses qui sont données par les Festivals encouragent les jeunes musiciens à poursuivre leurs études.

Le conférencier donna ensuite la définition des Festivals de musique du Québec: c'est une œuvre d'éducation musicale, populaire, bénévole. Ils ne ressemblent ni de loin ni de près à des concours d'amateurs. Ils sont le résultat d'activités musicales qui se sont poursuivies toute l'année scolaire. Il se fait un travail en profondeur. Les jeunes ont la chance de se faire évaluer. Les festivals se pensent à l'avance, le programme est imposé, les règlements sont revus chaque année.

Il existe des compétitions dans le domaine piano, cordes, chant, instruments à vent et chorales, fanfares, ensembles et les classes spéciales comme la guitare, la flûte à bec. A l'intérieur de chaque section, il existe des subdivisions, selon les âges des concurrents.

L'an dernier, il y avait eu trente et un mille concurrents dans la province et cette année, le nombre dépasse trente-cinq mille. Voici la marche des concours: pièces obligatoires. Chaque concurrent interprète toutes ses pièces devant un jury qui lui remet une critique écrite de ses interprétations, des points pour chaque pièce et une critique publique. Les juges sont tous des sommités musicales. Chaque concurrent subit aussi un examen de lecture à vue et reçoit des points et une critique. Ceux qui ont rempli ces conditions peuvent participer à une finale régionale. Ils doivent conserver une moyenne de quatre-vingt-cinq pour cent. Ces concours sont jugés par trois jurés. Vient ensuite la grande finale provinciale, au cours d'un gala, où participent les trois premiers finalistes des concours régionaux. Cette finale est jugée par cinq juges.

Les bourses ou les prix sont offerts aux concurrents mais (Voir: Régat page 17)



VENDREDI

5.55	Ouverture et Flash sur l'actualité
6.00	De bonne heure de bonne heure
6.30	Musée et intermédiaire
7.00	Flash sur l'actualité
7.30	De bonne heure de bonne heure
7.55	Journal par le matin
8.00	Nickel et Sunco
8.30	Chef Miville
9.00	Le policier reporter
9.15	Harposcopie
9.30	Bonjour mes amours
9.45	Bonne fête Madame (Purty)
10.00	Les trésors de M. 550
10.15	Concours Lowrey's (Lowrey's)
10.30	Votre beauté Madame (Nivea)
10.45	Flash sur l'actualité
11.00	Bonjour mes amours
11.15	Les trésors de M. 550
11.30	(Crémère de T-Rivières)
11.45	Un homme vu d'écoute
12.00	Flash sur l'actualité
12.15	Crémère de T-Rivières
12.30	Marie Teller
12.45	D'une certaine manière
13.00	Les Joyeux Troubadours
13.15	Mid-Flash
13.30	Flash sur l'actualité
13.45	Courrier de la mode
14.00	(Salon Michel et Hollywood)
14.15	Sports
14.30	Concours Lowrey's (Lowrey's)
14.45	Plantes de valeurs
15.00	(Clément Bonivert et Auto-Port)
15.15	Commentaires éditoriaux
15.30	d'Ernest Lamy
15.45	Indiscrétions (Charbonnière)
16.00	Flash sur l'actualité
16.15	Mid-Flash (le matin)
16.30	Compagnie Canadienne de l'Expo '67
16.45	Le Père Legault vous écoute
17.00	Flash sur l'actualité
17.15	Aujourd'hui comme hier
17.30	Les trésors de M. 550
17.45	Le concours Lowrey's (Lowrey's)
18.00	Flash aux images
18.15	Aujourd'hui comme hier
18.30	Flash sur l'actualité
18.45	Feu vert
19.00	Flash sur l'actualité
19.15	Feu vert
19.30	Allons au cinéma
19.45	Journal 1-1-1
20.00	Sports No 1
20.15	Sports No 1 (Renomme)
20.30	Flash sur l'actualité
20.45	Flash sur l'actualité
21.00	Flash sur l'actualité
21.15	Pensée du soir
21.30	Fin des émissions

POUR UNE DEUXIEME SEMAINE



UNE EXPLOSION DE GAULOISERIE OU LA SEXUALITÉ S'ÉTALE AVEC HUMOUR ET IMPERTINENCE

LA JUMENT VERTE

EN COULEURS

SANDRA MILO FRANCIS BLANCHE BOURVIL

Un film de Claude Rault-Lara

D'après le roman de Marcel Aymé

CINEMA LE BARONNET 323, Des Forges Trois Rivières Tel 374 9955

AU SON

Par Pierre BARIL

Trois jazzmen de grande renommée à Trois-Rivières

Dans deux semaines environ, nous aurons l'occasion d'entendre le jeu de trois des meilleurs musiciens de jazz au Canada. Le trio de Pierre Leduc, formé de Pierre Leduc, piano, Donnato, contrebassiste, Normand, batterie. Ces trois musiciens se sont déjà produits dans la région par les années passées. Ils sont actuellement à Montréal et font le tour des boîtes.

Pierre Leduc est à l'emploi de Radio-Canada et nous avons eu la chance de le voir évoluer alors qu'il accompagnait Guy Boucher dans sa tournée du concours Jnob. Toutefois, les possibilités musicales de Pierre Leduc vont plus loin que ce qu'il a pu démontrer jusqu'à présent. Les deux autres membres de l'ensemble travaillent à la Jazzothèque dans l'ensemble de Lee Gagnon, ils sont et de loin deux maîtres. Enfin, le spectacle sera annoncé avec un peu plus de détails bientôt.

LA PLANQUE A GODO — Un événement de choix dimanche après-midi et même à bonne heure dimanche matin. Un groupe de musiciens de jazz, de poètes, de peintres, de sculpteurs et de danseuses, doit se rencontrer pour faire ce qu'on appelle communément un happening, mais qui est une manifestation artistique qui permet le choix libre de l'expression par une expression très libre.

LA COGNÉE — La Cognée qui profite d'un décor vraiment pittoresque, sur-tout depuis les dernières tempêtes, vous invite à venir vous rechauffer à l'entour de la voix de Thérèse Arcand. Thérèse sait vous conter les charmes des saisons, de la nature ou de l'amour. Ne venez pas à la Cognée pour un spectacle, mais bien pour Thérèse Arcand.

LA CHAUMIERE — Telle quelle se l'était proposée, la Chaumière offre la chaleur de son abri pour servir de rampe de lancement à de nouvelles figures, dans le domaine chansonnier. "Les Frangins", un groupe dont nous avons tout à apprendre (Voir: De l'image page 17)

HORAIRE DES CINEMAS
THEATRE IMPERIAL — "Madame X" et "Les années sauvages".
CINEMA DE PARIS — "Graine Sauvage" et "Ne pas déranger".
CINEMA LE BARONNET — "La nuit est finie".
CHAMPLAIN — "Fantomas" et "La grosse caisse".
CINEMA DE PARIS — "Graine Sauvage" et "Ne pas déranger".
CINEMA LE BARONNET — "La nuit est finie".
CHAMPLAIN — "Fantomas" et "La grosse caisse".

DERNIER SOIR: "FANTOMAS" et "LA GROSSE CAISSE"

COMMENCANT DEMAIN SOIR

Elvis Presley dans "SPINOUT" en couleurs

ET COMME 2e FILM "LA NUIT DES OTAGES"

avec Broderick Crawford



CHAMPLAIN

3 REPRESENTATIONS COMPLETES: 10 h. a.m. — 1 h. et 3 h. 30 p.m.



50¢

LE PREMIER GRAND FILM COMIQUE CANADIEN POUR LES JEUNES!
"IL FAUT VOIR A TOUT PRIX LES AVENTURES DE TI-KEN, L'INTÉRIEUR TINTIN QUÉBÉCOIS."
— LA PRESSE
UN FILM DE ROGER LALIBERTÉ
ET LES PLANS MYSTÉRIEUX
SPECIAL l'interprète du film, Ti-Ken, sera en personne sur la scène.

IMPERIAL JUSQU'A VENDREDI
1h30 - 7 hres - 8h30
MADAME - X
AVEC LANA TURNER
Film en Technicolor.
2e FILM
"LES ANNEES SAUVAGES"
Tony Curtis, Colleen Miller.

Samedi à 1.30 pour les Jeunes
UN GRAND FILM 35¢
Plus 10 Cartoons — Tirage Frisco

CAPITOL JUSQU'A VENDREDI 1:00 - 6:40 - 8:00
UN PROGRAMME DOUBLE EXCEPTIONNEL
"L'IMPUEUR"
• Trahie par l'homme qu'elle aimait
• Rejetée par sa famille...
• Refusée par la société...
• Elle connaît que la honte et le désespoir!
2e FILM
"EL KEBIR FILS DE GLEOPATRE"
EXPO '67 — BUREAU OFFICIEL DE VENTE DE PASSEROLS. ÉPARCNEZ JUSQU'A 40% EN VENTE MAINTENANT.

CINEMA DE PARIS COMMENCANT DEMAIN 2 BEAUX FILMS EN COULEURS
Tout peut arriver dans
"LA ROLLS-ROYCE JAUNE"
(Panavision et Métrocolor)
Egalement à l'affiche
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE FORTE
ROBERT VAUGHN - SENTA BERGER - DAVID MCCALLUM - LEO S. CARROLL
Aujourd'hui dernier jour:
"LA GUERRE EST FINIE"
"TROIS FILLES SUR UNE ILE"

COMMENCANT DEMAIN!
DIRECTEMENT DE MONTREAL: 120.000 SPECTATEURS
Le programme le plus sensationnel de l'année!
ETRANGE! BIZARRE! CHOQUANT!
Les sœurs siamoises peuvent-elles se marier?
Comment un homme-tronc peut-il trouver l'amour?
Un nain peut-il aimer une femme normale?
L'AMOUR chez les MONSTRES
UNE HISTOIRE D'AMOUR FANTASTIQUE
2e FILM
"BARBOUZE CHÉRIE"
MIREILLE DARC "MIA" en couleurs
3 ATTRACTIONS EXTRAORDINAIRES
VOTRE SEULE ET UNIQUE CHANCE DE LES VOIR
Capitol

Sur la scène vivants en chair et en os
UNE ASSEMBLEE DE PHENOMENES HUMAINS EXTRAORDINAIRES ET UNIQUES DE BIZARRES DE LA NATURE
L'HOMME aux 2 VISAGES
LA FEMME LA PLUS GROSSE DU MONDE
L'HOMME-REPTILE
TOUT EST VRAI!
Samedi et sur semaine à 1 h. 7 et 8 heures. (Dimanche continué) à compter de 12 h. 45. Semaine et dimanche 1.50 monnaie en personne à 2.35-6.15 et 9.50 heures

Série de vols échelonnés sur douze ans

Le voleur du musée d'archéologie d'Athènes en était un fonctionnaire

ATHÈNES (AFP) — Depuis 32 ans, un grand nombre d'objets d'art, notamment des statues de bronze, disparaissent régulièrement du musée archéologique d'Athènes. Le voleur n'était autre qu'un fonctionnaire du musée, le peintre A. Papaheliopoulos, qui n'avait pas hésité à revendre les objets volés à des collectionneurs étrangers, notamment suisses et allemands.

C'est d'ailleurs ce qui l'a perdu, l'enquête ouverte par la police grecque en collaboration

avec Interpol sur ces étranges disparitions, ayant permis de remonter jusqu'à lui. On ignore encore le montant exact de ces vols, mais l'affaire ne s'arrête pas là: d'autres arrestations sont imminentes et Interpol a été chargée d'une enquête auprès des musées et des collectionneurs privés étrangers.

Thelma Manarey est une des femmes peintres les plus remarquables du Canada

EDMONTON (PC) — A l'occasion du centenaire de la Confédération, l'artiste Thelma Manarey, d'Edmonton, reproduit sur la toile un portrait de Roberta MacAdams, l'une des premières femmes de l'Alberta à siéger au parlement.

Mme Manarey, dont les œuvres ont figuré à l'exposition des beaux-arts de Winnipeg, l'an dernier, et dans cinq expositions-solo, explique qu'elle travaille d'après une petite photographie de cette infirmière de la première guerre mondiale.

Roberta MacAdams avait été nommée représentante parlementaire il y a 30 ans au cours de la première élection autorisant le suffrage des femmes de l'Alberta. Elle fut la seule femme élue par votes des militaires. Son portrait sera placé à l'édifice du Parle-

ment, en tant que projet du centenaire d'un groupe de Canadiennes de l'Alberta, lesquelles offrent une somme de \$2.000 pour cette réalisation.

Mme Manarey a fait le portrait de l'infirmière dans son uniforme militaire.

Les membres du comité féminin s'occupant du projet ont revêtu l'uniforme à l'intention de l'artiste pour faciliter la reproduction du vêtement.

Mme Manarey, qui aime la variété, réalise des portraits et des peintures d'art abstrait.

Elle s'adonne à ce travail artistique depuis son enfance, en particulier, pour dessiner des croquis de visages. Maintenant que son fils est marié, elle consacre encore plus de temps à peindre.

Dans le cadre du programme de prêts de tableaux aux galeries d'art, son œuvre est représentée dans les villes d'Edmonton, Calgary, Vancouver, Victoria, Saskatoon, Halifax et Charlottetown.

Télé - Films

10.15-4 Ciné-matinée
"Les anneaux d'or", avec Ray Milland et Marlene Dietrich. — AR.

11.30-2.9 Long métrage
"La maison du silence", avec Jean Marais et Audo Fabrizzi. — A.

12.30-10 Ciné-midi
"Une veine de...", avec Frank Sinatra et Jane Russell. — A.

1.15-1.13 Les plus beaux films
"Le cirque infernal", avec Humphrey Bogart et June Allyson. — AR.

1.30-2.9 Long métrage
"Cadet Rousselle", avec François Perier et Bourvil. — AA.

1.30-7 Cinéma Kraft
"Quand la colère éclate", avec Gerard Blain et Charles Vane. — AR.

2.15-4 La sieste
"Mon phoque et elles", avec François Perier et Miro Lister. — A.

2.30-10 Ciné-vendredi
"De Mayerling à Sarajevo", avec Edwige Feuillère et John Lodge. — AA.

4.30-12 Family théâtre
"Mardi-gras", avec Pat Boone et Christine Carrère. — A.

6.00-8 Friday six o'clock movie
"Best foot forward", avec Lucille Ball, William Gaxton et June Allyson. — En quête de publicité, une vedette de cinéma accepte d'assister à la danse de graduation d'une école de garçons et devient impliquée dans un scandale national.

6.00-13 Votre spectacle
"La marine est dans le lac", avec Gary Cooper et Jane Greer. — Les difficultés de marins devant expérimenter une machine à vapeur d'un nouveau modèle. — T.

11.35-7 Cinéma 7
"La dernière enquête de Topper", avec Roland Young et Joan Blondell. — Un brave homme prête main forte au fantôme d'une jeune fille en quête de son assassin. — AA.

11.35-13 Ciné-soir
"L'homme aux cent visages", avec Vittorio Gassman et Anna Maria Ferrero. — Un acteur en chômage exploite dans l'escroquerie ses talents de comédien. — AR.

11.40-9 Cinéma
"The girls from Kaos", avec Don Adams et Tisha Sterling. — Max est envoyé au concours de beauté de Miss Galaxy, afin d'empêcher des agents KAOS d'enlever Miss U.S.A.

11.40-12 Pajama playhouse
"Woman in a dressing gown", avec Anthony Quayle et Sylvia Sims. — Un homme marié s'amarache d'une jeune fille de 21 ans et constate qu'il est difficile d'oublier vingt années de mariage. — A.

12.47-6 The late friday movie
"A view from the bridge", avec Raf Vallone, Maureen Stapleton, Carol Lawrence. — La jalousie d'un homme et la protection exagérée de son épouse et de sa nièce qu'il a élevée, mènent à la tragédie. — AR.

11.10-10 Cinéma
"Alerte au sud", avec Jean-Claude Pascal et Jean Murat. — Durant la dernière guerre deux espions français réussissent à détruire une base allemande. — A.

11.30-4 Heure exquise
"Tragédie au cirque", avec Leni Marembach et Charlotte Daubert. Malgré l'opposition et son père, une jeune fille devient trapeziste. AA.

11.31-5 After 11
"Interlude", avec June Allyson et Rossano Brazzi. — Une Américaine attachée au Service de l'Information des États-Unis s'prend d'un chef d'orchestre. Mais les grands sentiments ne vont pas toujours de pair avec la réalité. — A.

11.35-2 Cinéma
"Le bel Antonio", avec Marcello Mastroianni et Claudia Cardinale. — Un Sicilien, marié par intérêt, s'prend bien-

Au Metropolitan Opera

Lord Harewood aspirerait à la succession de Rudolf Bing

LONDRES (PA) — Lord Harewood, cousin de la reine d'Angleterre et ex-directeur du Festival d'Edimbourg, serait pressenti comme candidat pour remplacer éventuellement Rudolf Bing à titre de général du Metropolitan Opera de New York, rapportait "The Evening Standard" de Londres, dans son édition de mardi.

Sous la rubrique généralement bien informée de ce journal, "Londoner's Diary", on rapporte que Lord Harewood avait entamé des pourparlers avec la direction du Met, mais la question reste maintenant en suspens par suite des procédures judiciaires concernant le divorce du couple, qui est âgé de 43 ans.

Lady Harewood a intenté un procès contre son mari pour adultère. Le nom du comte est associé à celui de Patricia Tuckwell, une Australienne qui est la mère de son fils de 12 ans. Lord Harewood a fait connaître son intention d'épouser Miss Tuckwell, après le di-

SLEIGH-RIDE
le 10 févrierHOTEL WINDSOR
340, St-Laurent, Louiseville
Tél.: 228-2757

Commencant ce soir
Mlle PAULY
chanteuse, m.c.
CHARMAINE
danseuse exotique
ROBERTO PERARO
numéro de nouveauté
Dimanche, après-midi
à CHEVALIER D'OR
Grat. tel. 1725.00
MECHERIE SOIR
BINGO GRATUIT
ENTRÉE TOUJOURS LIBRE

CINEMA et CULTURE

Festival HITCHOCK

PROGRAMME DOUBLE

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT

LA MAIN AU COLLET
(COULEURS — 35 MM.)SAMEDI ET DIMANCHE
les 4 et 5 février à 7 h. 30 p.m.

Salle Académique

SEMINAIRE ST-JOSEPH

BERGERAC

CE SOIR :

CHABANEL

COMEDIEN-FANTAISISTE

MYRTA, danseuse

Boum Boum Filon, M.C.

2 spectacles

10.30 — 12.30 hres

Entrée libre.

SURVEILLEZ LE NOM DE
NOTRE ORCHESTRE POUR
LA SEMAINE PROCHAINE.

A VENIR

AZILDA

(COMEDIENNE)

CE SOIR GRANDE SOIREE

en l'honneur de
la PrincesseGINETTE
TRUDELdu village de pêche Attikamégua
de Ste-Geneviève-de-Batiscan

DANSE

avec les FALCONS

Samedi et dimanche
soir, danse avec les Falcons

DIMANCHE SOIR :

POULE AUX ŒUFS D'OR \$65.00

GROS LOT DE :

motel Robinson inc.

STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, QUÉBEC

3 BONNES RAISONS POUR ALLER AU MONACO

- SE REPOSER
- JOUR D'UNE AMBIANCE AGREABLE.
- VOUS LAISSER BERCEUR AUX ACCORDS DE L'ORGUE LAWREY.

AU MONACO

Georges et Jacques vous y attendent

RESERVATION: 375-7675

BANQUETS — NOCES — RECEPTIONS

MODELE 25 - C - 18

TELEVISEUR EN COULEURS 25" "FLEETWOOD"

Modèle CONSOLE
de style Danois authentique,
avec 295 tonnes carrés
de surface image.Circuit automatique
de démagnétisationTube-image
à phosphores spéciaux

Trois haut-parleurs efficaces

Châssis à transformateur
d'alimentationDimensions:
Larg. 40", Haut. 30", Prof. 19"\$789⁸⁰PRIX
SAM

ANNEXE A L'HUILE "BELANGER"

• MODELE DE LUXE • TETE LUMINEUSE

\$119⁸⁰PRIX
SAM

TELEVISEUR PORTATIF "FLEETWOOD"

• TUBE-IMAGE 16"

• MODELE 16 - 29

• ECOUTEUR INCLUS

\$134⁸⁰PRIX
SAM

MODELE TEL QU'ILLUSTRE



RADIO-STEREO COMBINE

"FLEETWOOD"

MODELE 23-673—Le combiné de prédilection — par son esthétique, ses performances et sa qualité. Châssis TV de 21 lampes à transformateur d'alimentation. Châssis radio-phono de 10 lampes à cablage manuel. Amplificateur stéréo et bloc d'accord AM-FM/Multiplex incorporé. Deux canaux sonores. Sélecteurs de fonctions à boutons poussoirs et lampes-éclat FM-Stereo. Change-disques automatique ESR UA-15. Trois haut-parleurs 6" x 9".

\$439⁸⁰

PRIX SAM



MODELE TEL QU'ILLUSTRE

SEUL
SAM
PEUT FAIRE ÇA!

VINA RUG 27"

• DESSUS EN VINYLE

• DESSOUS EN FEUTRE

• VALEUR
REGULIERE \$295 vgs

\$139

VERGE



LESSIVEUSE CONVENTIONNELLE RONDE

"BELANGER ET BEATTY"

\$9980

PRIX
SAM

Les autorités gouvernementales acceptent enfin le projet

Les vieillards de La Tuque auront leur foyer d'hébergement

Six personnes blessées dans des accidents à Donnacona

DONNACONA (E.L.) — Le chef de la sûreté municipale de la ville de Donnacona, M. Louis-Philippe Dery, vient de rendre public son volumineux rapport pour l'année 1966.

Dans le premier paragraphe de ce rapport, on peut lire que les constatations d'usage ont été faites dans 82 accidents de la circulation, dont six de ceux-ci ont causé des blessures plus ou moins graves à cinq adultes et à un enfant. Neuf autres accidents de même nature, furent rapportés par les agents du département de la police de cette municipalité. Dans ce dernier, on nous informe que sept adultes et cinq enfants ont subi de légères contusions. Finalement, la dernière ligne dans ce domaine, révèle que les commages matériels se sont élevés à \$20,904.

M. Dery déclare que 1,221 appels téléphoniques ont été enregistrés, 397 ont cependant obligé les responsables du

maintien de l'ordre dans cette ville, à effectuer des sorties immédiates. (En 1965, 958 appels et 369 sorties d'urgence).

En 1966, exactement 110 demandes d'enquêtes ont été signées par la force constabulaire. (En 1965, 86, 1042 billets de stationnement ont été distribués. (En 1965, il y en avait eu 452).

Dans un autre domaine, le doyen du corps policier de cette localité, nous a confié que six personnes furent conduites dans un hôpital psychiatrique pour fins de traitements. Il a par ailleurs mentionné que 119 plaintes ont été envoyées à la Cour municipale. (68 en 1965). En outre, le chef Dery rapporte qu'un nombre de 65 constatations d'excès de vitesse, avec lettres d'avis réclamant une somme de \$10 plus les frais, ont été expédiées chez les auteurs de ces infractions.



(Photo Gilles Berthiaume)

Mlle Lise Mantha a décroché les honneurs du concours d'art oratoire organisé par le club Rotary de La Tuque, lors du dernier dîner du mouvement. Elle a triomphé des trois autres finalistes du concours. Les participants devaient

traiter comme thème du débat "L'étudiant et l'Expo 67". On remarque dans l'ordre habituel, le président du club Rotary, M. Joffe Pilon, Mlle Mantha, gagnante du concours et M. Raymond Chevrette organisateur du concours.

Mlle Lise Mantha remporte les honneurs du concours d'art oratoire du club Rotary

LA TUQUE (R.L.) — La jeune Lise Mantha, représentante de l'école Centrale de La Tuque, a remporté le concours d'art oratoire, organisé par le club Rotary de La Tuque. Ce concours se déroulait lors du

dîner hebdomadaire du mouvement.

Mlle Mantha a triomphé de trois autres concurrents lors de ce concours. La seule représentante de la gent féminine a surclassé ainsi MM. Pierre Lacombe, Gilles Mercier et Jean-Pierre Dairy.

Les participants au concours d'art oratoire du club Rotary avaient été choisis à la suite d'une élimination des concurrents dans les différentes écoles de La Tuque. Les participants devaient présenter un discours sur le thème "L'étudiant et l'Expo 67".

Tout au cours de sa conférence Mlle Mantha a parlé des avantages culturels que l'Expo '67 pourra offrir aux étudiants de la province. Elle avait de même axé son discours sur la participation des étudiants à l'exposition mondiale qui sera tenue à Montréal.

En plus de se mériter un passe-port pour une période de un an, donnée par le club Rotary, et un chèque, don de la commission scolaire de La Tuque, Mlle Mantha a été choisie pour représenter la ville de La Tuque lors du concours d'art oratoire inter-zone des clubs Rotary, qui aura lieu au cours du mois de mars prochain. Ce concours se déroulera à Trois-Rivières. Le gagnant ou la gagnante du concours inter-zone se présentera par la suite au concours provincial qui sera tenu à Montréal au mois de mai.

Les autres participants au concours d'art oratoire du club Rotary de La Tuque se sont mérités chacun un passe-port d'une semaine pour l'Expo '67. Le président du mouvement, M. Joffe Pilon a déclaré que le club voulait faire sa part pour les étudiants. "Nous avons profité, dit-il, de l'Expo '67 pour élaborer ce vaste programme d'art oratoire."

Le jury était formé de MM. Stan Gillard, Lucien Ringette, Wesley Smith et Philippe Brassard, commissaires d'écoles et représentants de La Tuque au sein de la commission scolaire régionale de la Mauricie.

Le jury était formé de MM. Stan Gillard, Lucien Ringette, Wesley Smith et Philippe Brassard, commissaires d'écoles et représentants de La Tuque au sein de la commission scolaire régionale de la Mauricie.

Le jury était formé de MM. Stan Gillard, Lucien Ringette, Wesley Smith et Philippe Brassard, commissaires d'écoles et représentants de La Tuque au sein de la commission scolaire régionale de la Mauricie.

Le jury était formé de MM. Stan Gillard, Lucien Ringette, Wesley Smith et Philippe Brassard, commissaires d'écoles et représentants de La Tuque au sein de la commission scolaire régionale de la Mauricie.

Stanley St-Louis blessé par une automobile

ST-ALEXIS DES MONTS (M.B.) — Un garçonnet de 7 ans, Stanley St-Louis, de cette municipalité du haut du comté de Maskinongé, a été heurté par un véhicule, dont le conducteur était M. Jean-René McMurray, 37 ans, de St-Alexis-des-Monts.

L'enfant, qui a été légèrement blessé, demeure dans le rang des Pins Rouges, où l'accident s'est aussi produit. Il a été transporté à l'hôpital Comtois, de Louiseville, par les ambulanciers R. Allard, de St-Alexis-des-Monts.

Il est sous les soins du Dr Normand Bastarash, de Louiseville.

Les constatations ont été consignées par l'agent Jean-Pierre Grenier, de la Sûreté provinciale de Louiseville.

Une voiture endommagée par le feu

LOUISEVILLE (M.B.) — Le véhicule de M. René Baribeau, qu'il conduisait mercredi avant-midi, vers 10.30 heures sur la rue St-Laurent, a soudainement pris feu. L'incident s'est produit près du pont de la petite Rivière-du-Loup, à proximité immédiate du Boulevard-Ouest.

Les sapeurs de la paroisse se sont rendus sur les lieux, mais la voiture a été fortement endommagée.

Les policiers, tant de la ville que de la Sûreté provinciale, étaient en devoir, tout au cours des manœuvres, car la circulation est devenue des plus denses, le véhicule en flammes obstruant une partie du pont.

Par Réjean Lacombe

LA TUQUE — Le ministère de la Santé et du Bien-être de la province a annoncé récemment que le projet d'un centre d'accueil à La Tuque, avait été accepté. Cependant, le ministère a demandé au comité provisoire, qui s'occupe activement de la promotion d'un centre d'hébergement pour personnes âgées de faire son choix sur un emplacement où sera érigé le centre d'accueil.

Le projet accepté par le ministère comprend un total de 50 lits, avec la possibilité d'expansion à 68. Le coût approximatif du centre d'accueil pour vieillards sera de \$250,000 à \$300,000. Le président du comité provisoire, M. Wilfrid Duchesne, a par ailleurs souligné que le comité se penchait présentement sur la question du site tentant d'apporter une solution le plus rapidement possible à la demande gouvernementale.

Actuellement le comité étudie la possibilité de se porter acquéreur d'un terrain dont il n'a pas été fait mention encore publiquement. C'est donc dire que les différentes suggestions faites, soit par la Chambre de Commerce, ou par le gérant municipal, M. Léo Archambault, c'est-à-dire, le parc St-Eugène et le terrain sis à proximité de la rue Becker, ne sont pas susceptibles d'être choisis par le comité.

Formation de la corporation

Après que le comité provisoire se sera prononcé définitivement sur le choix d'un terrain, le ministère de la Santé et du Bien-être déléguera un inspecteur dans le but de savoir si l'endroit choisi remplira les normes prescrites par le gouvernement provincial.

A l'issue de cette approbation les dirigeants du comité verront à former la corporation du Centre d'accueil qui s'occupera de faire construire l'édifice en question et de l'administrer.

Le président du comité provisoire du Centre d'accueil, M. Wilfrid Duchesne, a déclaré qu'il avait remis sa démission au comité puisqu'il a été choisi par la direction des centres de service social, pour remplir un

nouveau poste à l'extérieur de La Tuque. Il sera remplacé par le docteur David Beaulieu, à titre de président.

On sait que M. Duchesne a été l'un des principaux instigateurs du projet d'un centre d'accueil. Il avait été chargé, par la Chambre de Commerce de La Tuque, de faire des études sur la question.

M. Duchesne avait fourni un important mémoire sur la possibilité de construire un centre d'accueil à La Tuque. Ce mémoire a par la suite été considéré comme étant le point de départ vers la réalisation du projet.

Le terrain

Le choix d'un terrain pour la réalisation du projet a été jusqu'à maintenant le principal obstacle que le comité a eu à surmonter. Après différentes suggestions qui lui ont été transmises, le comité a décidé de faire de nouvelles démarches dans le but de se porter acquéreur d'un terrain où sera érigé le foyer d'hébergement.

M. Léo Archambault a suggéré au comité d'étudier la possibilité d'ériger le centre d'accueil sur un terrain appartenant à la Compagnie Internationale de Papier, situé à proximité de la rue Becker. Pour sa part la Chambre de Commerce de La Tuque, qui s'est carrement opposée à ce que le centre d'accueil soit érigé sur ce terrain, proposait à son tour le parc St-Eugène, comme site de la construction.

M. Duchesne a révélé au cours de la journée d'hier que le comité étudiait la possibilité de se porter acquéreur d'un autre terrain que ceux qui ont été jusqu'à maintenant suggé-

rés. Il a ajouté que la population de La Tuque sera informée prochainement sur ce choix.

Importante réalisation

Les démarches entreprises par la Chambre de Commerce et le comité de promotion du Centre d'accueil, depuis déjà plusieurs mois, et qui aboutiront nécessairement à la réalisation du projet, constituent un quelque sorte l'une des plus importantes réalisations en Haute-Mauricie.

Depuis longtemps, les personnes âgées se plaignaient du manque d'endroit à La Tuque pour les recevoir. Plusieurs d'entre elles devaient se rendre soit au Lac Edouard, ou dans différents centres urbains éloignés de La Tuque pour trouver un endroit où ils pourraient terminer leur vieux jours.

Après un important sondage effectué par la Chambre de Commerce et le comité de promotion du centre d'accueil, un nombre important de personnes âgées se sont déclarées en faveur d'aller vivre dans un foyer érigé à La Tuque même.

ANNONCE

Chauffage à l'électricité: le pour et le contre

Il semble bien que, pour un particulier, le moyen le plus simple d'obtenir de la chaleur consiste à appuyer sur un bouton et à laisser le courant électrique faire le reste. A mesure que les prix deviendront plus compétitifs, des millions de particuliers se décideront probablement à chauffer leur maison à l'électricité. Renseignez-vous à ce sujet en lisant Selection du Reader's Digest de février!

Pour tout genre d'assurances voyez

GASTON FLEURY

- Fonds sécurité
- Assurances hypothécaires
- Vie privilégiée pour hommes d'affaires et professionnels
- Assurance commerciale
- Fonds de pension
- Analyse de succession
- Assurance groupe, vie, accident et maladie.

SUN LIFE DU CANADA



GASTON FLEURY
C. L. U.
95, St-Martin,
Louisville
228-4120

A NOTRE
SALON DE BEAUTE



DEVENEZ BLONDE INSTANTANEMENT

AVEC **ROUX Fanci-Full** RINSE

Maintenant, nous accentuons les cheveux pâlis avec un léger et délicat colorant blond! Plus de problème avec le merveilleux Fanci-Full qui colore, conditionne et assouplit votre chevelure, tout cela en même temps. Pour le faire disparaître il suffit d'un shampooing.

Fanci-Full
Rince: **1.00**
Coupe: **2.00**
Coupe et mise en plis: **4.00**

Dites simplement "Portez à mon compte"

Prenez rendez-vous aujourd'hui en téléphonant à: **378-9111** Local 245

SALON DE BEAUTE — (2e étage)

Nous pleurons la perte de notre vénérable pasteur, M. le Chanoine Alp. Allard.

**GARAGE
F. BLANCHETTE**
Alignement et balancement des roues
ST-GREGOIRE — TEL. 30-1

Condoléances à la famille en deuil.

**MARCHE
CLOVER FARM**
ST-GREGOIRE — TEL. 76

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. le Chanoine Alphonse Allard. Nous offrons nos plus profondes condoléances à la famille éplorée.

J.-UBALD CARON INC.
ASSURANCES GENERALES
133, rue Notre-Dame Nicolet
Succursale Paroisse St-Gregoire — Ville de Bécancour

Nos sympathies à la famille de M. le Chanoine Alphonse Allard.

JEAN L. BELIVEAU
Entrepreneur général
ST-GREGOIRE — TEL. 125

REQUIESCAT IN PACE
M. le Chanoine Allard est disparu. Nos sympathies à sa famille.

MARCHE TRANS-KEBEC
(Léo Tourigny, Prop.)
St-Gregoire Tel.: 145

Nous regrettons sincèrement la disparition de notre Curé, M. le Chanoine Allard. Son dévouement simple restera gravé dans la mémoire de toute la population.

PAUL LESIEUR
TAPIS — TUILES — PRELART
St-Gregoire Tel.: 67

R. I. P.
M. le Chanoine Allard n'est plus. Avec lui, nous avons perdu un chef dévoué, un curé sympathique, et un père compréhensif. Nous le pleurons.

LES MARGUILLERS DE LA PAROISSE ST-GREGOIRE
Mme Philippe Bourque
Mme Ch. Henri St-Onge
M. Paul Landry
Yvanhoe Désilets
Claude Beaudry
Paul Lesieur.

IL EST ENTRE AU REPOS ETERNEL.
M. le Chanoine Allard a été pour nous un guide sûr. Il a su mériter notre admiration et notre souvenir.

LES CHEVALIERS DE COLOMB (Conseil 1326) DE ST-GREGOIRE
M. Fernand Blanchette, Prés.
M. P.P. Lamothe, Dir.
M. Paul Lesieur, Dir.
M. Gérard Béliveau, Dir.
Michel Blanchard, Secrétaire.

Nos sincères condoléances à tous ceux qui sont touchés par la disparition de M. le Chanoine Allard.

Curé de la Paroisse St-Gregoire de Nicolet.

CREMERIE ST-GREGOIRE
St-Gregoire Tel.: 123

Nous nous associons à toute la population de la paroisse pour offrir à la famille du Chanoine Allard, nos profondes condoléances. C'était une grande personnalité.

LA CAISSE POPULAIRE ST-GREGOIRE
Paul Heon, président
M. Montplaisir, gérant

M. le Chanoine Allard était plus qu'un curé, il était aussi un ami et un conseiller avisé. Nos sympathies à la famille éplorée.

JACQUES BLONDIN
NOTAIRE
ST-GREGOIRE TEL.: 99

St-Gregoire vient de perdre un dévoué Curé et nombreux sont ceux qui viennent de perdre un ami.

E.-E. MERCIER
ST-GREGOIRE

M. le Chanoine Allard n'est plus.

Nous nous joignons à la paroisse entière pour offrir à la famille éplorée toute nos condoléances.

A. BLANCHARD Inc.
Dépositaire Chrysler, Plymouth, Valiant
ST-GREGOIRE TEL.: 97

Nos sympathies très sincères vont à la famille et à la paroisse éplorées par la mort de M. le Chanoine Ubald Allard.

CHAMPIGNON MAISONS MOBILES Enr.
Vente et service de roulottes et maisons mobiles
Port St-François — 293-5450



Découverte de grand intérêt sur le plan biologique

Une mère ourse abattue et ses oursons capturés par un cultivateur dans un bosquet de Champlain

par Pierre COURTEAU

CHAMPLAIN — Une mère ourse a été abattue et ses oursons, âgés d'une dizaine de jours seulement, ont été capturés par un cultivateur dans un bosquet, non loin du pôle de Champlain.

La femelle, dans son hibernation, n'a offert que peu de résistance au chasseur, M. Philippe Pintal, de Champlain. Il a ensuite été facile de dénicher de leur ouache les oursons sans défense.

M. Pintal, qui croyait d'abord avoir affaire à des rats-laveurs, a eu la surprise de sa vie en réalisant qu'il s'agissait plutôt d'une ouache d'ours. Il est d'ailleurs très rare, affirme le biologiste Gaston Lemay, de pouvoir repérer des ours en hibernation.

Les triplets oursons, deux femelles et un mâle, ont été gardés une couple de jours dans l'étable de M. Pintal, où ils furent allaités à la bouteille. La séparation de leur mère n'a pas tardé à se faire ressentir, toutefois, et le biologiste Lemay a vite réalisé qu'ils étaient voués à une mort certaine.

Sur le plan biologique, cette découverte est d'un intérêt de haute valeur. Primo, une portée de triplets oursons constitue un phénomène peu commun — la progéniture normale d'une femelle est de deux petits; il est également rarissime de mettre la main sur des oursons aussi jeunes, et vivant à l'état sauvage.

Les petits, presque mourants, ont été tués hier avant-midi au laboratoire biologique du Service de la Faune, à Shawinigan. Après quoi, on les a déposés dans des solutions de formol où ils pourront être conservés indéfiniment.

La découverte

M. Philippe Pintal était accompagné de son frère Marcel dans son excursion de chasse. Il s'était armé d'un fusil de calibre .16, dans l'espoir de tuer du lièvre ou de la perdrix.

Quelques jours auparavant, lors d'une autre randonnée dans le bosquet, non loin de sa résidence, il avait entendu du bruit, mais n'avait pu découvrir de quoi il s'agissait. En revenant vers la même souche, sous laquelle avait été creusée

la ouache, M. Pintal devait finalement réaliser qu'un quelconque gibier s'y terrait.

Avec l'aide de son chien, il tenta de l'en faire sortir, pensant qu'il pouvait s'agir de chats sauvages. Mais, à sa grande stupefaction, il vit surgir la tête de la femelle ourse.

M. Pintal courut aussitôt chez lui pour aller quérir une carabine de fort calibre, et revint sur les lieux en compagnie de quelques voisins. Ce fut presque un jeu d'enfant pour la suite, si l'on considère que la femelle était dans un état de l'orgasme tel qu'il lui était à peu près impossible d'offrir quelque résistance que ce soit.

Bien que le biologiste Lemay se demande s'il est bien utile de tuer un ours, en forêt — la loi on le sait, le permet à longueur d'année — il ressort que le bois ou se trouvait la mère et ses trois petits est très fréquenté par les chasseurs et les enfants, du printemps à l'automne. Comme l'instinct maternel est très développé chez l'ours, il aurait pu y avoir du danger pour les enfants et même les grandes personnes, au printemps, en s'approchant

des oursons. Il reste enfin que les ours auraient pu causer certains ravages aux animaux domestiques et aux fermes de l'enlourage.

Les oursons naissent en janvier

Les nombreux curieux qui se sont rendus à l'étable de M. Pintal pour voir les oursons se sont demandés s'il était normal que ceux-ci naissent en hiver.

M. Gaston Lemay nous a expliqué que les petits naissent en janvier, après une période de gestation qui varie entre 7 et 7½ mois. L'accouplement, qui se fait à tous les deux ans, a lieu vers la dernière quinzaine de juin.

Les petits pèsent de 8 à 10 onces à leur naissance et leur allaitement dure environ 8 semaines.

Le biologiste Lemay a tenu à souligner enfin que M. Pintal a posé un beau geste en acceptant de bonne grâce de remettre les oursons aux officiers du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. C'est la première fois, du reste, que M. Lemay a l'occasion de voir des oursons aussi jeunes, à l'état sauvage, même s'il passe une bonne partie de son temps en forêt.

Nous concédons que cette découverte ait pu apporter une énorme contribution sur le plan biologique. Toutefois, nous nous permettons d'observer qu'il n'est pas normal que d'autres tueries du genre se répètent. Est-ce vraiment utile

de tuer cette espèce de la famille des mammifères, qui se fait de plus en plus rare, et cela, même si la loi le permet ?

Le juge accorde \$4,149.62 à Mlle Léa Normandin

TROIS-RIVIÈRES (Y.R.) — Léa Normandin, domiciliée à 391 rue des Dominicains, à Trois-Rivières-Ouest, a obtenu gain de cause devant la Cour supérieure contre Raynald Grenier, du 3822 rue Saint-Antoine Polette, à Trois-Rivières.

Mlle Normandin avait intenté ces poursuites après un accident survenu le 19 avril 1966 entre son véhicule une Pontiac 1963 et celui de défendeur, un camion Mercury de modèle 1960, à l'intersection du Chemin Sainte-Marguerite et du boulevard Saint-Jean, à Trois-Rivières-Ouest. Mlle Normandin circulait sur le boulevard lorsque le camion vint frapper sa voiture sur le côté gauche.

Le véhicule de la demanderesse fut entièrement démolé dans la collision et elle-même subit de graves blessures au visage et au corps.

Jugeant que le conducteur du camion était dans son tort, Mlle Normandin intenta une action de \$7,579.48.

Le juge n'accorda toutefois à la demanderesse que \$4,149.62. Le défendeur a négligé de plaider.

HOPITAL VETERINAIRE DE TROIS-RIVIERES ENR.

Le Dr Denis Dery, m.v., a le plaisir d'annoncer la réouverture de l'hôpital vétérinaire de feu le Dr Jean La-Charité, m.v., et de feu le Dr Gilles Lacroix, m.v., au 700, de la rue Hertel, Trois-Rivières.



HEURES DE BUREAU :

LUNDI AU VENDREDI : 10 h. à 11 h. 30 a.m.
2 h. à 5 h. p.m. — 7 h. à 9 h. p.m.

Samedi : 10 h. à 11 h. 30 a.m. — 2 h. à 5 h. p.m.

VISITES A DOMICILE — PENSION

SERVICE DE TONTE ET LAVAGE

Tél.: 374-1534

(Photo Roland Lemire)

Un cultivateur de Champlain, M. Philippe Pintal, a abattu cette mère ourse lundi dernier dans un bosquet non loin du pôle de Champlain. La femelle de 250 livres, dans son hibernation, n'a offert que peu de résistance. Elle venait d'ailleurs de mettre bas trois oursons, une dizaine de jours plus tôt. Nous voyons sur la photographie le chasseur examinant son trophée. On peut toutefois se demander si l'actuelle législation autorisant la chasse à l'ours douze mois par année n'entraînera pas éventuellement la disparition de ce mammifère plantigrade. Une telle tuerie est-elle vraiment nécessaire ?



(Photo Roland Lemire)

CETTE PHOTOGRAPHIE constitue un document biologique d'une haute valeur. Il est en effet très rare que l'on puisse dénicher de leur ouache des oursons âgés d'une dizaine de jours et vivant à l'état sauvage. Ces oursons, des triplets par surcroît, (la progéniture est normalement de deux) ont été capturés dans les

bois, près de Champlain ces jours derniers. Comme ils ne pouvaient plus vivre très longtemps sans leur mère, tuée dans la ouache, le biologiste Gaston Lemay, de Shawinigan, a décidé hier de les placer dans des solutions de formol où ils pourront être conservés indéfiniment.

Participez au CONCOURS DU SIECLE

présenté par VIAU limitée 1867 — 1967

1,400 magnifiques prix

100 grands prix tirés le 1er mai 1967
1,300 prix hebdomadaires, tirés à raison de 100 prix par semaine, durant 13 semaines.

GRANDS PRIX

1. La nouvelle Cougar Sport
2. Un voyage en Europe par Air France pour 2
3. Une voiture Cortina Grand Sport

PRIX HEBDOMADAIRES

- \$100.00 en argent
Des centaines de magnifiques appareils ménagers Westinghouse
Fers à repasser —
Sécheuses à cheveux —
Ouvre-boîtes — Mixeurs —
Bouilloires — Radios
Cafétières — Grille-pain.

Tout ce que vous avez à faire est d'acheter un des nombreux produits VIAU — biscuits, chocolats, bonbons — et de faire parvenir votre preuve d'achat ou fac simile (une partie du cartonnage contenant le nom VIAU ou l'emballage en cellophane) avec vos nom, adresse et numéro de téléphone et le nom de votre fournisseur de produits VIAU à :

"CONCOURS DU SIECLE"
Case Postale 220 Station H. Montreal P.Q.
Une question, mettant ses connaissances à l'épreuve, sera posée à chaque gagnant. Toutes les preuves d'achat reçues seront conservées pour le tirage final des 100 grands prix.
Toute preuve d'achat reçue après le 28 avril 1967 ne sera pas valable.

Les employés de la maison VIAU et de son agence de publicité ne sont pas éligibles à ce concours

VILLAGE



Le VILLAGE! Le pionnier des biscuits VIAU. — Créé en 1867 par le fondateur Charles-Théodore Viau, le VILLAGE n'a cessé depuis de connaître une popularité sans précédent. Déjà, nos grands-pères les aimaient, les jeunes d'aujourd'hui en raffolent tout autant.

ROYAL



Le ROYAL! Un favori de la famille québécoise. Ce succulent biscuit sec doit sa popularité à la qualité des ingrédients qui le composent. Croustillant! Nourissant! Il est donc tout indiqué pour les casse-croûtes, les goûters et même les déjeuners et les collations du soir.

Biscuits
Chocolats
Bonbons



VIAU

LE VRAI GROS GIN QUI PLAÎT AU PALAIS



Y'a de la bonne humeur quand tout commence par un

BEAU GESTE

Le gros gin du Québec pour les connaisseurs qui aiment la perfection.

UN PRODUIT DU QUÉBEC par les Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield.



40 oz.
\$7.30
25 oz.
\$4.80
10 oz.
\$2.10
(TAXE DE VENTE DE 6% INCLUSE)

Les Bruins triomphent du Trois-Rivières par 5 à 3

Sigmen permet au Shawinigan de se hisser au 4e rang

En disposant de Boston par 4 à 3

Détroit s'approche à trois points du Toronto et de la 4e position

DETROIT (P.A.) — Gordie Howe a ouvert le pointage pendant une punition à un coéquipier hier soir, en conduisant les Red Wings de Detroit à un gain de 4-3 sur les Bruins de Boston dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Ron Murphy a égalé les chances après le but de Howe dans le second engagement, mais Dean Prentice a redonné l'avance aux locaux avant la fin de la reprise.

Alex Delvecchio et Ray Cullen ont porté l'avance à 4-1 avec deux buts dans l'intervalle de 11 secondes dans la dernière période.

Ted Green a ensuite réduit la marge avec un but pendant un jeu de puissance, puis Bob Dillabough a porté le compte à 4-3, mais les Wings ont tenu bon jusqu'au bout.

Howe a réussi son 15e but de la saison avec l'aide de Gary Bergman, qui lui avait permis de parvenir seul devant Ed Johnston.

Les Bruins ont remplacé ce dernier par un autre avant vers la fin du match, mais n'ont pu égaler les chances. Par contre, Delvecchio a raté un filet desert à deux secondes de la fin de la partie.

SOMMAIRE	
PREMIERE PERIODE	
Aurion but.	
Punitions: Marshall 7:47, Ullman, Doak 12:37.	
DEUXIEME PERIODE	
1. Detroit: Howe (15)	4:25
2. Boston: Murphy (7)	13:54
3. Detroit: Prentice (15)	15:24
(Hampson)	
Punitions: Young 3:30, Doak 11:20.	
TROISIEME PERIODE	
4. Detroit: Delvecchio (11)	3:38
(Cullen, Young)	
5. Detroit: Cullen (4)	3:39
(Howe, Young)	
6. Boston: Green (5)	8:11
(Shock, Orr)	
7. Boston: Dillabough (3)	17:18
(Westfall, Green)	
Punitions: Young 7:45, Westfall 11:17.	
Lancers	
Boston 6 12 6-34	
Detroit 4 14 12-32	
Assistance: 12,875.	

SHAWINIGAN (J.E.) — Le trio composé de Normand Sarra-Bournet, Michel Brière et André Lajeunesse a fait des étincelles hier soir et il a conduit les Bruins de Shawinigan à une victoire de 5 à 3 sur les Leafs de Trois-Rivières dans une joute de la ligue de hockey

Louis Deveau et René Robert ont encore fait des leurs dans le camp des Leafs, enregistrant chacun un but en plus de participer à un autre. Gary Brown a complété le pointage des visiteurs. Le joueur de défense Gordon Nelson a obtenu deux assistances.

Dans l'ensemble, les Leafs ont eu un gros avantage du jeu, et Pierre Sigmen a fait toute la différence dans les buts des Bruins. Durant les 15 premières minutes de la partie, les Leafs ont dominé le jeu, mais Sigmen a refusé de flancher.

Pendant une punition à Dupont, Kulchieski a ouvert le pointage en faveur des Bruins à 16:20. Ce but a stimulé les joueurs de Claude Dolbec et ils en ont ajouté un autre à 16:48. Moins d'une minute plus tard, Sarra-Bournet portait le compte 3 à 0 en faveur des Bruins.

Junior "A" du Québec.

Normand Sarra-Bournet et Michel Brière ont compté chacun deux buts. De plus, Brière a été crédité de deux assistances et Sarra-Bournet, une. Lajeunesse a aussi mérité une passe. Gary Kulchieski a compté le premier but des Bruins.

Leafs dans la partie et remettait les partisans des Bruins sur les épaules.

Avec une vingtaine de secondes à jouer, Camille Bedard a retiré son gardien de buts et Brière a compté dans un filet desert à deux secondes de la fin.

La rencontre a été dure, particulièrement à la première période. On a assisté à un combat de boxe entre Aubry et Hibbert et ce dernier a perdu au poing. Hibbert a écopé de 19 minutes de punitions et Aubry, de 17. A la dernière période, le jeu est redevenu dur et l'arbitre Raymond Hogue a de nouveau sévi.

Les Bruins ont attaqué, mais les Leafs se sont bien défendus et le jeu a été beaucoup plus tagé par la suite. Sarra-Bournet a mis le pointage 4 à 2 pour les Bruins et les partisans du club local croyaient bien que la victoire était dans le sac. Mais 22 secondes plus tard, Brown remettait les

Combat farouche en perspective

Durelle contre Greaves à Montréal le 14 mars

TROIS-RIVIERES (G.P.) — C'est lui de plus, qui a mis fin à la carrière du Noir Rocky Jones, de Montréal, en le knock-outant à la 10e ronde lors



Joey Durelle

d'un combat mémorable dans les annales de la boxe à Montréal il y a quatre ans.

C'est la troisième fois que Régis Levesque tente d'opposer Durelle à Greaves. Il a enfin réussi et le combat promet d'être fameux.

Pour Durelle, Greaves demeure le boxeur le plus expérimenté à rencontrer. Le boxeur trifluvien, acadien d'origine, s'est lancé à l'entraînement il y a quelque temps. Il entend gâcher le retour de Greaves en gagnant de façon décisive.

On sait que Greaves est ce même boxeur qui a déjà rencontré des boxeurs de classe tels le Nigérien Dick Tiger, le Noir Sugar Ray Robinson et le Bostonnais Joey Giardolo.

Les As dégingolent ainsi au 5e rang

Drummondville triomphe de Québec par 7 à 5

DRUMMONDVILLE (S.B.) — A leur dernière visite à Drummondville cette saison, les As de Québec n'ont pas été très chanceux hier soir, alors qu'ils ont été défaits par les Rangers au compte de 7 à 5 dans une joute régulière de la ligue Junior "A" du Québec.

Les As ont perdu ainsi, toutes chances de s'emparer de la troisième place dans le classement des équipes avant la fin de la saison. De plus, ils ont été relays au cinquième rang à la suite d'une victoire des Bruins de Shawinigan sur les Leafs de Trois-Rivières, dans l'autre joute à l'affiche hier soir, dans le circuit Jacques Plante.

Ce 12e gain des Rangers ne change pas grand chose à leur position. Ils occupent toujours la caverne du circuit avec 24 points et Québec les précède avec 33.

Les protégés du pilote Maurice Filion ont connu un bon début de partie hier soir. Ils ont dirigé 15 rondelles sur le gardien de buts Peter Donnelly au

cours du premier vingt et ils n'ont réussi à tromper sa vigilance qu'une fois. La seconde période s'est d'ailleurs terminée à leur avantage, soit 3-1.



Marcel Joyal

C'est le dernier engagement, qui a causé le plus de troubles aux Rangers alors que les As sont revenus de l'arrière pour niveler le compte 3-3 dès la reprise du jeu. Une autre surpri-

se attendait les Rangers un peu plus tard également quand leurs adversaires ont marqué deux autres buts rapides vers la fin du match. Ils ont toutefois réussi à l'emporter par la marge de deux buts après un dernier filet de Marcel Joyal à 19:51.

Joyal a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et autant de passes. Yvon Bergeron l'a très bien secondé avec une paire de filets également. Michel Pariseau, Gilles Leclerc et Georges Dumas se sont partagés les autres buts. Chez les perdants, Claude Bernier a été le meilleur avec deux buts. Les autres compteurs ont été Henri Genois, René Lavigne et Jean Bruneau.

SOMMAIRE	
PREMIERE PERIODE	
1. Drummondville - Pariseau	19:30
(Laliberté, Archambault)	
Punitions: Savigny 4:32, Morrison 16:41, Savigny 19:56.	
DEUXIEME PERIODE	
2. Drummondville - Joyal	1:05
(Gagné, Bergeron)	
3. Québec - Genois	5:15
(Bernier)	
4. Drummondville - Leclerc	18:14
(Joyal, Dumas)	

Victoire de 7 à 3 sur St-Hyacinthe

Victoriaville a toujours les yeux sur la seconde position

VICTORIEVILLE (R.L.) — Les chances de terminer en 2e position sont loin d'être perdues nous a déclaré l'instructeur Lou Poliquin, des Tigres de Victoriaville après la brillante victoire de ses protégés sur les Gaulois de St-Hyacinthe, dans une joute régulière de la ligue Senior Provinciale disputée au Centre Jean Béliveau.

Les Tigres n'ont fait hier soir qu'une bouchée des Gaulois qu'ils ont écrasés au compte de 7 à 3.

Avant la rencontre d'hier soir, Victoriaville était au troisième rang dans le classement, cinq points en arrière du Drummondville. "La joute de ce soir", a poursuivi Poliquin, était une joute-clé et les deux parties qu'il nous reste à disputer contre Drummondville le seront également. En plus de ces deux rencontres, Victoriaville doit aussi rencontrer les Castors de Sherbrooke à deux reprises d'ici la fin du calendrier régulier.

Elwell, un tour du chapeau. Le jeune Brian Elwell a dirigé l'offensive des Victoriavillois en complétant un truc du chapeau. Le trio Denis-Mallette-Samson est redevenu ce qu'il était au début de la saison. Mallette y est allé d'une paire de buts et d'une assistance; Samson, d'un but et de trois assistances et Mallette d'un filet et deux passes. Incidemment, avant la rencontre d'hier soir, Mallette était au deuxième rang des compteurs de la ligue Provinciale, à un point seulement de Georges Guilbeault, des Castors de Georges Roy.

Les Tigres n'ont jamais tiré de l'arrière dans la rencontre d'hier soir. Après la première

période, ils menaient par 2 à 1 après la deuxième par 3 à 2 et ils exploseront à l'engagement finale pour ajouter quatre buts.

Dino Mascotto bléssé. Quelques joueurs du St-Hyacinthe ont été ébranlés accidentellement lors de la partie. Le plus durement fut sans doute le solide Dino Mascotto qui a reçu une rondelle en pleine figure vers la fin du premier engagement, le sang coulait abondamment sur la patinoire et Mascotto ne revint pas au jeu. Gilles Gosselin et Dominic DeCascio furent également blessés lorsqu'ils arrivèrent contre la bande. Ils revinrent toutefois au jeu.

Jacques Monette, qui gardait la cage des Maskoutains, vit 38 rondelles dirigées contre lui comparativement aux 30 pour André Gagnon. Gilles Papineau n'était pas en uniforme, l'instructeur Poliquin, a causé du surplus de joueurs, crut bon d'accorder un repos à Papineau avant les importantes joutes à venir.

Nouvel arbitre. Les spectateurs de Victoriaville virent officier un nouvel arbitre répondant au nom de Roland Paquette. Fait à signaler, les deux juges de lignes étaient de l'extérieur, contrairement aux parties précédentes.

Les Tigres disputeront leur prochaine partie locale dimanche après-midi alors que les visiteurs seront les Aigles de Drummondville.

SOMMAIRE	
PREMIERE PERIODE	
1. Victoriaville - Elwell	1:34
(Michel - Cossette)	
2. St-Hyacinthe - Renaud	9:12
(Black, Mascotto)	
3. Victoriaville - Mallette	13:35
(Samson, Michel)	
Punitions: Nadeau 12:36, Mascotto 14:58.	
DEUXIEME PERIODE	
4. St-Hyacinthe - Renaud	9:10
(Boucher, Black)	

5. Victoriaville - Mallette	10:35
(Samson, Mallette)	
Punitions: - Lamba 2:05, Trezider 15:34.	
TROISIEME PERIODE	
6. Victoriaville - Elwell	4:55
(Drouin, Potvin)	
7. St-Hyacinthe - Black	9:21
(Boucher, Renaud)	
8. Victoriaville - Mallette	9:40
(Samson, Mallette)	
9. Victoriaville - Elwell	14:51
(Drouin)	
10. Victoriaville - Samson	17:38
(Mallette)	
Punitions: Nadeau, Resette 12:45.	
Lancers	
Monette Gagnon	10 11 14-33
	10 9 11-33

Ste-Ursule et Christ-Roi gagnent

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Dans la ligue féminine de ballon-paquet, le Ste-Ursule a marqué 10 points pendant que Lynda Caron y alla de neuf pour les perdantes.

De son côté, le Christ-Roi a pris la mesure du C.M.I. par 34 à 9. Marie Leblanc a réussi 14 points et Suzanne Baribeau, 11. Nicole Gagnon a été la meilleure avec six.

HOCKEY

HIER LIGUE NATIONALE
Boston 2, Detroit 4
LIGUE JUNIOR "A"
Québec 3, Drummondville 7
Trois-Rivières 3, Shawinigan 5
EXHIBITION
Sorel 2, Halifax 4
LIGUE SENIOR
St-Hyacinthe 3, Victoriaville 7
LIGUE MAJORIENNE
Grand-Mère 6, La Tuque 5
St-Tite 6, Shawinigan 8

Si votre BUT est l'élégance comptez sur... **Diamond** 100% **TROIS-RIVIERES**

VENDEUR LIGUE AMERICAINE
Québec à Baltimore
Pittsburgh à Cleveland
Buffalo à Providence
Springfield à Rochester

TILDEN Louage d'autos d'envvergure mondiale
3035, Boul. ROYAL TEL: 375-6263
TAUX SPECIAUX POUR FIN DE SEMAINE
de vendredi 5 hres p.m. à lundi 9 hres a.m.
\$1595 PLUS MILLAGE



BIEN que cette auto, travestie en char d'assaut, ait conservé dans sa mutation un air assez féroce, sa destination, n'en est pas moins, une longue fin de semaine de divertissements. A la conquête du rire pendant tout le carnaval. Un peu de repos, la guerre aux études pour au moins quatre jours et ensuite, l'on consentira sûrement à une trêve. Dans l'ordre habituel, Francine Ière, reine du carnaval précédent,

Invitation à la population de faire preuve de carnavalisme

Les étudiants du CEU carnalisent

par Pierre BARIL

TROIS-RIVIERES — Une soupe au sérieux continue des études entreprises dans le but de poursuivre une carrière, le carnaval étudiant. Non pas traditionnel car un thème nouveau chaque année rend chaque carnaval méconnaissable du précédent. C'est hier soir que se fit l'inauguration du carnaval par un cocktail offert par les organisateurs aux autorités du Centre. Puis le départ de la parade et le carnaval est lancé pour quatre jours.

Les étudiants, bien sûr, pour dissimuler leur sérieux, entreprennent chaque année quelques petites farces et attraits, qui ne font de mal à personne et qui n'ont pour répercussions qu'une longue traînée de rire. (Il faut l'admettre, les étudiants sont bien décidés, cette fois à faire bénéficier le public du rire que susciteront leurs farces. On ne peut rien prévoir, et l'élément surprise est la base du rire en ces occasions. On peut dire toutefois dans un langage des plus prophétiques que la région

peut s'attendre à un attroupelement monstrueux, où les étudiants assisteront à leurs cours, un nettement complet, où les étudiants se mettent à date dans leurs études, une parade de mode surprise, ce sera certes une surprise de les voir abandonner leur éternel chandail et le pantalon corde, une envolée miraculeuse, auraient-ils déjà le résultat de leurs examens, une synchronisation artisanale, veulent-ils compétitionner avec le futur centre culturel, une incommode payante, ce n'est certes pas l'arrivée du deuxième paiement de la bourse et un radiophone bouleversant, les étudiants ont des problèmes du cœur et ils instaurent un courrier ou encore un roman fleuve.

De toutes ces activités surprises, les plus intéressantes seront certes, celles que vous connaissez déjà grâce à cette énumération. Participer en accordant un bon rire serait faire preuve de carnavalisme et c'est ce à quoi les étudiants vous invitent.

De toutes façons, si le rire ne vous vient pas des farces et attraits, les ducasses et la reine sauront vous charmer.

(Photo Roland Lemire)
qui cédera son poste au cours de la fin de semaine, Jean-Claude Soulard qui doit laisser l'administration de l'AGE à André Leclerc, nouveau président élu, au terme de septembre prochain et Hubert Montcalm, qui conserve lui, la tâche d'avoir organisé le carnaval et ensuite de voir à ce qu'il se déroule dans la joie et l'abondance.

SKI

AVIS AUX AMATEURS
Les conditions sont meilleures que jamais.
Ouvert tous les jours, tous les soirs.
MONT GEORGES INC.
SHAWINIGAN
L'endroit où la sécurité prime.

Voici un Gin intéressant à essayer
wiser
Le Dry Gin International

CHLN
PARTOUT et TOUJOURS à votre SERVICE
CHLN
AMATEURS de HOCKEY VOICI UN MESSAGE IMPORTANT
L'EMISSION SPECIALE
CEDULEE POUR SAMEDI, 28 JANVIER A OU ETRE CONTREMANDEE
ELLE SERA REPRISE DEMAIN SAMEDI 4 FEVRIER 10:30
MEMES SUJETS MEMES INVITES MEMES ANIMATEURS MEME POSTE celui des sportifs avertis.
RADIO NO 1 550 au cadran de votre radio
CHLN

Chez les professionnels - Pour décrocher le trophée Gil O. Julien et une bourse de \$1,000

Robert Rousseau l'athlète No 1 au Canada français en '66

en pantoufles
SPORTS

Le ballon-balai en vogue à Portneuf

En pénétrant dans un restaurant de Cap Santé, notre œil s'est dirigé vers une affiche annonçant la tenue d'un tournoi de ballon-balai. Nous avons noté aussi un dépliant pour une autre compétition du genre.

Nous avons causé quelques instants avec le propriétaire de cet établissement M. Yvon Sauvageau, et ce dernier nous déclara que le ballon-balai est un sport populaire dans le comté de Portneuf.

Nous avons appris entre autres que dans les sections de Cap Santé, Ecureuils, Donnacona, Pont-Rouge, St-Marc des Carrières et autres il y avait plus de 40 équipes dont une section féminine. Donc plus de 500 adeptes dont l'âge varie entre 15 et 45 ans. Les assistances aux joutes sont aussi nombreuses.

De plus, février semble être le mois du ballon sur glace au ballon-balai puisque il y a trois importants tournois à trois endroits différents. L'un débute aujourd'hui à Portneuf-Station avec 20 clubs d'inscrits pour le trophée Labatt. L'organisateur est Mendoza Jobin, bien connu des amateurs de baseball. Ce tournoi est pour le championnat Inter-comté.

Le 10, 11 et 12 février prochain, un tournoi provincial sera présenté à Deschambault avec informations à Jacques Boullé, de cet endroit. On attend plus de 30 clubs à cette compétition présentée habituellement à Donnacona mais qui sera présentée cette année à Deschambault en raison de la construction d'une arène dans la ville du maire Mathieu. Enfin, le plus important, c'est celui du tournoi provincial Dow présenté les 17 et 18 février, jour et nuit. Plus de \$200 seront distribués en bourses sans oublier les cadeaux et trophées. Les clubs de section "B" sont admis et on prévoit une inscription de plus de 60 équipes. Il y a aussi une section féminine. Dans cette section, on dit beaucoup de bien de l'équipe Chez Carmen, des Ecureuils. Chez les hommes, le club des Capains du Châtillon serait à surveiller. Donc les amateurs de ballon-balai ont rendez-vous dans le comté de Portneuf en février. L'organisateur du tournoi Dow est Michel Roberge et ce tournoi sera présenté à Cap Santé.

Aujourd'hui, au Collège local, l'équipe Gris et Or du CEU affrontera l'équipe no 2 de cette maison d'enseignement. Ces derniers, qui connaissent la réputation de leurs confrères, champions de l'Intercollegiale, leur réservent des surprises. Cette rencontre aura lieu sur l'heure du dîner.

Mlle René Lacoursière s'est révélée une hôtesse parfaite lors de notre passage au bureau des Jeux d'Hiver Canadiens hier.

Claude MONGRAIN

Ste-Marguerite, champion midget en notre ville

TROIS-RIVIERES (C.M.) — L'équipe Ste-Marguerite, de la ligue midget CLQ, a remporté le championnat de la saison régulière en disposant des Aigles Rouges de Ste-Cécile par 4 à 1. Cette victoire des protégés du frère René Frigon était leur neuvième en quatorze tentatives cette année.

Claude Héroux a dirigé l'offensive des vainqueurs avec une paire de buts. Alain Duval et Alain Thibault ont réussi les autres filets des gagnants. André Lepage a marqué le fillet des perdants. Dans une autre rencontre de cette catégorie, les clubs La Paix et les Forges ont annulé 1 à 1. Jean-Pierre Neault a marqué le but des représentants de la Paix pendant qu'André Dionne obtenait celui des Forges.

Dans une rencontre de la catégorie midget "A", des buts de Denis Lévesque et René Poulin ont donné au Centre Landry une victoire de 2 à 1 sur le Ste-Marguerite. Yvon Comeau a marqué l'autre. De son côté, les clubs St-Philippe et Normanville ont annulé 2 à 2. André Bastarache et Louis Benoit ont marqué les buts pendant que André Chabot obtenait ceux du Normanville.

Chez les Mosquitos, le Notre-Dame a gagné deux rencontres. Dans une première partie, les Dominos ont disposé du Jardin de l'Enfance par 6 à 0. Jean Fafard, Mario Diamond, Jean Laquerre et René Beaulac ont marqué les buts. Dans une autre rencontre, le Centre Landry a subi un revers de 5 à 2. Jean Fafard a marqué deux buts. René Beaulac et Jean Laquerre ont marqué les autres.

Chez les hantams de la ligue des As, le Notre-Dame a décroché une victoire de 10 à 2. Luc Leblanc, Denis Milot, et J. Grand-Maison ont marqué deux buts chacun. Michel Cormier, Claude Lamy, Pierre Gouin et Jacques Lefebvre ont marqué les autres. Denis Mainville et André Bordenave ont obtenu les buts des perdants.

OTTAWA (PC) — Robert Rousseau, ailier droit des Canadiens de Montréal, a remporté hier le trophée Gil-O. Julien et une bourse de \$1,000 qui le proclament l'athlète professionnel par excellence au Canada français en 1966.

Rousseau, qui termina au 2e rang des compteurs de la ligue Nationale de

Le trophée Gil-O. Julien, décerné cette année pour la 18e fois, porte le nom d'un ancien chroniqueur sportif du journal Le Droit, d'Ottawa, et la bourse de \$1,000 décernée à Rousseau est un don du même journal.

Autres candidats

En deuxième place après Rousseau vient le joueur de football Maurice Racine, des Rough Riders d'Ottawa qui a reçu un trophée d'argent de la Commission du Centenaire de Hull et un médaillon d'or de la Commission au Centenaire du Canada, de même qu'une bourse de \$300 du journal Le Droit.

Se classant troisième, le joueur de baseball Claude Raymond, des Astros de Houston,



Moe Racine

de la ligue Nationale, a reçu le même trophée et la même

medaille de même qu'une bourse de \$200 du journal Le Droit.

Le banquet d'hier en l'honneur des athlètes d'expression française a également honoré le palmeur de vitesse Gérard Cassan, désigné le meilleur athlète amateur de la région de la capitale fédérale.

Cassan, qui est âgé de 12 ans et dont la famille habite Ottawa, s'est illustré en 1966 en établissant un record canadien de vitesse sur patins dans l'épreuve des 330 verges. Il a reçu le trophée Jean-Charles Daoust, attribué cette année pour la troisième fois, qui porte également le nom d'un ancien chroniqueur sportif du journal Le Droit.



Robert "Bob" Rousseau

De la classe "B" du tournoi international Pee Wee de Québec

Les Louveteaux de La Tuque en finale

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIERES — Les Louveteaux de La Tuque s'affrontent comme l'équipe surprise No 1 du grand Tournoi Pee Wee International actuellement en cours au Colisée de la Vieille Capitale. En effet, les protégés de Claude Panneton ont continué leur série de victoires hier en triomphant du Buckingham par 7 à 3 dans l'après-midi. Ce gain donne à La Tuque, le droit de passer en finale contre les Orioles d'Arvida aujourd'hui à 3 heures 30. L'an dernier, l'équipe Richmond Hill l'avait emporté. Lundi dernier, les Louveteaux l'avaient emporté par 3 à 2 sur cette dernière équipe après avoir blanchi Hershey par 8 à 0, dans la section "B".

Dans la section "C", les Indiens du Québec ont atteint la semi-finale en disposant du Rockliffe, Ont., par 6 à 5 pendant que le Kentville a éliminé le St-Marc des Carrières, en triomphant par 6 à 2. Réjean Perron a compté les deux buts du St-Marc. Dans une autre partie, le Thornhill, Ont., a blanchi le Donnacona par 7 à 0. Aujourd'hui, les Indiens affrontent Kentville et Thornhill disputera le gain au Waterloo.

Chez les "A" Dorval et Pointe-Claire s'affrontent dans la finale. L'équipe Dorval, qui avait éliminé le Cap-de-la-Ma-

deleine, en gagnant par 3 à 2 mercredi en surtemps, a mérité cet honneur en disposant du Ste-Foy, par 1 à 0 pendant que Pointe-Claire prenait la mesure du St-Hyacinthe en gagnant par 3 à 1.

La Tuque en finale

Selon l'échevin Richard Rioux, les victoires décrochées par La Tuque sont dues au travail de tous les joueurs. "Évidemment, certains prennent la vedette mais il faut que ces derniers soient épaulés lorsqu'ils doivent se reposer. Alors, tous en ont le mérite."

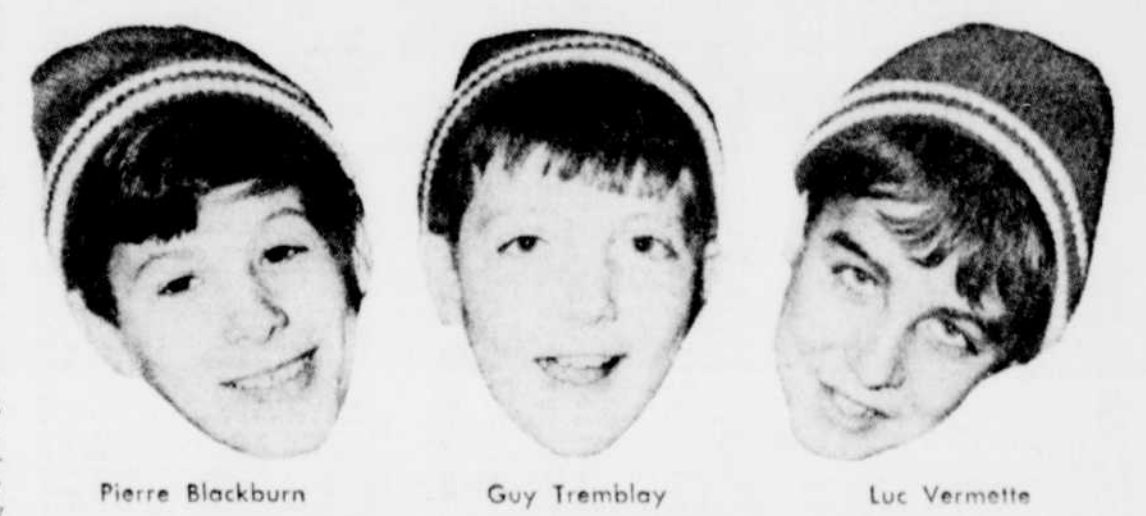
Hier, devant près de 9,000 amateurs, Pierre Blackburn s'est de nouveau mis en évidence en marquant 5 buts. Richard Jean et Guy Tremblay ont recollé les autres. Guy Crevier, avec une paire de buts, et Jean Danust, avec un, marqueront ceux des perdants.

La Mauricie, pour la première fois depuis la fondation de ce tournoi en 1960, voit une équipe de son patelin prendre part à la finale dans la classe "B". Le seul autre club, qui a failli se rendre dans une finale à été le Trois-Rivières, qui s'est fait éliminer en semi-finale contre le Sault Ste-Marie vendredi, le 10 février 1961, après que les triniens encaissèrent une amère défaite de 2 à 1. Au cours de cette compétition, le trio formé de

Jocelyn Bordenave, aujourd'hui avec Sorel; Michel Gelin (Leafs) et Réjean Mailhot (Brebeuf jeunesse) avait été le

point de mire. La Tuque a accompli jusqu'ici une belle besogne. Espérons que les jeunes Pee Wee La Tu-

quois sauront maintenir leur belle tenue pour nous revenir avec les grands honneurs de leur classe.



Pierre Blackburn

Guy Tremblay

Luc Vermette

Du 11 au 19 de ce mois

Les Premiers Jeux d'Hiver canadiens débiteront dans huit jours

par Claude MONGRAIN

Shawinigan gagne en lère ronde

ARVIDA (PC) — Des équipes d'écoliers de Montréal, Québec, Shawinigan et de Sept-Îles ont remporté mercredi soir les premières rondes du tournoi de curling pour le championnat scolaire provincial.

L'équipe gagnante de l'éliminatoire, qui doit prendre fin samedi, représentera le Québec au bonspiel pour le championnat scolaire canadien qui se tiendra à Flin Flon, Manitoba, le 20 février.

Mercredi, l'école Notre-Dame de Sept-Îles, représentant le Bas du Fleuve, a défait le High School d'Arvida, qui représentait la région du Lac-St-Jean, par 9-6.

Le High School de Québec a défait 8-6 les représentants des Cantons de l'Est, le High School St-Patrick de Sherbrooke.

Le High School St-Thomas, de Pointe-Claire, a dépassé 12-11 l'école Percival de Val d'Or, représentant le nord-ouest québécois. Ormstown, du sud-ouest de la province, a baissé pavillon 17-3 devant l'équipe de Shawinigan représentant la vallée du St-Maurice.

Le High School de Montréal, représentant Montréal-Centre, a eu raison de l'école d'Otterburn Heights par 9-6.

TROIS-RIVIERES — Encore huit jours et débiteront les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. En effet, ces manifestations sportives débiteront le 11 pour se terminer le 19.

De plus, pour le chronométrage de ces Premiers Jeux d'Hiver, Omega, se servira, pour la première fois, d'un appareil électronique, nouvellement conçu et répondant en tous points aux exigences actuelles. C'est ce qui a été démontré hier, lors d'une conférence de presse au bureau central de ces Jeux en présence de plusieurs journalistes et invités de marque.

Une parade

La parade, précédant la cérémonie d'ouverture, aura son lieu de rassemblement sur la Place d'Armes, en face du Château Frontenac. Le départ se effectuera à 7 heures 15 du soir (11 février). Les athlètes, groupés par province, défileront en empruntant les rues du Fort, Huade, Côte de la Fabrique, St-Jean et passeront au Carré Youville, face au Château de glace que les autorités du Carnaval de Québec ont accepté de laisser en place tout au long de la période des Jeux d'Hiver. Le défilé montera ensuite le Carré Youville jusqu'à l'Avenue Dufferin pour se rendre en face du Parlement provincial.

Les contingents d'athlètes se grouperont en face de l'estrade réservée aux premiers ministres. Après la cérémonie d'ouverture, et le feu d'artifice, les athlètes seront conduits à leur résidence respective dans des

autobus spéciaux réservés par la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens.

L'ordre des athlètes sera la suivante: 1 — Ontario; 2, Nouvelle-Écosse; 3 — Nouveau-Brunswick; 4, Manitoba; 5 — Colombie-Britannique; 6 — Île du Prince Édouard; 7 — Saskatchewan; 8 — Alberta; 9 — Terre-Neuve; 10 et 11 — Yukon et Territoires du Nord-Ouest; 12 — Le Québec.

Chaque province sera identifiée par son drapeau et par une banderolle sur laquelle le nom sera inscrit. Il y aura par la suite, présentation: mots de bienvenue; ouverture des Jeux par le Premier ministre, Daniel Johnson; le Serment d'honneur; la cérémonie du Flambeau d'O Canada, suivi d'un feu d'artifice illustrant 13 tableaux des différents sports en lice à ces Jeux. La cérémonie de clôture aura lieu le soir du 19 sur le Château Frontenac.

Tournoi régional de grosses quilles

TROIS-RIVIERES (G.P.) — Les adeptes masculins de grosses quilles sont conviés à un grand tournoi régional pour samedi.

En effet, un tournoi réservé aux quilleurs masculins de la Mauricie est organisé pour samedi par Georges Dufresne, de la salle de quilles du Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest.

Les quilleurs auront droit à quatre parties chacun et le tournoi débitera à 9 heures, samedi avant-midi pour se terminer samedi soir à 6 heures. Les quilleurs pourront jouer leurs rencontres à l'importe quelle heure dans le temps mentionné au tournoi.

Les quilleurs à terminer dans les quinze premiers rangs peuvent être assurés d'une bourse alléchante. C'est là, l'une des raisons que l'organisateur Georges Dufresne s'attend à une grosse délégation de forts quilleurs des quatre coins de la Mauricie.

A Fredericton et à St-Jean

Les Leafs de Trois-Rivières au Nouveau-Brunswick

TROIS-RIVIERES (G.P.) — Avant que soit disputée la partie d'hier soir à Shawinigan, entre les Bruins de la ville de l'électricité et les Leafs de Trois-Rivières, ces derniers venaient de remporter six victoires en ligne de la cédule de saison régulière de la ligue Junior "A" de hockey du Québec.

Cette nouvelle est donc écrite avant que soit terminée la partie d'hier soir. Toutefois, quel que soit le résultat de la rencontre d'hier soir, les Leafs, qui occupent présentement le troisième échelon du classement, ont encore à compter d'aujourd'hui sept parties à disputer avant de terminer la saison et avant que soient entreprises les séries éliminatoires de fin de saison.

Les Leafs, qui menacent maintenant de supplanter les Esperviers de la seconde position, ont de plus l'avantage d'avoir à disputer une partie de plus que l'équipe sorolaise. De plus, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 12 de ce mois, soit pour une période de dix jours, les Leafs seront inactifs mais profiteront de cette période d'inactivité de leur circuit, pour livrer quelques parties hors-concours. En effet, les Leafs doivent nous quitter demain matin pour se diriger vers le Nouveau-Brunswick pour rencontrer deux équipes juniors de la province du Premier Ministre Louis J. Robichaud. Samedi soir, à l'Aréna York de la Capitale provinciale du Nouveau-Brunswick, les Leafs croiseront le fer avec les Capitais de Fredericton. Dimanche après-midi, les Leafs seront cette fois dans la ville la plus peuplée du Nouveau-Brunswick, où ils rencontreront alors les Braves de St-Jean. C'est là un

bon moyen pour les protégés de l'entraîneur Camille Bedard de demeurer en bonne condition.

La date n'a pas encore été déterminée mais les Leafs doivent de plus rencontrer les étoiles de la ligue Nicoletaine dans une partie hors-concours également. Cette rencontre aura lieu au Centre des Loisirs de Nicolet. Il nous a été déclaré que si les Leafs affichaient une supériorité trop marquée sur les étoiles de cette ligue en première période, que les joueurs d'arrière-garde et le gardien de buts des Leafs, Gilles Gilbert, seraient prêtés à la ligue Nicoletaine pour la deuxième et troisième périodes pendant que le cerbere des étoiles nicolétaines et les joueurs de défense passeront sur le côté de l'équipe trifluviennne.

Les Leafs doivent se rendre à l'aéroport de Lorrainville demain matin par autobus et de la par avion jusqu'à Fredericton. De cette ville à St-Jean, une distance de 60 milles, les Leafs voyageront de nouveau par autobus et c'est de l'aéroport de cette ville que les Leafs nous reviendront dimanche soir par avion.

Des sept autres parties régulières, il n'en reste plus que deux à Trois-Rivières. Le 14, les Canadiens de Thetford-Mines seront les visiteurs ici et le 19, les Rangers de Drummondville clôtureront la saison régulière de hockey junior "A" à Trois-Rivières. A l'extérieur, les Leafs feront un voyage dans chacune des villes des autres équipes du circuit: le 12, à Sorel; le 20, à Québec; le 21, à Drummondville; le 23, de nouveau à Shawinigan; le 24, fin de la saison régulière, à Thetford-Mines.

CLEMENT

Toujours l'endroit pour la meilleure transaction.

50 AUTOS A LIQUIDER DURANT FEVRIER
RABAIS DE \$300. à \$700.

No 6759 1966 CHRYSLER 4 portes, Sedan Condition: A-1 Valeur: \$4,800.00 SPECIAL DE JANVIER \$3,250. No 6705 1961 PONTIAC Passenger 4 portes H.T., très propre, parfait état Valeur: \$1,150.00 SPECIAL DE JANVIER \$800. No 6797 1966 CORONET de luxe, Club Sedan, 2 portes. Condition: A-1 Garantie 50,000. Valeur: \$2,895.00 SPECIAL DE JANVIER \$2,250. No 6774 63 SARATOGA CHRYSLER Sedan 4 portes, Condition A-1 très propre, équipée Valeur: \$1,900.00 SPECIAL DE JANVIER \$1,500. No 6799 1960 PLYMOUTH Sedan 4 portes, très bon état, très propre. Valeur: \$750.00 SPECIAL DE JANVIER \$400. No 6730 1964 WINDSOR 2 portes, H.T., équipée au complet. Garantie de 50,000 milles. Valeur: \$2,450.00 SPECIAL DE JANVIER \$2,200.	Paiement en mars seulement. Léonce Trempe Gérant des ventes. SPECIAL de la SEMAINE 1965 RAMBLER Ambassador, Modèle 990 Moteur V8, automatique, radio, servo-frein, servo- direction, deux dossiers in- clinables. Premier arrive, premier servi. \$1700.	No 6753 1964 PONTIAC Station 4 portes, Laurentian Couleur, Bleu, toute équipée. Valeur: \$2,095.00 SPECIAL DE JANVIER \$1,675. No 6772 1965 RAMBLER Ambassador 4 portes, Sedan, blanche, Condition: A-1 Valeur: \$2,195.00 SPECIAL DE JANVIER \$1,895. No 6773 1963 CHEVROLET de luxe, 4 portes, Sedan Très bonne condition. Valeur: \$1,850.00 SPECIAL DE JANVIER \$1,300. No 66186 1962 NEW YORKER 4 portes, H.T., Equipée au complet. Très propre, très bonne valeur. Valeur: \$1,800.00 SPECIAL DE JANVIER \$1,300. No 67105 1963 IMPERIAL H.T. 4 portes, équipée au grand complet. Valeur: \$2,800.00 SPECIAL DE JANVIER \$2,000. 1961-62-63-64-65-66 Station H.T. — Sedan — Convertible — Pontiac — Chevrolet — Ford — Ply- mouth — Dodge — Chrysler — Oldsmobile — Vauxhall aussi 6 démonstrateurs '66
--	--	---

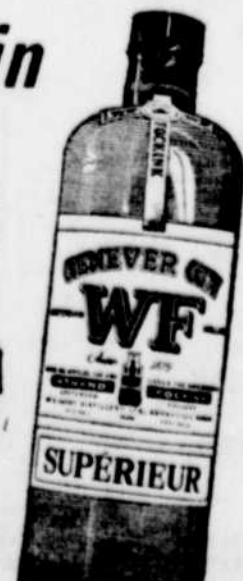
CLEMENT & FRERE LTEE
700, Boul. OUEST LOUISEVILLE
TEL.: 228-2071
Signalez directement de Trois-Rivières: 296-3931

Liqueurs & Gin de la Hollande

Faits d'authentiques concentrés importés de Wyndam Fockink, Hollande. Distillés et embouteillés au Canada par Corby, Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genève.

à des prix domestiques

WF
CORBY DISTILLERY LIMITED, MONTREAL



CONVOICATIONS

Vendredi le 3 février 1967

TROIS-RIVIERES

9h 30 — Théâtre Capitol — Réunion publique des enseignants de la région des Vieilles Forges.

4 hres — Salle Sainte-Marguerite — Piner canadien du Festival 47 du Centre des études universitaires.

8 hres — Soirée vénéral du carnaval Sainte-Marguerite.

8h 30 — Salle Sainte-Marguerite — Soirée des princesses du festival du CEU.

9 hres — La Cogne, tour de chant de Thérèse Arcand.

Maison de Marie Robitaille — Reunion "rencontre" "mariale" — Animateur, le R. P. Oni Perrier, S.M.M.

LA TUQUE

8h 30 — Salle des Chevaliers de Colomb — Inauguration du festival de l'école des métiers. Manifestations durant toute la matinée. Compétitions en après-midi au Collège.

7 hres — Face à l'hôtel Windsor — Départ du séminaire préparatoire à la course annuelle des routeurs.

DRUMMONDVILLE

Maison-Rhône des Coeurs — Retraitement pour veuves (animateur R. P. H. Lassonde).

WARWICK

8h 30 — Ecole Sainte-Jeanne — Soirée récréative de la jeunesse Lacordaire.

9 hres — La Cogne, tour de chant de Thérèse Arcand.

9 à 5 hres — Unité Sanitaire — Clinique d'hygiène dentaire.

2 à 4 hres — Unité Sanitaire — Clinique de puériculture.

9 hres — Hôtel de ville — Soirée d'hommage à M. Arthur Beaudin, ex-greffier municipal.

SAINT-STANISLAS

8 hres — Salle paroissiale — Soirée récréative pour les jeunes de 14 à 25 ans, avec l'Orchestre des Gémis.

Comité social — L'Association des vieillards.

Soirée Bazar

CE SOIR 8 HRES

VENDREDI 3 FEVRIER

12 TOURS POUR 25

GROS LOT

PRIX DE PRESENCE

sous les auspices du corps des policiers du Québec à l'école St-François-Xavier rue St-François-Xavier Trois-Rivières

x B 1 T 79

Annonces classées

Les cancellations et les corrections seront acceptées jusqu'à 4 heures P.M., les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder d'indemnité ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreurs ou d'omissions, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

2- CARTES D'AFFAIRES

Visitez

Les DOMAINES DU PARC

20 MAISONS MODELES
20 CONSTRUCTEURS LOCAUX

CAP-DE-LA-MADELEINE
Angle Thibault et Du Parc, (près du viaduc)

MAINTENANT OUVERT — INVITATION A TOUS!

2- CARTES D'AFFAIRES

MAISONS UNIFAMILIALES DE 1 à 2 étages situées St-Jean-Baptiste de la Saie, 6 pièces, avec 2 salles de bain et abri-automobile. Taxe de 1.4 pour cent. Boni d'impôt \$500.00 inclus. Balance C.H.L. libre à l'acheteur. Communiquez immédiatement, téléphone 375-9258, Trois-Rivières.

Frank Spénard

Immeubles limités - Courtier pour achat - vente - financement en libre et 2e hypothèque. Consultez notre maison d'affaires. Membre du Service M.L.S. Toujours à votre service.

PAUL H. NOBERT
374-3589 B 2 T 67-96

PROPRIETES A VENDRE

6 CHAMBRES

TROIS-RIVIERES-OUEST Rue Notre-Dame, grande maison en brique de 10 pièces, avec foyer et garages. Grand terrain de 125 x 400. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

JP DESAULNIERS

Centre d'achats Normandville

CAP-DE-LA-MADELEINE

St-Eugène, près du nouveau Poste de Police, 370 Arcand, coin Thuvier, Bungalow, 4 pièces, 1 salle de bain, 1 garage, 1200 m². Direct du propriétaire. Appelez: 375-4037.

A VENDRE MAISON PRIVEE, garage et restaurant, terrain, partie même construction. Bonnes conditions. Route no. 2, 2000 renseignements appelez: 227-2099 Maskinongie.

Rue Papineau

BUNGALOW, brique avec carport, construit en 1961, très propre, avec toutes commodités. Comprend 3 chambres, cuisine, salle à manger, salon, salle de bain moderne. Chauffage eau chaude. Fenêtres panoramiques. Très beau terrain paysagé. Inclus dans prix demandé, poutre et fourneau encastrés, foyers électriques. Pour détails: PIERRE GEOFFROY, AGENT

RESIDENCE: 378-4261

Shawinigan Est

\$10.300.

301 bungalow de 3 pièces, comprenant cuisine, salon, salle familiale, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 1 garage, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4261.

378-2757

Près Reynolds

Rue des Châteaux, situé près école L'Assomption. Bungalow moderne en brique, 3 pièces, construit en 1962. Système de chauffage, etc. Terrain 30 x 150. Entièrement payé et cédé. Pour renseignements, appelez: 378-4261.

378-4261

Maison à vendre

Construite 1964, terrain 60 x 100, 2 étages, finie en brique. Salon, salle à manger, cuisine, 2 chambres, 2 salles de bain, 1 garage, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4261.

378-4261

Trust Royal

courtier en immobilier

D 4 T 79

PROPRIETES A VENDRE

TERRASSE DUVERNAVY — Trois-Rivières, Bungalow 5 pièces, moderne, pierre et brique. Construction récente. Valeur \$15.300. Pour \$13.300. Appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

CAP-DE-LA-MADELEINE — 2 bungalows de luxe, 3 pièces, 1 salle de bain, 1 garage, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

TRUST GENERAL DU CANADA

courtier en immobilier

TROIS-RIVIERES-OUEST

RUE GELINAS MAGNIFIQUE BUNGALOW 4 PIÈCES, COMPRENANT 4 CHAMBRES A COUCHER, 2 SALLS DE BAIN, CUISINE, SALLE A MANGER, CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE, SYSTEME D'EGOUTS, AIR CHAUD, TERRASSE, PAVAGE, 100 SITUÉ PRÈS CENTRE D'ACHATS, ÉGLISE, ÉCOLE, POUR RENSEIGNEMENTS, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

Philippe Caron, agent

378-4875 — SOIR: 375-4182

Edifice Place Royale

1350, Royale

D 4 T 79

PAROISSE STE-CECILE

Maison 4 logements de 3 pièces avec garage, chauffage individuel, électricité faite à l'heure. Revenu annuel \$1.900.00. Scierie \$13.500.00. Comptant \$500.00. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

CAP-DE-LA-MADELEINE — Bungalow de luxe, 3 pièces, 1 salle de bain, 1 garage, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

Trust Royal

courtier en immobilier

Rue Ste-Angèle

20 PIÈCES

Propriété comprenant 10 parcelles, 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

Trust Royal

courtier en immobilier

De Luxe

Normandville très belle propriété, 9 pièces, brique, comprenant salle à manger, salon, boudoir, 5 chambres à coucher avec foyer naturel, sous-sol complètement avec salle de lavage, avec piscine sur terrain paysagé. Magnifique vue.

Membre du Service M.L.S.

PAUL H. NOBERT

FRANK SPENARD

courtier en immobilier

374-3589

B 4 T 79-81

TROIS-RIVIERES: Maison de 3 logements de 3 pièces chacun, situé à St-Christophe. Pour détails, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

TERRASSE DUVERNAVY et Cap-de-la-Madeleine, bungalows modernes, brique, 5 pièces, 1 salle de bain, 1 garage, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN-SUD: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN: Propriété située 753 St-Paul, 3 logements, 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN-SUD: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN: A vendre, cottage 3 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage à l'eau chaude. Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

COMMERCES A VENDRE

TAVERNE

Très prospère, bon chiffre, située dans la ville Shawinigan.

RESTAURANT

Situé à Ste-Thérèse, équipement neuf, très bon chiffre d'affaires.

ATELIER RADIO TV

Bien situé.

Wilfrid Trahan

COURTIERS EN IMMOBILIER

Tél: 338-2439

GRAND-MER

7 G 74-80

11- MAGASINS A LOUER

TROIS-RIVIERES — Grands et petits bureaux modernes, situés dans centre des affaires. Dans bâtisse commerciale à l'abri du feu, conditions avantageuses. Appelez: 374-8528

B 11 T 77-106

TROIS-RIVIERES — magasin à louer, 36 x 20, situé à 1382, Lavoie, très bien situé. Pour renseignements, appelez: 374-8528

D 11 T 77-106

SHAWINIGAN — A louer, magasin chauffé, libre immédiatement ou pour le mois de mai. Situé: 525 - 4ème Rue. Tél.: 338-2458

11 S 78-80

16- CHALET

LAC-A-LA-TORTUE — Chalet à vendre, très bon ordre, près du lac. Vente cause familiale. \$3.500.00. Comptant \$500.00.

4-77-86

Wilfrid Trahan

COURTIERS EN IMMOBILIER

Tél: 338-2439

GRAND-MER

16 G 74-80

17- TERRAINS A VENDRE

VILLAGE ST-LOUIS DE FRANCE: Quelques terrains boisés ou non. Situés route Nationale 19, pour résidences ou pour exploitation agricole. Appelez: 374-8528

B 11 T 77-106

UN LEGER VERSEMENT réservez votre terrain. Dans quartier résidentiel, Cap-de-la-Madeleine. Paiement à terme, service auto et électricité. Informations, composer 375-4661

11 T 77-106

20- TERRES OU FERMES A VENDRE

YAMACHECIE: 225 Arpents cultivables ou non, sous régime, batisse en parfait état, 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m², 1000 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

23- LOGEMENTS A LOUER

TROIS-RIVIERES — 3 LOGEMENTS à louer, 3 pièces, 1 salle de bain, 1 garage, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

CAP-DE-LA-MADELEINE — Logement moderne 3 pièces, chauffé, tapis, cuisine, salle de bain, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

CAP-DE-LA-MADELEINE — Logement à louer, 3 pièces, chauffé, tapis, cuisine, salle de bain, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

TROIS-RIVIERES — Logement 5 pièces, système de chauffage, cuisine, salle de bain, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

DANS PAROISSE ST-DONALD, logement 3 1/2 pièces, chauffé, 200 m², entrée laveuse-sécheuse, libre le mai. Appelez après une heure p. 374-8528

4-77-86

TROIS-RIVIERES — Logement 2 1/2 pièces, chauffé, 1007 des Ursulines, 545 m², Taxe d'eau incluse. Tél.: 374-2606

D-23-T-78-80

TROIS-RIVIERES — Dans St-Philippe, logement chauffé, 4 pièces plus chambre de bain, 1200 m². Pour renseignements, composer: 375-9145

J 23 T 78-80

CAP-DE-LA-MADELEINE — Logement, 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, 109-C St-Victor. Tél.: 374-3557

J 23 T 78-80

TROIS-RIVIERES — Logement 5 1/2 pièces, refait à neuf, chauffé, 545 m², système de chauffage, cuisine, salle de bain, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

ST-LAZARE, rue Brunelle, près Notre-Dame, deux logements chauffés, un de 3 pièces, 120 m², un de 3, 120 m², 120 m², 120 m², 120 m², 120 m², 120 m², 120 m², 120 m², 120 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

CAP-DE-LA-MADELEINE — Logement à louer, 3 pièces, chauffé, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

TROIS-RIVIERES — Logement 3 pièces, chauffé, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN — Bungalow à vendre, 3 pièces, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

4-77-86

SHAWINIGAN — Bungalow à vendre, 3 pièces, 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

LOGEMENTS A LOUER

ST-BONIFACE: Logement meublé à louer, 3 appartements, libre immédiatement. Aussi, ménage à louer, très bon chiffre, 375-3882, vous saluez. À faire réparer vos matériaux, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

GRAND-MER: Logement chauffé, 3 pièces, chambre bain complète, entrée 220, libre le mai. Tél.: 338-3540

23 G 74-81

GRAND-MER: 2 logements, 1 grand, 3 pièces, 1200 m², 1200 m², 1200 m², 1200 m², 1200 m², 1200 m², 1200 m², 1200 m², 1200 m², 1200 m². Pour renseignements, appelez: 378-4521 — SOIR: 374-8091

23 G 74-81

Pourquoi pas
chez
DUPUIS

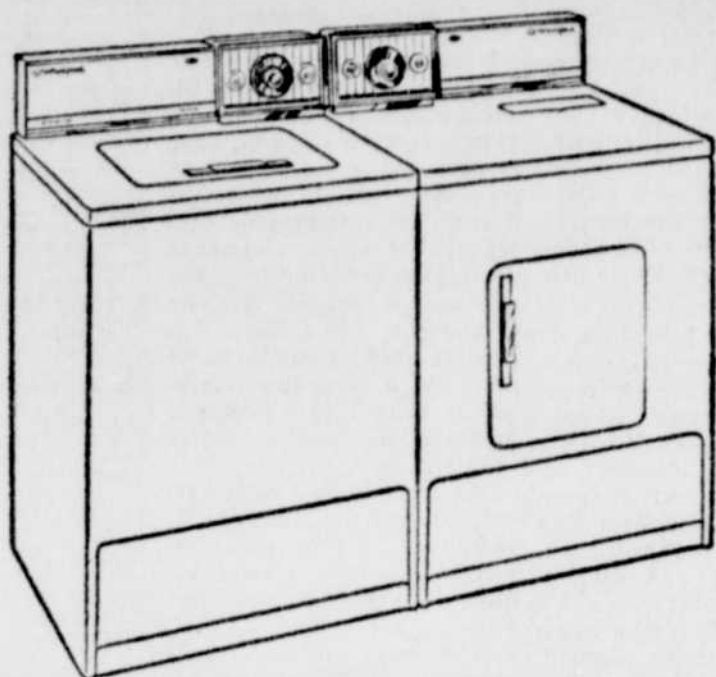
Le grand magasin canadien à 100 cent francs

SI VOUS NE POUVEZ VENIR AU MAGASIN...

COMPOSEZ: 378-6101

Nouveau service de commandes téléphoniques

RCA Whirlpool



POURQUOI COMPLIQUER VOTRE LESSIVE?

DEUX AIDES PRECIEUSES

LESSIVEUSE LPA 890

Ordinairement 349.

299.

(24 mensualités de \$15.)

OFFRE DUPUIS !

SECHEUSE LPD 740

Ordinairement 219.

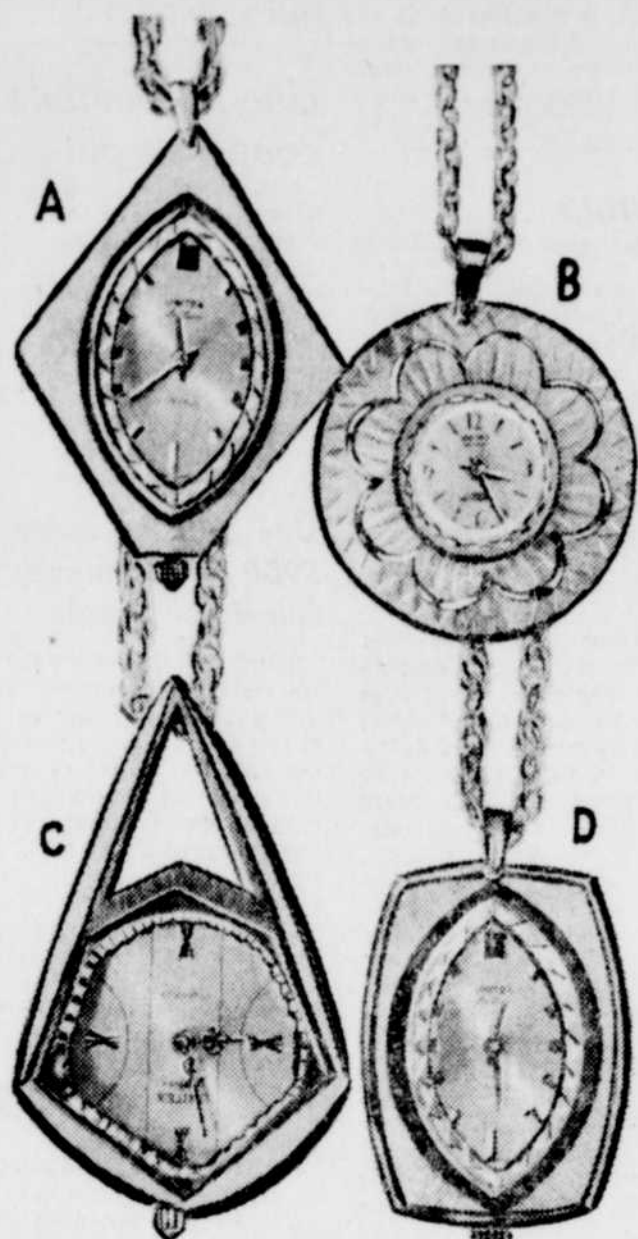
189.

(16 mensualités de \$14.)

OFFRE DUPUIS !

GARANTIE D'UNE MAISON DE CONFIANCE

DUPUIS — Deuxième — Rayon 77 — COMPOSEZ: 378-6101



**MONTRES-PENDENTIFS
A PRIX REDUITS**

Offre
Dupuis ! **867** ch.

Quatre modèles seulement sont illustrés parmi de nombreux autres ! Toutes à chaînes dorées ou argentées, A, B et D à boîtier métal brossé, C — boîtier métal poli.

A—Modèle à pointe, vitre ovale. B—Modèle rond, populaire. C—Style cathédrale. D—Carré, vitre ovale.

COMPOSEZ: 378-6101

DUPUIS — Rez-de-chaussée — Rayon 25

Yardley

VOUS OFFRE

"LONDON LOOK" POUR VOS LEVRES



Les rouges à lèvres "London Look" aux teintes nouvelles, savamment équilibrées, roses, roses et roses — comme une pêche pâle et veloutée — corail jeune et dynamique. Seulement **\$1.25** chacun

Teintes "Slicker" nouvelles pour des lèvres miroitantes — comme un melon ensoleillé et chaud — un vieux rose pâle — comme un murmure super-argente. Seulement **\$1.25** chacun

Donnez à vos lèvres l'éclat "LONDON" en utilisant les nouvelles teintes pastelées LONDON LOOK et le miroitant LONDON LOOK SLICKER. Vous pouvez employer le SLICKER en dessous ou en dessous de votre rouge à lèvres, il donnera toujours un éclat irrésistible et une teinte brillante naturelle à vos lèvres. Choisissez la teinte qui vous convient parmi nos rouges à lèvres aux teintes jeunes et dynamiques. L'ensemble "LONDON LOOK" deviendra votre préféré !

ET DES YEUX A L'ANGLAISE



● **SHADE & LINE DE YARDLEY**
Une ombre pour paupières et pour le contour des yeux aussi. C'est une poudre compressée et très douce qui ne fond pas au pli de la paupière. **1.75**

● **MASCARA AVEC APPLICATEUR-BROSSE**
Tenace... il ne s'éclaille pas ni ne barbouille. Fait paraître les cils plus longs, épais et veloutés. Rechargeable. **2.50**

● **PINCEAU-BROSSE ET POUDRE POUR SOURCILS**
Poudre vraiment tenace. Dessine l'arc des sourcils rapidement, facilement et avec subtilité. **2.50**

VENEZ ou COMPOSEZ: 378-6101

DUPUIS — Rez-de-chaussée — Rayon 24

Cadeau gratuit...

Un lait de beauté et une crème nettoyante seront offerts à toute les personnes qui achèteront pour \$3.00 ou plus des préparations Yardley. Valeur de **\$1.50**

A votre service...

Mlle SUZANNE CORDEAU, esthéticienne diplômée des produits de beauté YARDLEY sera à notre comptoir des cosmétiques aujourd'hui mardi jusqu'à samedi. Mlle Cordeau se fera un plaisir de vous aider dans le choix des produits de beauté allant à votre personnalité.



SUZANNE CORDEAU

**SOLDE de
MANTEAUX "SPORT"**

POUR MESSIEURS
ET JEUNES GENS



- Modèle Canadienne
- Simili fourrure Borg
- "Car-Coat" et allure "Western"
- Velours côtelé
- Modèles avec ceinture à la taille

Ordinairement 24.00 à 39.95

12.88 et 19.88

Les modèles les plus populaires pour votre tenue sport Messieurs: Luxueux Borg avec doublure chaude et fermoir pleine longueur. Modèle genre militaire, boutons dorés. Chic suède avec larges poches, doublure et col en simili-fourrure blanche. Velours côtelé avec doublure piquée et ceinture à la taille. Vert, brun, café au lait, marine, beige, bourgogne, or, etc. Grs.: 34 à 46.

COMPOSEZ: 378-6101

DUPUIS — Rez-de-chaussée — Rayon 63



Un splendide lot de

**GILETS
DESASSORTIS**

100% PURE LAINE ou RENFORCIE DE NYLON

Ordinairement 14.95

OFFRE
DUPUIS

777

Lot de gilets très variés: manches raglan, encolure en V, encolure ronde, encolure tortue, etc. Des gilets chics, pour tous les goûts. Confections réputées. Couleurs modes: bleu marine, bleu moyen, noir, etc. Grandeurs: P.M.G.

COMPOSEZ: 378-6101

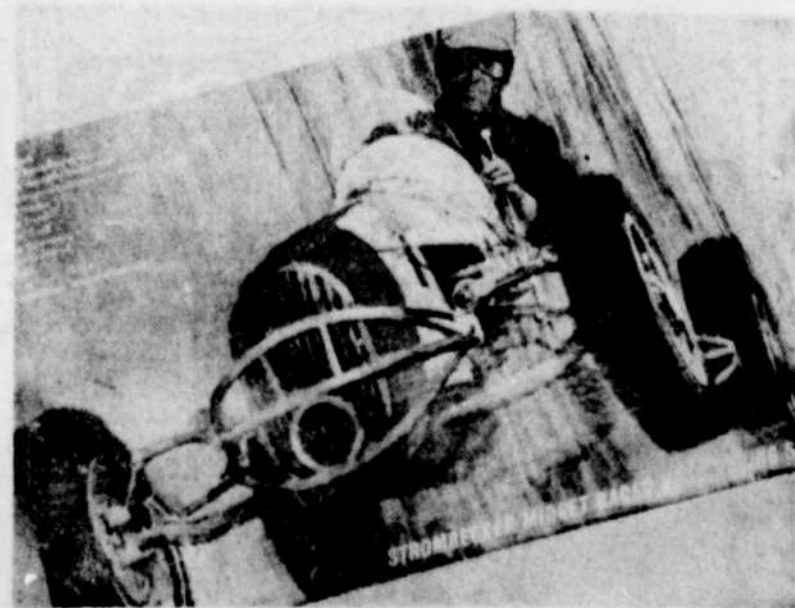
DUPUIS — Sous-Sol — Rayon 34

**PISTE de
COURSE**

"STROMBECKER"
Ord. 25.00

17.77

A les voir courir, vos petits se croiront à une vraie course! Comprend: 2 autos, 1 transformateur, 10 sections de piste courbe, 2 sections droites, clôture. Livre d'instructions, carte de garantie. Environ 6 pieds de long.



COMPOSEZ: 378-6101 — DUPUIS — Troisième — Rayon 91